

Rapport final

**Conférence internationale
de l'éducation
46e session**

Genève

5–8 septembre 2001

UNESCO

**Bureau international
d'éducation**

ED/MD/102

TABLE DES MATIERES

	Page
ORDRE DU JOUR	1
PARTIE I - DEROULEMENT DE LA CONFERENCE	3
A. Cérémonie d'ouverture	3
B. Organisation des travaux - Méthodologie	4
C. Session spéciale présidée par le Directeur général de l'UNESCO.....	5
D. Cérémonie de clôture	6
E. Remise de la médaille Comenius	7
F. Réunions en marge de la Conférence	7
PARTIE II - DOCUMENTS ISSUS DE LA CONFERENCE	9
A. Rapport général de la 46e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) présenté par M. Philippe Renard (Belgique), rapporteur	9
B. Conclusions et propositions d'action issues de la 46e session de la CIE	15
ANNEXES	
I Discours d'ouverture de M. Andrés G. Delich, ministre de l'éducation de l'Argentine	
II Discours d'ouverture de M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO	
III Discours d'ouverture de Mme Martine Brunshwig Graf, conseillère d'Etat, chef de la délégation suisse	
IV Discours d'ouverture de M. Abraham B. Borishade, ministre de l'éducation du Nigéria et président de la 46e session de la Conférence internationale de l'éducation	
V Discours de M. John Daniel, sous-directeur général pour l'éducation, lors de la remise de la médaille Comenius	
VI Discours de M. P. de Meijer, président du Conseil du BIE, lors de la remise de la médaille Comenius	
VII Discours de M. Eduard Zeman, ministre de l'éducation de la République tchèque lors de la remise de la médaille Comenius	
VIII Discours de M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO, à l'ouverture de la session spéciale consacrée à l'implication de la société civile dans l'action en faveur de l'Education pour tous	

- IX Résumé des présentations du panel de la session spéciale sur l'implication de la société civile en faveur de l'Education pour tous (EPT)
- X Message d'un jeune étudiant de l'école de Summerhill (Royaume-Uni) lors de la cérémonie de clôture
- XI Remerciements de Mme Cecilia Braslavsky, directrice du BIE
- XII Discours de clôture de M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO
- XIII Discours de clôture de Mme Martine Brunschwig Graf, conseillère d'Etat, chef de la délégation suisse
- XIV Discours de M. A. B. Borishade, ministre de l'éducation du Nigéria et président de la 46e session de la Conférence internationale de l'éducation
- XV Rapports des ateliers
- XVI Liste des intervenants dans les grands débats I et II
- XVII Liste des intervenants dans les ateliers
- XVIII Liste des documents distribués pendant la session
- XIX Liste des participants
- XX Secrétariat

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président
3. Election des vice-présidents et du rapporteur de la Conférence
4. Adoption de l'ordre du jour (ED/BIE/CONFINTED 46/1)
5. Organisation des travaux de la Conférence (ED/BIE/CONFINTED 46/2)
6. Examen du thème de la Conférence : "L'éducation pour tous pour apprendre à vivre ensemble" : contenus et stratégies d'apprentissage - problèmes et solutions" (ED/BIE/CONFINTED 46/3 et ED/BIE/CONFINTED 46/4) (Séances plénières, débats, ateliers)
7. Présentation des résultats des travaux de la Conférence par le Rapporteur général
8. Clôture de la Conférence

PARTIE I

DEROULEMENT DE LA CONFERENCE

A. Cérémonie d'ouverture

1. La 46e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE), convoquée par le Directeur général de l'UNESCO en application de la résolution 30 C/3 adoptée par la Conférence générale à sa 30e session, s'est tenue au Centre international de conférences à Genève, du 5 au 8 septembre 2001, sur le thème "L'EDUCATION POUR TOUS POUR APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE : contenus et stratégies d'apprentissage - problèmes et solutions".

2. Plus de six cents participants, dont quatre-vingts ministres et dix vice-ministres de l'éducation provenant de cent vingt-sept Etats membres de l'UNESCO ont pris part aux débats, aux côtés de représentants de neuf organisations intergouvernementales, de treize organisations non gouvernementales et de trois fondations. La liste des participants figure à l'annexe XIX.

3. Après la projection d'un bref document vidéo, présentation des situations d'éducation dans toutes les régions du monde, sur le thème "Vivre ensemble - Construire ensemble", la session a été officiellement ouverte par S.E. M. Andrés G. Delich, ministre de l'éducation et chef de la délégation de l'Argentine, pays qui avait assumé la présidence de la 45e session. L'allocution d'ouverture de M. Delich est reproduite à l'annexe I.

4. Le Président a donné la parole à M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO. Le discours du Directeur général figure à l'annexe II.

5. Le Président a ensuite invité Mme Martine Brunschwig Graf, conseillère d'Etat, chef du Département de l'instruction publique de la République et canton de Genève et chef de la délégation suisse, à s'adresser à la Conférence. Le discours de Mme Brunschwig Graf est reproduit à l'annexe III.

6. Le Président a alors donné la parole à M. Pieter de Meijer, président du Conseil du Bureau international d'éducation, qui a présenté les recommandations du Conseil concernant la composition du Bureau de la Conférence. La Conférence a accepté ces recommandations.

7. Sur proposition du Groupe électoral V(a) (Afrique), la Conférence a élu par acclamation S.E. M. Abraham B. Borishade, ministre de l'éducation du Nigéria, à la présidence de la 46e session de la CIE. Le discours inaugural de M. Borishade fait l'objet de l'annexe IV.

8. Le Président du Conseil du BIE a proposé de suspendre pour la session l'application de l'article 4.1 du Règlement intérieur de la CIE afin de porter de huit à dix le nombre de vice-présidents, pour qu'un nombre égal de membres de chaque groupe électoral puisse prendre part aux travaux du Bureau de la Conférence. Après avoir approuvé cette proposition, la Conférence a élu par acclamation les vice-présidents suivants :

S.E. Mme Mariana AYLWIN OYARZUN (Chili)
S.E. M. Radu DAMIAN (Roumanie)
S.E. M. Henry KOSGEY (Kenya)
M. Pieter de MEIJER (Pays-Bas)
S.E. M. Moncer ROUISSI (Tunisie)
S.E. M. Im SETHY (Cambodge)
S.E. M. Burchell WHITEMAN (Jamaïque)

S.E. M. Eduard ZEMAN (République tchèque)
S.E. Pr. Najib ZEROUALI OUARITI (Maroc)
S.E. M. Xinsheng ZHANG (Chine).

M. Philippe Renard (Belgique) a ensuite été élu par acclamation rapporteur de la Conférence.

9. La Conférence a également accepté la proposition du Conseil du BIE de confier la présidence du groupe de rédaction à M. Pieter de Meijer, président du Conseil et de recommander au Bureau de la CIE que le groupe de travail du Conseil, chargé d'aider le BIE à préparer la CIE, constitue le groupe de rédaction, en collaboration avec le rapporteur général et les rapporteurs des ateliers. Outre le Président du Conseil, ce groupe comprenait un représentant par groupe électoral, à savoir : Argentine, Canada, Nigéria, Qatar, République tchèque, Thaïlande ; M. Régnier (France) en était, *ad personam*, le secrétaire exécutif.

10. Le Président a présenté l'ordre du jour provisoire (ED/BIE/CONFINTED 46/1), qui a été adopté. Il figure au début de ce rapport. A l'invitation du Président, Mme Cecilia Braslavsky, directrice du BIE a commenté le document ED/BIE/CONFINTED 46/2, intitulé "Projet d'organisation des travaux de la Conférence", qui a été adopté.

B. Organisation des travaux - Méthodologie

11. Dans le but de répondre à un souhait maintes fois exprimé par de nombreux ministres, lors des sessions de la CIE, de pouvoir entamer et approfondir un véritable dialogue politique, le Conseil du BIE avait choisi une structure et une organisation différentes des sessions précédentes. Ainsi, les travaux se sont déroulés de la manière suivante :

- un grand débat d'introduction ;
- deux unités de discussion, consistant chacune en trois ateliers parallèles, suivis d'une plénière de synthèse ;
- un grand débat conclusif ;
- une séance de clôture.

12. Sur le plan méthodologique, les deux grands débats et les six ateliers se sont déroulés sous forme de panels-discussions, comprenant des intervenants principaux représentant divers acteurs de l'éducation (ministres, hauts fonctionnaires, chercheurs, experts, représentants d'organisations intergouvernementales ou non gouvernementales) et les diverses régions du monde. La liste des intervenants dans les deux grands débats figure à l'annexe XVI et celle des intervenants dans les ateliers à l'annexe XVII. Les rapports des ateliers sont reproduits à l'annexe XV.

13. Parmi les innovations qui ont marqué cette CIE, il faut signaler une utilisation importante de l'audiovisuel et des TIC : document vidéo d'introduction lors des sessions d'ouverture et de clôture ; documents vidéo de "bonnes pratiques" réalisés dans le cadre du projet BRIDGE (jeunes professionnels) du BIE, en introduction à chacun des six ateliers ; enregistrement d'une émission de télévision (table ronde de ministres) avec le concours de la TV locale "Léman bleu" ; présentation d'une centaine de "bonnes pratiques" sur le site de la CIE ; résumés des travaux accessibles sur l'Internet dès le lendemain, etc.

14. D'autres innovations ont également été introduites dans la phase de préparation de la CIE (Netforum, messages des ministres, site Internet). Ainsi, plus de deux cents personnes se sont inscrites au Netforum et plus de cent messages ont été envoyés par les ministres avant la

Conférence. Ils sont accessibles sur le site de la Conférence et feront l'objet d'une publication. Un numéro spécial de *PERSPECTIVES*, revue trimestrielle d'éducation comparée de l'UNESCO a été consacré au thème de la Conférence. Un numéro spécial d'Innovation et une affiche ont également été édités en avril dernier afin de faire mieux connaître la CIE.

15. L'organisation de la Conférence a été rendue possible grâce à de nombreux partenariats, sous forme de contributions intellectuelles et/ou financières fournies par les ministères de l'éducation, les commissions nationales pour l'UNESCO, les centres de recherche et de formation de plusieurs pays (Allemagne, Argentine, Canada, Cuba, Danemark, Espagne, Finlande, France, Japon, Malaisie, Norvège, Pays-Bas, République tchèque, Suisse), par l'Unité de l'UNESCO sur le suivi du Forum de Dakar, le *Commonwealth of Learning*, le Programme de formation à l'éducation interculturelle bilingue pour les pays andins (PROEIB-ANDES), le projet BERUM (Pérou), l'Institut universitaire d'études du développement (IUED, Genève), la Cité des sciences et de l'industrie (Paris) et le *Centre for the Study of Violence and Reconciliation* (Afrique du Sud).

16. L'organisation - et spécialement le bon déroulement de la Conférence - a aussi été rendue possible grâce à l'engagement actif et au soutien des différentes unités de l'UNESCO (services centraux du Secteur de l'éducation, bureaux régionaux et d'autres services du Secrétariat) qui ont collaboré étroitement durant cette 46e session de la CIE. La liste des membres du Secrétariat figure en annexe XX.

C. Session spéciale présidée par le Directeur général de l'UNESCO

17. Une session spéciale, présidée par M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO, a eu lieu le 8 septembre au matin, sur le thème de "L'implication de la société civile dans l'action en faveur de l'Éducation pour tous (EPT)". Le discours prononcé par M. Matsuura à l'ouverture de cette session est joint en annexe VIII.

18. Cette séance spéciale fut remarquable à la fois par sa dimension symbolique et par sa teneur de fond. Réunie par le Directeur général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura, elle a regroupé 80 ministres et 10 ministres adjoints de l'éducation ainsi que 400 représentants gouvernementaux et non gouvernementaux qui se sont retrouvés sur une même plate-forme pour discuter à partir d'exemples concrets, de la manière dont leur collaboration est mise en oeuvre en pratique. Les ministres de l'éducation du Ghana et du Mozambique, le Secrétaire de l'éducation du Népal et le Ministre adjoint de l'éducation du Yémen ont été rejoints par les représentants des organisations de la société civile de trois de ces pays. Ils ont exposé des expériences de partenariat pour l'EPT et ainsi identifié les étapes pratiques pour renforcer la contribution à l'EPT et promouvoir de meilleures relations gouvernement/société civile. Le Secrétaire général de l'Internationale de l'éducation a présenté une réponse analytique suivie d'un débat animé.

19. Cette séance spéciale entièrement consacrée à la participation de la société civile dans l'EPT est le reflet même de l'importance grandissante attachée au rôle des organisations non gouvernementales et de la société civile dans les processus et le mouvement EPT. Le succès de l'EPT dépend de la mobilisation de tous les partenaires et acteurs, auxquels on aura préalablement donné les moyens de jouer pleinement leur rôle dans un processus reposant d'abord sur une base démocratique solide.

20. A Dakar, les gouvernements se sont mis d'accord sur leur "devoir de veiller à ce que les buts et objectifs de l'éducation pour tous soient réalisés de façon durable" (paragraphe 2 du Cadre d'action de Dakar) et que cette responsabilité "pour être menée à bien et avec efficacité, requiert de larges partenariats dans les pays" (paragraphe 2). Les participants au Forum mondial sur l'éducation

se sont engagés à "faire en sorte que la société civile s'investisse activement dans la formulation, la mise en oeuvre et le suivi de stratégies de développement de l'éducation" (paragraphe 8).

21. La séance spéciale s'est particulièrement penchée sur la problématique de la participation de la société civile au processus de formulation des politiques, un concept perçu comme allant plus loin que le développement d'actions spécifiques en faveur de l'EPT. La séance a permis de poser la question clé de comment les pays peuvent aller d'une claire reconnaissance du rôle de la société civile dans la formulation des politiques vers une participation et des partenariats renouvelés. Les représentants gouvernementaux et non gouvernementaux invités ont discuté des exemples, des possibilités et des conditions préalables dans la perspective d'une inclusion effective de la société civile dans la formulation des politiques, la planification et l'action qui sont liées à la réalisation des objectifs de Dakar.

22. Un résumé des présentations du panel figure à l'annexe IX. Un rapport de synthèse plus complet sera publié séparément.

D. Cérémonie de clôture

23. Après la projection du document vidéo qui avait introduit la 46e session de la CIE, les participants ont écouté deux chansons - sur les thèmes de l'amitié, de la tolérance et de l'ouverture au monde - interprétées avec fraîcheur et musicalité par le "Petit chœur de l'enseignement primaire" de Genève.

24. Un jeune étudiant de l'Ecole de Summerhill (G-B) a ensuite adressé un message à la Conférence, sur le thème de l'apprentissage de la citoyenneté. Le texte figure à l'annexe X.

25. Le Président a alors ouvert officiellement la dernière séance de la Conférence, consacrée à la présentation du rapport général, à l'adoption des "Conclusions et propositions d'action" issues de la 46e session de la CIE et à la cérémonie de clôture proprement dite.

26. Le Président a tout d'abord donné la parole à M. Philippe Renard (Belgique) pour la présentation de son rapport oral, dont la retranscription figure dans la partie II.A de ce rapport. La Conférence a adopté le rapport général par acclamation.

27. Le Président a ensuite demandé à M. Pieter de Meijer, président du Conseil du BIE et président du groupe de rédaction, de présenter le projet de "Conclusions et propositions d'action" issues de la 46e session de la CIE. Le Président a fait part à la Conférence de la suggestion du Bureau de la 46e CIE, réuni conjointement avec le Bureau du Conseil du BIE, d'introduire quelques amendements mineurs au projet de texte. La Conférence a accepté ces amendements et, sur la proposition du Président du Conseil du BIE, soutenue par le chef de la délégation du Canada, décidé de ne pas introduire de nouveaux amendements. Les "Conclusions et propositions d'action" ont été adoptées par acclamation. Le document figure dans la partie II.B de ce rapport. Les délégations de l'Irak¹ et de l'Inde² ont été invitées à faire parvenir leurs remarques par écrit à la directrice du BIE, Secrétaire générale de la Conférence, afin qu'elles figurent dans le rapport final.

¹ Par courrier daté du 19 septembre 2001, la délégation permanente de l'Irak a demandé l'introduction, dans la dernière phrase du paragraphe 6, du terme "sanctions".

² Par courrier du 12 septembre 2001, le chef de la délégation de l'Inde à la 46e session de la CIE, a fait parvenir les remarques suivantes : "Si le projet de conclusions reflète bien le consensus auquel la Conférence est parvenue, il n'en demeure pas moins que trois points soulevés au cours des ateliers et des grands débats n'y figurent pas et devraient être mentionnés dans le rapport final. Premièrement, la nécessité d'"apprendre à vivre ensemble" n'est qu'un aspect d'une discipline plus large, à savoir "l'éducation aux valeurs humaines". L'UNESCO devrait

28. Mme Cecilia Braslavsky, directrice du BIE s'est ensuite adressée à la Conférence pour exprimer ses remerciements à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette session. Le texte de son allocution est joint à l'annexe XI.

29. Le Président a invité M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO, à prononcer son discours de clôture. Le texte figure en annexe XII.

30. Le Président a donné la parole à Mme Martine Brunschwig Graf, conseillère d'Etat, chef du Département de l'instruction publique de la République et canton de Genève et chef de la délégation suisse. L'allocution de Mme Brunschwig Graf fait l'objet de l'annexe XIII.

31. Après deux chansons interprétées par le "Petit chœur de l'enseignement primaire" de Genève, le Président a prononcé une brève allocution, avant d'annoncer la clôture de la 46e session de la CIE. Le discours de M. Borishade figure à l'annexe XIV.

E. Remise de la médaille Comenius

32. Le jeudi 6 septembre en soirée, la médaille Comenius a été remise, par M. Eduard Zeman, ministre de l'éducation de la République tchèque et M. John Daniel, sous-directeur général pour l'éducation, à cinq éducateurs et trois projets sélectionnés par le jury présidé par M. Pieter de Meijer, président du Conseil du BIE, dont le Directeur général de l'UNESCO avait entériné les choix. Les discours prononcés par MM. Daniel, de Meijer et Zeman sont reproduits aux annexes V, VI et VII. La médaille Comenius est destinée à récompenser des réalisations remarquables dans les domaines de la recherche et de l'innovation pédagogiques, qui ont contribué de façon significative au développement et au renouveau de l'éducation. Les lauréats 2001 sont :

M. Abdul Kader AHMED (Bahreïn)
M. Thomas A. BEDIAKO (Ghana)
M. Yves BRUNSVICK (France, à titre posthume)
M. Pablo LATAPI SARRE (Mexique)
M. Sook Jong LEE (République de Corée)
le projet "Comunidade Solidaria" (Brésil)
le projet "Life Science" (Namibie) et
l'Ecole professionnelle "Atanas Bourov" (Bulgarie).

F. Réunions en marge de la Conférence

33. Parallèlement aux travaux de la Conférence, les réunions ci-après ont eu lieu :

(a) lundi 3 et mardi 4 septembre : Séminaire international de recherche sur "La problématique du *vivre ensemble* dans les curriculums", organisé par le BIE,

s'efforcer d'élaborer un code de valeurs universelles qui serait accepté dans le monde entier. Deuxièmement, elle devrait oser prendre la responsabilité d'être, à l'échelle mondiale, le chef de file intellectuel qui s'efforce d'atténuer les différences dans le domaine des croyances religieuses, de la pensée économique et politique, des systèmes de connaissance, des modes de vie, etc. Elle devrait en vérité promouvoir le droit de tout être humain de choisir entre les possibilités les plus diverses, sans crainte et sans contrainte ; et troisièmement, l'UNESCO devrait encourager et diffuser les techniques de l'information et de la communication, en particulier SIMPUTER, dispositif mis au point par l'Inde, qui permettra de dispenser une éducation de base dans les régions reculées et aux couches défavorisées de la société en développant l'auto-instruction, dans le cadre d'une politique plus vaste de réduction de la fracture numérique et d'adaptation des possibilités offertes par les TIC aux besoins d'éducation en général et d'éducation pour tous en particulier".

l'Université de Genève (FPSE) et le Service de la recherche en éducation (SRED) du canton de Genève ;

- (b) mardi 4 septembre : Séminaire de haut niveau pour les ministres africains de l'éducation, organisé par l'IICBA, le BREDA et le Secteur de l'éducation de l'UNESCO ;
- (c) jeudi 6 septembre : *Demain l'éducation ...*, émission/débat de télévision enregistrée en direct et retransmise sur la chaîne *Léman bleu TV Genève* ;
- (d) vendredi 7 septembre : Consultation informelle sur l'initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles, organisée par le Secteur de l'éducation de l'UNESCO ;
- (e) vendredi 7 septembre : Réunion de travail dans les domaines de compétence du BIE avec les ministres de l'éducation des Etats du Golfe.

34. La Conférence a également permis au Directeur général de l'UNESCO, au Sous-Directeur général pour l'éducation ainsi qu'à la Directrice du BIE, d'avoir de nombreux entretiens bilatéraux et des discussions informelles, soit avec des ministres, des délégués ainsi que des représentants d'organisations intergouvernementales et d'ONG.

PARTIE II

DOCUMENTS ISSUS DE LA CONFERENCE

A. RAPPORT GENERAL DE LA 46e SESSION DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'EDUCATION (CIE)³ PRESENTE PAR M. PHILIPPE RENARD (BELGIQUE), RAPPORTEUR

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,
Monsieur le Directeur général de l'UNESCO,
Monsieur le Président du Conseil du BIE,
Madame la Directrice du BIE,
Monsieur le Sous-Directeur général pour l'éducation,
Mesdames et Messieurs,

Je vais donc vous présenter le rapport oral de cette 46e session. Ce rapport sera inclus dans le rapport final qui vous sera communiqué ultérieurement.

C'est évidemment un exercice difficile parce que résumer vingt heures de débats, parfois animés, toujours intéressants, en vingt minutes et - les contraintes de temps sont ce qu'elles sont - fait que, inévitablement et contrairement aux enfants que l'on vient d'entendre, je vais créer des frustrations. Je vous prie d'ores et déjà de m'en excuser.

Je pense qu'il faut commencer ce rapport en faisant état du succès de cette Conférence. Ce n'est pas du tout un constat d'autosatisfaction. Je suis ici en tant que "notaire" et donc j'ai réellement voulu - et à tout moment - garder un regard neutre, extérieur, sur cet événement auquel je suis extrêmement fier d'avoir participé évidemment et ce d'autant plus que, comme vous le savez, il y a plus de six cents participants qui se sont inscrits, dont quatre-vingts ministres, dix vice-ministres de l'éducation, neuf organisations intergouvernementales et treize ONG, qui proviennent de cent vingt-sept Etats membres de l'UNESCO. Je pense donc que, simplement au niveau de la participation, c'est un succès réel.

L'objectif de la Conférence était d'intensifier et d'enrichir le dialogue au niveau des politiques de l'éducation sur les problèmes et les perspectives de solution en vue d'améliorer la qualité de l'éducation pour apprendre à vivre ensemble. Je pense que cet objectif, sincèrement, a été largement atteint. La méthodologie qui a été choisie par le Bureau international d'éducation et son Conseil, mais aussi la qualité de votre implication dans les débats, ont fait que ceux-ci ont été d'une très grande richesse et, dois-je vous le dire, extrêmement difficiles à résumer.

Le fait qu'autant de Ministres et autant d'acteurs des systèmes éducatifs soient présents ici à Genève montre, Madame la Ministre de l'éducation du canton de Genève, que, outre les grandes qualités d'hospitalité qui vous sont bien entendu reconnues, ils attachent une énorme importance à leur responsabilité politique quant à l'amélioration des systèmes d'éducation publique, la nécessité

³ Le texte qui suit est la simple retranscription, à partir de l'enregistrement magnétique, du Rapport oral présenté par M. Renard lors de la cérémonie de clôture de la CIE. Dans le souci de préserver son authenticité, il n'a pas été retravaillé sur le plan du style et doit donc être lu en tenant compte des conditions particulières de sa rédaction, notamment du peu de temps à disposition.

de conserver le pilotage de ces systèmes, de leurs contenus, de leurs curriculums, à un niveau qui ne soit pas celui d'un marché mais bien celui de ceux qui ont le devoir de préparer l'avenir et de préserver le bien commun et l'équité.

Le Directeur général de l'UNESCO, dans son allocution introductive, a tracé je pense les pistes de notre travail et on les retrouvera dans la suite de ce rapport. La première perspective qui nous a été donnée, c'est celle de la cohésion sociale, de l'harmonie et de la non-violence ; la seconde était celle de la paix, de la compréhension mutuelle et de l'amitié. Je crois pouvoir dire que l'ensemble de nos travaux et le climat de cette session ont effectivement été placés sous cette double perspective.

Dans les systèmes éducatifs, ces pistes sont à concrétiser au travers de l'amélioration de la qualité de l'éducation de base pour tous et de l'acquisition effective de compétences, notamment en langues et en culture scientifique, avec une perspective essentielle d'acquisition de compétences de vie sociale : communiquer avec les autres, entreprendre des actions communes ; participer et construire une confiance mutuelle.

En quelques mots, je vais tenter de résumer les débats qui ont suivi, en sessions plénières, les six ateliers des Unités de discussion I et II, c'est-à-dire ce qui concernait l'éducation de qualité pour tous pour vivre ensemble, la démocratie et la cohésion sociale, d'une part, et, d'autre part, les connaissances, les technologies et le futur de l'école. Vous avez déjà entendu les rapports des différents rapporteurs ; je ne vais donc pas reprendre leurs rapports - ce serait complètement inutile - je vais simplement tenter de faire une synthèse générale.

SYNTHESE GENERALE

EDUCATION DE QUALITE POUR TOUS POUR APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE : DEMOCRATIE ET COHESION SOCIALE

La mondialisation est le contexte du siècle à venir. Les grands bouleversements politiques, économiques et sociaux qui ont marqué les 50 dernières années se trouvent dans cette approche de notre monde et l'éducation en fait partie intégrante.

L'institutionnalisation de l'éducation au siècle passé, parfois encore aujourd'hui malheureusement, avait pour but de renforcer les identités nationales, voire les nationalismes de tout type.

Les empires économiques, y compris ceux de l'information, qui dominent le marché et creusent le fossé entre les pays du Nord et du Sud, qui provoquent la fuite des cerveaux et instrumentalisent parfois, au travers des institutions financières mondiales, la baisse de la qualité de l'éducation, ne sont pas du tout les modèles que nous souhaitons promouvoir.

Ce n'est pas de cette mondialisation là que nous voulons. L'homme d'abord, dans son individualité, doit être éduqué au "vivre ensemble", pour analyser, penser son unicité et devenir capable de s'enrichir de la diversité. Dans le même temps, une approche nécessaire des résultats minimums et des conditions minimales de l'éducation pour tous doit être réalisée, avec, par exemple, l'aide des organisations internationales qui se préoccupent de l'éducation.

L'éducation est, nous en sommes tous convaincus, un droit. Ce droit devra s'exercer dans le contexte de la mondialisation économique pour lui donner son visage humain. J'ai beaucoup aimé et je la cite avec plaisir la phrase suivante : "Le monde n'est pas un marché mais un village". Et à ce village-là, je pense que nous sommes tous fiers d'appartenir.

Agir ensemble pour apprendre à vivre ensemble, dans le respect des cultures et des langues, tel est le rôle de l'éducation du XXI^e siècle.

Des attentes fortes des participants sur les relations entre l'éducation à la citoyenneté, la gouvernance démocratique et le développement durable ont suscité des discussions extrêmement ouvertes et mis en évidence des champs conceptuels qu'il faudra encore explorer de manière plus approfondie :

- Quelle est la définition de la citoyenneté ?
- Comment la mettre en oeuvre ?
- Comment relever le défi d'une éducation citoyenne ouverte tant sur le niveau local que sur le niveau régional et, bien sûr, sur le niveau mondial ?

La réponse à ces questions passe sans doute par l'acceptation, comme méthode, de la "géométrie variable". J'ai personnellement beaucoup aimé le concept de "glo-location" qui a été développé par M. Benavot et dont vous avez tous pris conscience ou connaissance plus exactement. Les situations concrètes sont bien évidemment différentes mais il ressort fortement, depuis le début, un appel à la mise en oeuvre des valeurs de justice et de solidarité entre tous les pays. Même si l'école - et quand je parle de l'école je ne parle pas uniquement du lieu physique, je parle de l'institution d'éducation - ne s'est pas éveillée tôt à la réalité d'un monde multiculturel, elle doit garantir une éducation de qualité pour tous et faciliter le vivre ensemble par des curriculums flexibles et réalistes. Il n'y a pas de solution unique à ce niveau pour permettre à tous d'accéder à la dignité dans le respect des diversités et des différences culturelles, sociales ou idéologiques.

STRATEGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE DES LANGUES POUR LA COMPREHENSION ET LA COMMUNICATION

Concernant plus particulièrement les stratégies d'enseignement et d'apprentissage pour les langues, il me paraît - et plusieurs intervenants l'ont signalé aussi - que ce qui a marqué était la phrase qui se trouvait dans l'introduction vidéo que nous avons vue du professeur tchèque qui disait : "plus on parle de langues, plus on est humain".

La majorité des pays, dans le monde, sont pluri- ou multilingues et, si la langue est un vecteur de communication, elle est aussi profondément ancrée dans la culture de chacun.

Il apparaît de plus en plus que la langue de l'enseignement au début de la scolarité, à un moment si crucial pour l'avenir des apprentissages, devrait être la langue maternelle. Mais la question ne fait pas l'unanimité partout et devrait être encore approfondie.

L'apprentissage des langues dans le cadre de la mondialisation, est un moyen de faciliter la mobilité et la communication.

Là aussi des solutions simples ne semblent pas exister et des modèles universels encore moins. En revanche, des échanges de bonnes pratiques et d'expériences sont souhaités par tous, notamment pour les professeurs en formation initiale et continue.

Il est clair pour tous que l'apprentissage des langues est un élément clé pour vivre ensemble. Toutefois, se posent les questions des moyens à mettre en oeuvre, notamment pour les pays les moins développés.

Il paraît aussi évident que l'environnement politique et économique doit être tel qu'il permette cette éducation aux langues et à vivre ensemble, en insistant sur la compréhension et la communication.

PROGRES SCIENTIFIQUE ET ENSEIGNEMENT DES SCIENCES : CONNAISSANCES DE BASE, INTERDISCIPLINARITE ET PROBLEMES ETHIQUES

Concernant le progrès scientifique et l'enseignement des sciences, il me semble que les débats ont porté essentiellement sur le fait que les sciences ne peuvent être enseignées pour elles-mêmes, qu'elles sont porteuses de valeurs universelles mais qu'elles doivent, dans leur enseignement, être nécessairement contextualisées, orientées vers le réel, vers la vie, de manière à donner une dimension éthique à l'apprentissage et au développement de l'"apprendre à apprendre" pour soi-même et avec les autres. Mais là également, le manque d'infrastructures, le manque de moyens, le manque de professeurs, manifestement, pose problème pour un grand nombre de pays et un soutien de la communauté internationale est indispensable.

REDUIRE L'ECART ENTRE RICHES ET PAUVRES EN INFORMATION : LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET L'AVENIR DE L'ECOLE

La réduction de l'écart - ce que l'on appelle en anglais, le "gap" informatique ou d'informations entre les pays riches et les pays pauvres - ce fossé existe incontestablement. Il serait malhonnête de ne pas le reconnaître. Mais ce fossé n'existe pas qu'entre pays ou entre régions (comprises au sens du système des Nations Unies) mais aussi entre régions au sens des pays et au sens des groupes sociaux eux-mêmes.

Or, il est évident que les TIC sont potentiellement une source d'innovation et de créativité. Il est clair que les écoles qui se voient dotées de moyens dans ce domaine, peuvent constituer des centres, et des centres communautaires, des centres interactifs de développement permettant aussi bien la formation initiale que la formation des adultes, etc.

Une démarche planifiée au niveau mondial est souhaitée ; le développement de partenariats, sans oublier les autres médias - on parle en fait de la télévision, du livre, etc. - pourrait permettre de réduire ce fossé et là, incontestablement, c'est l'un des éléments du développement d'une citoyenneté mondiale.

Les enseignants, quant à eux, doivent non seulement avoir la possibilité d'acquérir une "alphabétisation informatique" mais plus que cela, ils doivent être en situation de devenir des créateurs d'objets et de méthodes pédagogiques, avec l'aide des nouvelles technologies : c'est l'un des défis qu'il faudra aussi relever.

Je vais passer maintenant à la thématique du second grand débat et, si vous le voulez bien, je vais le relire en entier : **"Une éducation de qualité pour vivre ensemble au XXIe siècle : intensifier le dialogue politique international sur les structures, les contenus, les méthodes et les moyens d'enseignement, mobiliser les acteurs et les partenariats"**.

Le titre du thème est long. Les débats l'ont été aussi pour les personnes qui restèrent jusqu'à la fin, et le dernier groupe de personnes présentes dans la salle était à peu près égal à celui des intervenants à la tribune. Il n'empêche que les débats ont été extrêmement intéressants et j'en relève quelques constats.

Tout d'abord, l'école reste souvent renfermée sur elle-même, prisonnière de ses traditions, prisonnière de sa culture, prisonnière peut-être de son institutionnalisation. Elle n'entretient pas assez de contacts avec la société.

Et si on pousse le raisonnement jusqu'au bout, on pourrait se dire : "mais mon Dieu, depuis le temps que l'on organise des conférences sur les curriculums, sur les apprentissages, sur l'organisation et la gestion des établissements scolaires, comment se fait-il que nous en soyons toujours dans cette situation-là ?" Il est donc grand temps - et plusieurs délégués l'ont souhaité - il est donc grand temps de passer aux actes. Je me réfère là aussi à l'étudiant qui vient d'intervenir avant moi.

Les parents se sentent globalement peu écoutés dans ce système et se demandent quel est le sens de ce que fait l'école ? Les savoirs à eux seuls suffisent-ils ? Quelles compétences faut-il privilégier ?

Ils ne sont pas les seuls à se poser des questions. Nous savons tous - les spécialistes de l'éducation aussi bien que les décideurs politiques - que les réformes en éducation sont longues à mettre en oeuvre, qu'elles sont coûteuses mais que l'éducation est incontestablement un investissement tant au niveau individuel qu'au niveau de la société. Il faudra donc trouver les moyens de convaincre les autorités et l'ensemble de la société. Que cette éducation pour le XXI^e siècle, cette éducation à vivre ensemble est un investissement au niveau sociétal - et quand je dis au niveau sociétal, je parle bien sûr du niveau, mondial, régional et national.

Comment parler de qualité de l'éducation quand l'accès aux écoles n'est pas possible pour des raisons de conflits armés ou de pressions politiques voire psychologiques ? Quel sens garde encore, dans ces circonstances, le droit à l'éducation ? De quelle qualité parle-t-on ?

Dans de nombreux pays, les moyens essentiels manquent : manque de professeurs, manque ou quasi-manque de manuels scolaires, accès difficile aux technologies de l'information, sans parler des méthodologies d'évaluation des besoins, de construction des programmes, d'enseignement ou d'évaluation des résultats.

Par ailleurs, il faut se poser la question suivante : si l'on peut mesurer l'ensemble de ces critères par des indicateurs quantitatifs, par exemple - et je pense que c'est une question fondamentale - comment évaluer la qualité des relations humaines et du savoir et vouloir vivre ensemble ?

Dans le champ du vivre ensemble, il semble clair que la vision d'une harmonie mondiale est une sorte - et je m'excuse si je fais référence à un chanteur belge - de quête de "l'inaccessible étoile". Les conflits existent, ils sont inévitables. Ce qu'il faut faire - je vous parle de conflits culturels bien entendu - c'est apprendre aux jeunes à pouvoir les gérer, donc leur donner les moyens de la prévention et de la gestion de ces conflits.

PISTES D'ACTION

Les pistes d'action sont nombreuses et je ne vais pas toutes les citer. En voici simplement une sélection.

La première affirmation - et je pense qu'elle a été redondante tout au long de cette Conférence - c'est une volonté forte de mieux connaître et de faire partager les expériences et les bonnes pratiques, dans le domaine tant de la qualité de l'enseignement que de celui des réformes ou des pratiques en éducation.

C'est aussi une conscience profonde que l'école doit tisser des partenariats à tous les niveaux (local, régional, mondial), avec tous les acteurs de la société, y compris du monde économique, afin de développer les ressources humaines et la cohésion sociale. Le partenariat ainsi conçu, doit s'entendre comme un processus d'appropriation pour permettre à chacun de reprendre à son compte le système éducatif et mobiliser les énergies et moyens locaux tout autour de l'école, bien sûr, mais aussi autour des différents processus mis en oeuvre à l'école aussi bien dans la planification que, par exemple, dans les curriculums qui sont parfois des objets difficiles à manier. Une remarque à ce niveau : ce type de partenariat doit aussi permettre, par la transparence, d'éradiquer un certain nombre de gaspillages et parfois la corruption.

Les cultures, bien sûr, ne peuvent être hiérarchisées, et seule l'éducation à l'empathie doit permettre la gestion efficace des conflits à ce niveau-là.

Je vais terminer en reprenant quelques interventions concernant l'avenir. Nous parlons de l'éducation au XXI^e siècle, nous sommes en 2001, et avons donc devant nous 99 ans de ce XXI^e siècle. La plupart d'entre nous ne seront pas là pour en voir la conclusion. Enfin, je vous le souhaite - moi je ne me fais pas trop d'illusions - mais il est clair que prévoir l'avenir, excepté pour des personnes qui en font commerce, est un exercice difficile. Quelles seront les connaissances ? Quelles seront les compétences dont les jeunes de demain auront besoin pour s'intégrer et vivre dans la société ? Quelles seront les compétences dont les professeurs de demain auront besoin pour enseigner ? Ceux qui sont pour l'instant en formation dans nos écoles normales, dans nos universités, enseigneront dans les trente prochaines années. Personne ne peut répondre à cette question.

Je voudrais faire ici référence à un très grand pédagogue anglais qui dit que, dans dix ans, 30 % des connaissances qu'on enseignera ne sont pas encore connues aujourd'hui. Donc je crois que l'on doit fatalement revenir vers des compétences, des "savoirs mis en action", une capacité à traduire des savoirs dans des actions vers des compétences fondamentales, des compétences clés, comme le veut la traduction française du terme anglais que j'utilise.

Ces compétences clés me semblent avoir été identifiées au cours de l'ensemble de nos débats. Ce sont essentiellement :

1. apprendre à apprendre (que l'on traduit dans un programme du style "Life long learning", mais c'est apprendre à apprendre, fondamentalement) ;
2. l'utilisation de manière pertinente et efficace des technologies de la communication ;
3. l'éducation scientifique, y compris les mathématiques, bien entendu ;
4. et les compétences sociales, les compétences pour vivre ensemble, la tolérance, l'empathie.

En conclusion, nous pourrions dire, incontestablement, que la qualité de l'éducation, en tenant compte de ces critères-là, est aussi la qualité de la vie et que, par conséquent, les moyens nécessaires doivent être garantis à tous pour accéder à cette qualité de vie. Deux remarques pour terminer - parce que je pense que j'ai dépassé mon temps. Il y a eu de nombreux débats sur le statut des enseignants, de nombreuses remarques. Je suis un enseignant, je suis un enseignant universitaire, c'est-à-dire pas très bon d'un point de vue pédagogique ! Plus on monte dans le système d'enseignement, moins on a besoin d'être bon dans le domaine pédagogique. Plusieurs délégués ont insisté sur le fait qu'il est grand temps de revoir le statut des enseignants, il faut revaloriser le traitement des enseignants, concrètement, dans l'ensemble des pays, il faut revoir la

formation initiale et continue ; il faut valoriser leur action et les soutenir. La société dans son ensemble a une mission à ce niveau-là, j'en suis convaincu.

Nous avons beaucoup parlé de la qualité et nous nous sommes souvent demandé ce que cela pouvait être. Je pense évidemment qu'il y a plusieurs approches, mais une approche est ce qui combine à la fois la volonté et un double mécanisme qui est relativement simple théoriquement ou conceptuellement, mais qui est extrêmement difficile à mettre en oeuvre. C'est celui de la double évaluation. L'évaluation interne et l'évaluation externe. Cela n'a pas été strictement discuté, c'est simplement par rapport aux débats qui se sont tenus que je souhaitais apporter cet éclaircissement. Je pense qu'il faut nécessairement accepter que, dans l'évaluation interne, c'est avoir le regard des autres porté sur nous-mêmes, et dans l'évaluation externe cela est encore plus dur puisque ce sont ceux qui ne participent pas à la communauté scolaire qui évaluent.

Voilà. Je vous remercie de m'avoir écouté, j'espère ne pas avoir créé trop de frustrations. Je vous l'avais dit au départ et j'espère avoir été plus ou moins fidèle à l'ensemble des débats. Dans tous les cas, je peux vous dire que je suis extrêmement fier d'avoir pu y participer.

Merci beaucoup.

B. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS D'ACTION ISSUES DE LA 46e SESSION DE LA CIE

PREAMBULE

1. Le Bureau international d'éducation, en tant que centre spécialisé de l'UNESCO sur les contenus, les structures et les méthodes de l'éducation, a organisé la 46e session de la Conférence internationale de l'éducation à Genève du 5 au 8 septembre 2001.
2. Plus de six cents participants, dont quatre-vingt ministres et dix vice-ministres de l'éducation provenant de 127 Etats membres de l'UNESCO ont pris part aux débats, aux côtés de représentants de neuf organisations intergouvernementales, de treize organisations non gouvernementales et de trois fondations.
3. L'objectif d'intensifier et d'enrichir le dialogue au niveau des politiques de l'éducation sur les problèmes et les perspectives de solution en vue d'améliorer la qualité de l'éducation pour *apprendre à vivre ensemble* a été largement atteint. Les conclusions et les propositions d'action qui suivent présentent les points saillants des débats et des travaux préparatoires (Netforum, messages des ministres, rapports nationaux, bonnes pratiques, etc.). L'ensemble sera mis en valeur dans le rapport général, les rapports des ateliers ainsi que dans les autres documents qui seront publiés après la Conférence.
4. Ces conclusions, adoptées le 8 septembre 2001, sont issues des grands débats, des sessions plénières et des six ateliers organisés au cours de la Conférence. Elles sont destinées aux gouvernements, aux organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales, aux enseignants et aux organisations de la profession enseignante, aux médias et à tous les acteurs dans la société civile qui déploient des efforts pour améliorer la qualité de l'éducation, favoriser le dialogue et développer la capacité de vivre ensemble.

LES DEFIS

5. Etant donné l'énorme complexité des problèmes auxquels font face toutes les sociétés, notamment la mondialisation, des inégalités intolérables entre et au sein des pays, *apprendre à vivre ensemble*, concept forgé par la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, s'impose comme une nécessité dans toutes les régions du monde.

6. L'un des défis majeurs posés aux systèmes éducatifs reste celui d'assurer et de respecter le droit à l'éducation pour tous. Cependant, le droit pour les enfants d'accéder librement aux écoles est loin d'être respecté partout dans le monde, spécialement dans les pays qui vivent des situations de guerre, d'occupation, de violences et d'intolérance.

7. L'appel à l'éducation pour résoudre les défis qui se posent aux sociétés n'est pas un phénomène nouveau. En revanche, les attentes se font aujourd'hui beaucoup plus pressantes, donnant le sentiment que l'éducation peut, à elle seule, résoudre les problèmes rencontrés dans les pays et sur le plan international.

8. L'éducation formelle et l'éducation non formelle sont des outils indispensables pour engager et promouvoir des processus de construction durables de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme, mais elles ne peuvent à elles seules apporter des solutions à la complexité, aux tensions, voire aux contradictions du monde actuel.

9. Il s'avère cependant essentiel, comme l'ont souligné la Déclaration de Jomtien et le Cadre d'action de Dakar, d'accompagner les efforts de développement de l'éducation aux niveaux national et international par des stratégies globales pour l'éradication de la pauvreté et pour la participation à la vie politique, sociale et culturelle.

10. La réalisation de l'objectif d'éducation pour tous va au-delà de l'effort de scolarisation universelle. Dans le contexte de chaque pays, la recherche de la cohésion sociale, la lutte contre les inégalités, le respect de la diversité culturelle et l'accès à une société du savoir, que peuvent faciliter les technologies de l'information et de la communication, seront réalisés grâce à des politiques focalisées sur l'amélioration de la qualité de l'éducation.

11. Ces politiques doivent surmonter les obstacles dus aux inégalités d'accès et aux risques d'exclusion dans le domaine des langues et celui des sciences et des technologies.

- En ce qui concerne les langues, on constate que la réalité, dans de nombreux pays, est plurilingue, bien qu'une seule langue figure comme langue officielle de communication.
- S'agissant des sciences et des technologies, spécialement celles de l'information et de la communication, le fossé se creuse du fait de l'inégalité d'accès aux avancées les plus récentes.

POLITIQUES ET PRATIQUES EDUCATIVES

12. Partout dans le monde, se manifeste la volonté de nombre de gouvernements et d'enseignants d'adapter les contenus, les structures et les méthodes de l'éducation aux défis évoqués ci-dessus.

13. Les expériences des politiques et des pratiques éducatives, mettent en lumière la nécessité de considérer les réformes davantage comme des processus que des produits. Ces dernières peuvent naître aussi bien des décisions gouvernementales que des initiatives des autres parties prenantes. La

manière dont elles sont mises en oeuvre, par la mobilisation de tous les acteurs, est aussi importante que leur contenu.

14. Des accords fondamentaux au sein de la communauté internationale existent quant aux lignes d'action susceptibles de promouvoir la capacité et la volonté de vivre ensemble. Les responsables nationaux des politiques éducatives affirment clairement leur détermination à poursuivre la mise en oeuvre de ces accords.

15. L'évaluation des processus de réformes et des "bonnes pratiques", si elle fait ressortir les conditions propres à chaque contexte culturel, permet également de dégager certaines caractéristiques communes.

PROPOSITIONS D'ACTION

16. Le large éventail des pratiques didactiques et pédagogiques relatives au "vivre ensemble" appellent à être davantage connues, plus largement diffusées et exploitées en vue de renforcer les capacités endogènes des pays.

17. Un effort important de formation au dialogue politique s'avère indispensable pour atteindre l'objectif majeur de l'amélioration de la qualité de l'éducation pour tous.

18. Les processus de réforme devraient être poursuivis ou entrepris dans les domaines suivants :

➤ *Les contenus*

- En adaptant les curriculums et en mettant à jour les contenus, de manière à tenir compte :
 - des changements économiques et sociaux engendrés, en particulier par la mondialisation, les migrations, et la diversité culturelle ;
 - de la dimension éthique des évolutions scientifiques et technologiques ;
 - de l'importance croissante de la communication, de l'expression, de la capacité d'écoute et de dialogue, tout d'abord dans la langue maternelle, puis dans la langue officielle du pays ainsi que dans une ou plusieurs langues étrangères ;
 - de l'apport positif que peut apporter l'intégration des technologies dans les processus d'apprentissage.
- En développant non seulement des approches disciplinaires - mais aussi interdisciplinaires - et des compétences.
- En encourageant et en accompagnant les innovations.
- En cherchant, dans le développement des curriculums, à assurer leur pertinence à la fois sur les plans local, national et international.

➤ *Les méthodes*

- En privilégiant les méthodes actives d'apprentissage et le travail en équipe.
- En favorisant un développement complet et équilibré de la personnalité préparant l'individu à la pratique d'une citoyenneté active et ouverte sur le monde.

➤ *Les enseignants*

- En facilitant une réelle participation des enseignants à la prise de décision au sein de l'établissement, à travers la formation et d'autres moyens.
- En améliorant la formation des enseignants afin qu'ils puissent développer chez les élèves des comportements orientés vers des valeurs de solidarité et de tolérance, de manière à les préparer à prévenir et à résoudre pacifiquement les conflits ainsi qu'à respecter la diversité culturelle. En faisant évoluer la relation entre enseignant et élève, compte tenu de l'évolution de la société.
- En améliorant l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans la formation des enseignants et dans la pratique de la classe.

➤ *La vie quotidienne dans les établissements scolaires*

- En créant à l'école un climat de tolérance et de respect favorisant le développement d'une culture démocratique.
- En offrant un mode de fonctionnement de l'école qui stimule la participation des élèves à la prise de décision.
- En proposant une définition partagée des projets et des activités d'apprentissage.

➤ *La recherche en éducation*

- En développant des recherches qui clarifient le concept d'*Apprendre à vivre ensemble* et ses répercussions sur les politiques et les pratiques éducatives.
- En promouvant les recherches sur l'évolution des contenus et les méthodologies relatives à *Apprendre à vivre ensemble*.
- En stimulant la réalisation d'études comparatives à mettre en oeuvre dans un cadre sous-régional, régional et transrégional.

19. Les partenariats

- L'éducation n'étant pas la seule réponse au défi d'*Apprendre à vivre ensemble*, son amélioration exige l'engagement non seulement de l'école mais aussi celui de tous les acteurs concernés. Elle implique donc la mise en place ou le renforcement de véritables partenariats avec l'ensemble de la société : les enseignants, les collectivités publiques, les familles, le secteur de l'économie, les médias, les ONG, les autorités intellectuelles et spirituelles.
- Les partenariats sont également nécessaires pour élargir l'accès aux technologies de l'information et de la communication et assurer leur utilisation efficace.

20. *Apprendre à vivre ensemble* requiert des politiques de développement de l'apprentissage tout au long de la vie qui commence dès la petite enfance et porte une attention particulière à la période de l'adolescence (12-18 ans).

LA COOPERATION INTERNATIONALE

21. Le développement des activités de la coopération internationale en faveur de l'amélioration de la qualité de l'éducation pour tous pour *Apprendre à vivre ensemble* devrait s'articuler autour de six axes principaux :

- le renforcement du Bureau international d'éducation en tant qu'observatoire des tendances ainsi que de son rôle dans le développement de banques de données et de systèmes d'information facilement accessibles ;
- la collecte des résultats de la recherche en éducation sur l'évolution des contenus, la promotion d'études comparatives aux niveaux sous-régional et régional et leur diffusion dans le cadre international ;
- la création de réseaux de coopération aux niveaux international, régional et sous-régional permettant l'échange d'expériences et la réalisation de projets communs afin de renforcer les capacités endogènes ;
- la formation au dialogue politique pour les décideurs des systèmes éducatifs, favorisant la définition d'objectifs convergents, la recherche de consensus et la mobilisation des acteurs ;
- le renouvellement des modalités d'assistance technique fournies par les agences de coopération bi- ou multilatérales, afin de prendre mieux en compte non seulement la dimension Nord-Sud mais également Sud-Sud ;
- le renforcement des partenariats entre l'UNESCO et les autres organisations intergouvernementales concernées.

LE ROLE DE L'UNESCO ET DE SES INSTITUTS SPECIALISES

22. Les conclusions de la 46e session de la Conférence internationale de l'éducation sont transmises à la 31e session de la Conférence générale de l'Organisation afin d'être prises en compte pour enrichir la réflexion et renforcer, à court, moyen et long termes, les programmes d'action de l'UNESCO, de son Bureau international d'éducation et de ses autres instituts spécialisés en vue d'améliorer la qualité de l'éducation.

ANNEXE I**Discours d'ouverture de M. Andrés G. Delich,
ministre de l'éducation de l'Argentine**

Mesdames et Messieurs,

J'ai le grand honneur de présider la séance d'ouverture de cette 46e session de la Conférence internationale de l'éducation. Je souhaiterais, pour commencer, faire quelques réflexions :

PRESENTATION

Ces dernières décennies, le monde a subi des transformations profondes et rapides qui ont bouleversé de façon irréversible la vie des personnes et des pays. Comme jamais auparavant, la mondialisation de l'économie, le développement des communications et la mobilité des populations ont imbriqué les destins de nos sociétés. Cette situation nouvelle pour l'humanité nous met au défi de réinventer les moyens qui permettront à tous les pays, à toutes les cultures et à tous les habitants de la planète de vivre ensemble.

Le thème de cette 46e session de la Conférence internationale de l'éducation ne pouvait être mieux choisi. Une fois de plus, cette réunion offre aux responsables de l'éducation du monde entier l'occasion d'apprendre ensemble et d'échanger des expériences dans le cadre d'une coopération internationale.

Nous sommes ici réunis pour examiner et définir la contribution que les écoles et les systèmes éducatifs peuvent apporter à l'amélioration de la coexistence entre les êtres humains au XXIe siècle. Nous croyons au pouvoir qu'a l'éducation de transformer les choses. C'est pourquoi nous nous trouvons ici aujourd'hui. Il faut toutefois préciser que nous sommes bien conscients des difficultés et des obstacles considérables qui entourent l'élaboration d'un projet éducatif relatif à la coexistence sur une planète divisée par l'écart qui se creuse entre les régions et les pays.

INEGALITES, INTERDEPENDANCE ET MULTICULTURALITE

Le fossé entre pays riches et pays pauvres semble s'être transformé en un abîme infranchissable. Le revenu moyen des pays les plus riches était 11 fois supérieur à celui des plus pauvres en 1913, 35 fois en 1950, 44 fois en 1973 et 72 fois en 1993. Un cinquième de l'humanité la plus riche perçoit 85 % du revenu mondial, tandis qu'un cinquième de l'humanité la plus pauvre se répartit 1 % de ce revenu. Actuellement, les 100 premières fortunes du monde représentent à elles seules la richesse totale du milliard d'êtres humains les plus pauvres.

L'internationalisation accélérée des flux économiques a accru la production de richesse. Elle a aussi eu pour effet de concentrer cette richesse dans quelques régions de la planète au profit seulement d'une petite minorité d'êtres humains. Nous sommes entrés dans le troisième millénaire et des millions de personnes meurent chaque année de faim, de maladies dont l'origine est sociale, ou des suites de conflits armés entre pays ou de guerres civiles.

L'endettement extérieur est devenu un obstacle très difficile à surmonter pour une grande partie des pays peu ou moyennement développés. Comme vous le savez, mon pays se trouve dans une situation complexe qui résulte du poids de sa dette et des difficultés qu'il rencontre pour vendre

sa production à des pays qui protègent vigoureusement leurs marchés tout en faisant pression sur les nations moins puissantes politiquement et économiquement pour qu'elles s'ouvrent davantage au commerce.

Il a été décidé de définir le développement humain comme un processus d'élargissement des possibilités offertes aux personnes. Or, si ces possibilités essentielles ne sont pas disponibles, bon nombre d'autres opportunités resteront inaccessibles. Dans des pays et continents comme le mien, marqués par une profonde inégalité des conditions de vie, l'éducation n'est toujours pas un droit pour tous. Chaque enfant qui naît aujourd'hui dans un village pauvre d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie ou d'un autre continent n'a guère de perspectives d'accéder à une éducation appropriée. De plus, il n'a guère de chances d'obtenir un emploi qui lui permettra de vivre dignement ou de rêver d'un avenir meilleur.

L'éducation est un instrument essentiel dans l'édification d'un monde plus juste et plus humain. Il sera pourtant difficile de faire des progrès en matière de coexistence pacifique si les inégalités de développement économique continuent de croître.

Est-il possible de vivre ensemble de façon pacifique dans un monde où les inégalités plongent des nations entières dans le désespoir ? Sans des conditions de consommation plus équilibrées et une plus juste répartition des richesses, il sera très difficile d'éduquer pour vivre ensemble. Il ne saurait y avoir de véritable coexistence si l'on ne contrebalance pas par une politique de justice, d'équité et de fraternité cette utopie extrême qui consiste à affirmer que la liberté est une caractéristique de l'économie mondiale. En vérité, la liberté d'action d'une minorité s'améliore au détriment du droit de la majeure partie de l'humanité de vivre dans la dignité.

Par ailleurs, le développement rapide des réseaux de communication rend présents dans chaque région de la planète des événements qu'on avait coutume de considérer comme étrangers et lointains. Ce processus oriente les sociétés dans deux directions opposées : d'une part, il accentue une tendance à l'uniformisation internationale des modes de vie et, d'autre part, il favorise la recherche d'une spécificité communautaire qui renforce les identités locales et régionales tout en maintenant une séparation entre soi et l'Autre perçu comme une menace ou un danger. La disparition des modes de vie du passé est une source d'angoisse et provoque un fort sentiment de privation. Il ne manque pas d'exemples de nationalismes qui induisent un séparatisme politique extrémiste ou d'incompréhensibles génocides au nom de la purification ethnique. Nous devons tout mettre en oeuvre pour venir à bout des fondamentalismes ethniques et religieux, des fondamentalismes d'Etat et de ceux du marché. Si l'on prétend vraiment vivre ensemble, il faut bien comprendre que les problèmes de l'humanité ne peuvent se résoudre par la fermeture des frontières, géographiques et culturelles, et encore moins par le repli sur soi ou par l'indifférence à l'égard des pauvres et des personnes marginalisées par le nouvel ordre mondial.

Il est certain que les signes d'inquiétude et d'impatience se multiplient. Les sociétés ont le pressentiment qu'une projection linéaire des tendances actuelles ne laisserait pas présager un avenir heureux et pacifique.

LE ROLE DE L'EDUCATION

Face à la dynamique qui tend à remplacer le lien social par des pulsions individualistes, apprendre à vivre ensemble est une des missions essentielles de l'éducation aujourd'hui.

Nous devons imaginer et promouvoir de nouvelles façons de construire l'avenir des sociétés à travers l'éducation. Le défi que la présente Conférence doit relever consiste précisément à concevoir

le rôle que l'éducation doit jouer dans la coexistence entre les êtres humains au début du XX^e siècle. La question à laquelle il nous faut répondre est la suivante : les écoles de nos pays contribuent-elles à préparer les nouvelles générations à vivre ensemble au XXI^e siècle ? Pour tenter d'y répondre, je souhaiterais souligner trois aspects.

1. Il faut renforcer et modifier les politiques d'éducation intégratrice, en particulier dans le monde en développement

Il est certain qu'il n'y aura aucun progrès significatif dans la coexistence entre les êtres humains à l'échelle mondiale si, dans les années à venir, l'on n'améliore pas dans des proportions considérables les perspectives sociales, économiques et éducatives des populations les plus défavorisées. L'accès de tous les enfants et les jeunes à l'éducation de base et leur maintien dans le système scolaire doivent être la première des priorités des pays moins développés. Si l'on ne garantit pas le droit des personnes à une éducation appropriée, la démarche consistant à concevoir des stratégies d'éducation pour vivre ensemble au XXI^e siècle risque d'être vaine.

Cette priorité a été considérée comme un impératif mondial il y a déjà plus de 30 ans. Elle s'est concrétisée notamment par les engagements pris à la Conférence de Jomtien. Or, s'il existe en effet une augmentation constante des taux de scolarisation, nous sommes encore loin d'avoir atteint les objectifs proposés : les zones d'ombre sur la carte de l'éducation de base correspondent aux zones géographiques où sévissent la misère, le sous-développement économique et l'inégalité sociale.

Parallèlement, ces dernières années, les réformes ont insisté sur le fait que les systèmes éducatifs devaient contribuer à l'élaboration de politiques tendant à améliorer la qualité. Cet objectif, nécessaire pour accorder les systèmes éducatifs avec les défis de l'époque contemporaine, a dans bien des cas déplacé l'attention qui était auparavant portée à l'intégration des plus pauvres.

Nos systèmes éducatifs font aujourd'hui l'objet de pressions extrêmement complexes. Accorder la priorité à ceux qui ont le moins de chances en matière d'éducation de base est incompatible avec d'autres impératifs économiques, politiques et sociaux de la majeure partie des pays en développement. Nos pays ont besoin de cadres extrêmement qualifiés ; ils ont aussi besoin de recréer une société civile informée, active et responsable. Or, il y a un décalage entre les ressources nécessaires pour financer l'universalisation de l'éducation de base et les investissements qu'exigent les formations spécialisées qui, elles, sont liées au marché mondial et aux innovations scientifiques et technologiques.

Comment résoudre la contradiction entre équité et compétitivité, entre intégration sociale et développement des secteurs à fort potentiel de croissance ? Durant cette première décennie du XXI^e siècle, les systèmes éducatifs devront faire preuve de souplesse pour trouver des compromis et des points d'équilibre entre ces deux exigences.

Les pays ayant un niveau de développement économique moyen ou faible éprouvent de grandes difficultés à garantir une éducation de base de qualité pour tous en appliquant les mêmes paramètres et les mêmes stratégies que les pays du centre. Les coûts sont très lourds à supporter et, malgré les efforts accomplis, les résultats ne sont pas du tout encourageants. C'est pourquoi il faut que l'action d'éducation intégratrice s'appuie sur des alternatives à la scolarisation classique en ayant recours à des ressources et à des énergies communautaires, à des modalités d'action ouvertes et souples, à des technologies, à des méthodes et à des matériels des plus divers. Une expérience considérable a été acquise au cours des décennies écoulées mais les politiques nationales n'ont pas toujours appliqué avec suffisamment de conviction les enseignements tirés en la matière. Il semble pourtant manifester que les politiques d'intégration et d'amélioration de l'égalité des chances en

matière d'éducation de base dans les pays à moindre niveau de développement doivent inclure un recours plus systématique à des ressources institutionnelles et à des technologies non classiques pour le système scolaire.

2. Il faut promouvoir systématiquement l'éducation relative aux droits de l'homme et l'adapter à chaque pays et à chaque culture

L'éducation pour apprendre à vivre ensemble trouve dans les droits de l'homme un fondement normatif particulièrement pertinent. Les droits de l'homme sont la référence essentielle quand il s'agit de promouvoir une éducation au service de la coexistence entre les êtres humains en ce début de XXI^e siècle.

Ces dernières années, les droits de l'homme ont fait l'objet d'une large diffusion et ont acquis un poids normatif important, ce qui témoigne d'un changement de sensibilité à l'intérieur des sociétés par rapport aux modes de confrontation qui prévalaient il y a encore quelques décennies. Toutefois, le triomphe de ces idées s'accompagne d'un certain scepticisme ou d'une certaine lassitude quant à la possibilité de progresser encore dans leur application.

Il faut replacer ce processus dans sa perspective historique. Dans la dernière partie du XX^e siècle, des avancées importantes ont été observées avec l'élaboration d'accords internationaux et de consensus sur ce que l'on estime soit indispensable, soit inacceptable pour l'humanité. Les droits de l'homme s'appuient sur la conviction qu'au-delà des particularités, les personnes de nations et de cultures différentes sont capables de partager des valeurs essentielles et de se mettre d'accord sur quelques engagements communs.

L'universalité ou la particularité des droits de l'homme ont fait couler beaucoup d'encre. Nul n'a le monopole de l'interprétation des cultures et des valeurs. Nous devons appréhender les droits de l'homme comme une des traditions que nous avons mises au point pour communiquer entre nous et débattre d'un petit nombre de questions éthiques qui touchent tous les êtres humains. Autour de cette tradition en devenir, les différentes cultures et visions du monde peuvent coexister et dialoguer.

L'enseignement relatif aux droits de l'homme doit être une priorité à tous les niveaux du système éducatif. L'éducation doit promouvoir de nouvelles façons de comprendre et de défendre les droits de la personne. Si l'on a considérablement progressé dans cette voie, il faut quand même que cette priorité apparaisse dans les programmes d'études et dans la formation des professeurs et des responsables de l'éducation dans tous les pays. Concevoir des engagements bien précis dans ce domaine doit être un des objectifs de cette Conférence.

3. Il faut définir les contours d'une éducation mondiale fondée sur la connaissance de la diversité, sur le dialogue et sur le mélange des cultures

Les êtres humains ont tendance à valoriser à l'excès leurs propres qualités, celles des groupes et cultures auxquels ils appartiennent, et à émettre des préjugés défavorables à l'égard d'autrui. Est-il possible de concevoir une éducation qui permette d'éviter ou de résoudre les conflits de façon pacifique, en encourageant la connaissance de l'autre, de sa culture et de sa spiritualité ?

Le problème est d'abord que les systèmes éducatifs à partir desquels il faut désormais apprendre à vivre ensemble se sont construits, historiquement, sur l'exaltation de la culture nationale. Ils reposent presque invariablement sur des principes qui émanent de croyances antérieures à l'ère planétaire. Dans de nombreux pays, le contenu idéologique de l'enseignement continue de poser des problèmes importants. Préjugés raciaux, visions néocoloniales, conceptions

unilatérales de la science et de la connaissance continuent d'être enseignés aux jeunes générations, ce qui nuit à la prise de conscience de l'unité fondamentale du monde d'aujourd'hui.

Ces dernières décennies, les politiques éducatives fondées sur le principe d'une culture nationale homogène ont été revues d'un oeil critique, ce qui a permis l'expression de la diversité culturelle dans les établissements scolaires. Toutefois, nos écoles sont encore des instruments qui ont leurs limites quand il s'agit de promouvoir le nouveau mode de pensée qu'exige aujourd'hui la coexistence pacifique de l'humanité.

L'éducation pour le XXI^e siècle a une double mission : sensibiliser à la diversité et aux problèmes de l'espèce humaine, et contribuer à faire prendre conscience des similitudes et de l'interdépendance qui existent entre tous les êtres humains. En enseignant aux jeunes à accepter le point de vue des autres, on peut éviter des incompréhensions génératrices de haine et de violence à l'âge adulte. Mais s'agit-il seulement d'enseigner la tolérance ? Cela suffit-il pour venir à bout de la force brutale de l'indifférence ?

Combien de temps consacre-t-on dans les écoles à l'apprentissage des réalités qui sont celles d'autres groupes sociaux, d'autres cultures ou d'autres pays ? A travers l'école, il faut défendre l'idée que la survie pacifique de l'humanité dépend du développement d'une sensibilité et d'un savoir mondialistes. Pour enseigner à vivre ensemble, il faut revoir la façon dont l'école représente le monde et le destin des peuples de la planète.

Il s'agit là d'une tâche immense mais désormais inévitable. La coexistence pacifique de l'humanité passe par la reconstruction de ce qui est au coeur de l'éducation morale et qui ne peut reposer exclusivement sur la culture des bons sentiments : il s'agit de modifier l'organisation du savoir scientifique et les expériences esthétiques, sociales et philosophiques que l'école favorise.

Ce qui pose problème, c'est peut-être moins ce que l'on enseigne que ce que l'on n'enseigne pas. Dans le monde entier, l'accent a été mis à nouveau sur le rôle de l'école dans le développement des valeurs morales. Or, peut-on coopérer et coexister avec ce qu'on ne connaît pas, et peut-on le mettre en valeur ? Aucun sentiment ne peut naître d'une méconnaissance des réalités. Aucun sens de la coopération ou de la fraternité ne peut naître de l'ignorance.

Au cours des dernières décennies, il est apparu indispensable de définir la diversité culturelle dans un monde où coexistent de forts mouvements d'exaltation de la culture locale, parfois accompagnés d'un dangereux sentiment de rejet à l'égard de ceux qui pensent et agissent autrement ou possèdent d'autres valeurs culturelles. Il ne sera possible de coexister pacifiquement dans le monde de demain que si l'on est capable de créer des valeurs communes qui fassent l'éloge des différences.

LA SIGNIFICATION DE CETTE CONFERENCE

Les trois aspects que je viens de développer sur le rôle de l'éducation pour apprendre à vivre ensemble au XXI^e siècle mettent en évidence la nécessité de réaffirmer les principes et objectifs consacrés par la communauté internationale et, en même temps, de réévaluer les stratégies et instruments que nous utilisons pour les mettre en pratique.

S'agissant de l'ordre mondial, nous ne manquons pas de ressources intellectuelles, techniques ou économiques pour aborder les problèmes. Toutefois, seule une coopération internationale renouée dans son esprit et renforcée dans ses moyens pourra mettre au point les outils dont nous avons besoin. L'action constante et résolue de la communauté internationale, des Etats, des organisations non gouvernementales, des groupes et des personnes du monde entier permettra de

créer les conditions indispensables à l'instauration de relations de coexistence entre tous les êtres humains. Par le biais de la coopération, nous pouvons agir sur la mondialisation des problèmes en mobilisant les énergies en faveur de l'éducation sur l'ensemble de la planète.

L'éducation institutionnelle a un rôle clé à jouer dans la construction de la coexistence entre les êtres humains. Il ne faut pourtant pas se méprendre : les conditions nécessaires à cette coexistence de demain ne dépendent pas seulement de l'éducation.

L'espèce humaine est une famille élargie et diversifiée. Les différences de race, de religion, de nationalité, d'idéologie, de sexe et de situation économique et sociale doivent être repensées en fonction de cette unité fondamentale. Serons-nous capables d'orienter nos efforts d'éducation dans cette direction ?

Nous partageons la terre, nous partageons le développement. C'est sur cette base que l'éducation pourra contribuer à l'action menée pour apprendre à vivre ensemble au XXI^e siècle. Une nouvelle chance s'offre à nous aujourd'hui : à nous de la saisir.

Merci beaucoup.

ANNEXE II

**Discours d'ouverture de M. Koïchiro Matsuura,
directeur général de l'UNESCO**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres de l'éducation,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,
Mesdames et Messieurs,
Chers collègues et amis,

C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à la 46e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE). Monsieur le Président, je voudrais sans plus attendre vous exprimer mes sincères remerciements pour votre allocution d'ouverture, dans laquelle vous avez formulé un certain nombre d'observations pénétrantes qui constituent une excellente introduction aux thèmes que la Conférence est appelée à examiner. Je voudrais également remercier les autorités fédérales suisses ainsi que celles de la République et Canton de Genève pour l'hospitalité qu'elles offrent depuis si longtemps à cette Conférence ainsi qu'au Bureau international d'éducation. Genève est véritablement une ville internationale et c'est un plaisir de renouer ici avec la grande tradition de la Conférence internationale de l'éducation, après un intervalle de cinq ans.

Je suis heureux de voir autant de ministres et de vice-ministres parmi nous aujourd'hui. Leur présence témoigne du caractère unique de ce forum international, de leur intérêt pour les thèmes qui vont y être traités et aussi de l'importance de l'Education pour tous. Je voudrais ici souligner - et je suis sûr que les autres participants n'en prendront pas ombrage - que cette Conférence est sans nul doute possible leur Conférence. Mesdames et Messieurs les ministres, ce sont votre présence, votre participation et vos contributions qui donnent à la CIE cette touche particulière qui la distingue des autres conférences internationales sur l'éducation.

Pour autant, la contribution des autres participants, venus des universités, des instituts de recherche, des organismes de coopération internationale ou de la société civile, en raison de l'intérêt qu'ils portent aux thèmes de la Conférence et du caractère même de la réunion, constitue un apport essentiel à la CIE. Je me réjouis vivement de leur participation active à la Conférence et je suis heureux de saluer ici les représentants et les observateurs des Etats non membres, des autres institutions du système des Nations Unies et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

Je voudrais également exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont aidé à la préparation de cette Conférence par des contributions intellectuelles et/ou financières : les ministères de l'éducation, instituts de recherche et établissements de formation de plusieurs pays (Allemagne, Argentine, Canada, Cuba, Danemark, Espagne, Finlande, France, Japon, Malaisie, Norvège, Pays-Bas, République tchèque et Suisse) ; le Commonwealth of Learning ; le Programme de formation à l'éducation interculturelle bilingue des pays andins ; le projet BERUM du Pérou ; l'Institut universitaire d'études du développement de Genève ; la Cité des sciences et de l'industrie de Paris ; le NGO Centre for the Study of Violence and Reconciliation d'Afrique du Sud. Enfin et bien évidemment, je voudrais à la fois remercier et féliciter le Conseil du BIE pour l'ardeur, le dévouement et la créativité avec lesquels il a conçu et préparé cette Conférence ; à cet égard, le Président du Conseil, M. Pieter de Meijer, président de la Commission nationale néerlandaise pour l'UNESCO, mérite nos remerciements tout particuliers.

La CIE s'inscrit dans une tradition riche et intéressante. Elle a été organisée pour la première fois en 1934, sous le nom de "Conférence internationale de l'instruction publique", par le Bureau international d'éducation, à une époque marquée par la montée du militarisme et du fascisme. A partir de 1947, chaque Conférence a été organisée conjointement par le BIE et l'UNESCO. Depuis 1969, date à laquelle le BIE est devenu partie intégrante de l'UNESCO, cette réunion a pris le nom de Conférence internationale de l'éducation. Seule manifestation destinée aux ministres de l'éducation de l'ensemble du monde, la CIE constitue un forum international unique permettant un dialogue de haut niveau autour des questions d'éducation et de leurs incidences en termes de politiques.

La Conférence internationale de l'éducation, tout comme le BIE, fait partie intégrante de l'UNESCO. Nonobstant le laps de temps écoulé depuis la 45e session, la CIE compte parmi les manifestations les plus importantes inscrites au calendrier de l'Organisation. J'ai à la fois l'honneur et la responsabilité d'inviter les participants à la réunion. Cependant, c'est la Conférence générale de l'UNESCO qui approuve les thèmes de la CIE à la lumière des propositions soumises par le Conseil du BIE, dont les membres sont eux-mêmes choisis par la Conférence générale. Les rapports nationaux soumis à la CIE et les exposés, débats et échanges auxquels donne lieu la Conférence constituent pour le BIE, et plus largement pour l'UNESCO, une source d'information d'une très grande richesse. Je puis vous assurer que l'UNESCO attache beaucoup de prix à ce forum unique qui lui permet d'écouter et de dialoguer avec bon nombre des plus hauts responsables du monde dans le domaine de l'éducation.

A l'instar de toutes les autres activités organisées par le BIE, la Conférence internationale de l'éducation s'inscrit dans le cadre de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO (2002-2007). A la vérité, la CIE survient à un moment on ne peut plus opportun, quelques semaines avant que la Stratégie ne soit soumise à la Conférence générale pour approbation. Le leitmotiv de la prochaine Stratégie à moyen terme est le suivant : "Contribuer à la paix et au développement à l'ère de la mondialisation, par l'éducation, les sciences, la culture et la communication". Pour l'UNESCO, le thème fédérateur qui imprègne l'ensemble de ses programmes et activités consiste à s'efforcer d'humaniser la mondialisation de façon qu'elle profite à tous et non à quelques privilégiés. Si l'on veut donner à la mondialisation un visage humain, l'éducation est un élément clé, s'agissant notamment d'universaliser le droit à l'éducation de façon qu'une éducation de base et de qualité soit accessible à tous.

Il est également très approprié que la CIE se tienne en ce moment, alors même qu'un élan vigoureux vient d'être donné au processus de suivi de Dakar. Le Forum mondial sur l'éducation, qui s'est tenu à Dakar (Sénégal) en avril 2000, a été un tournant décisif pour l'UNESCO. Ainsi que le demandait le Cadre d'action adopté à cette réunion, l'Organisation a placé les résultats et les priorités de Dakar au coeur de son activité. A la faveur de la réforme et de la restructuration que j'ai entreprises et menées à bien, l'UNESCO a recentré son programme d'éducation dans le cadre de la Stratégie à moyen terme et s'acquitte du rôle qui lui a été confié, à savoir assurer la coordination entre les partenaires de l'EPT et maintenir le dynamisme dans leurs actions conjointes. Que les choses soient bien claires : l'Education pour tous est la plus haute priorité pour l'UNESCO pour la période à venir et, grâce aux engagements librement contractés à Dakar, nous ne sommes pas seuls dans cette entreprise. Sans partenariat efficace, les objectifs de l'EPT ne pourront être atteints. Mais avec un partenariat efficace, nous avons de bonnes chances de réussir quelque chose de tout à fait remarquable. Le test décisif à cet égard se situera au niveau des pays, là où doivent être principalement concentrés les efforts combinés des acteurs nationaux et internationaux.

Dans ce contexte, l'UNESCO accorde une grande importance au thème retenu pour cette CIE : "L'éducation pour tous pour apprendre à vivre ensemble : contenus et stratégies d'apprentissage - problèmes et solutions". Il est tout à fait opportun que la CIE soit appelée à

examiner ce thème peu avant la 31^e session de la Conférence générale. Les conclusions et les recommandations de la CIE seront immédiatement intégrées dans les travaux de la Conférence générale en octobre/novembre. Cela devrait nous inciter à veiller tout particulièrement à la pertinence et à la cohérence des débats que nous tiendrons et des décisions que nous prendrons dans les jours qui viennent.

Mesdames et Messieurs,

Le thème "apprendre à vivre ensemble" doit être appréhendé sous deux angles principaux : en premier lieu dans la perspective de la cohésion sociale, de l'harmonie et de la non-violence au sein de notre société et, en second lieu, dans celle de la paix internationale, de la compréhension mutuelle et de l'amitié entre nos sociétés. Ces deux aspects sont évidemment liés : un pays en guerre avec lui-même peut également constituer une menace pour ses voisins, et les guerres avec l'extérieur entraînent généralement un grand nombre de conflits et de tensions internes. Quelle peut être la contribution de l'éducation à la paix mondiale, à la compréhension internationale, à la cohésion sociale et la non-violence : ce souci a toujours été au coeur des débats de la CIE. Et c'est bien pour cela qu'elle a gardé sa pertinence depuis bientôt 70 ans. Le choix du thème de cette réunion traduit une fois encore l'adéquation qui existe entre les questions que la CIE inscrit à l'ordre du jour de ses travaux et les priorités de la communauté internationale dans son ensemble.

Cette conférence nous donne fort opportunément l'occasion non seulement de renforcer les engagements pris à Dakar - assurer une éducation de base de qualité à tous d'ici à 2015 - mais aussi d'approfondir notre réflexion sur le sens et la finalité de l'Education pour tous. Que signifie exactement éducation de base de qualité pour tous ? Quels buts et objectifs peuvent expliquer et justifier les immenses efforts que requiert un tel projet ?

A cet égard, il est important de noter que le Cadre d'action de Dakar établit clairement un lien entre l'amélioration de la qualité de l'éducation de base et l'apprentissage effectif de la lecture, de l'écriture, du calcul et des compétences indispensables dans la vie courante. A quoi servirait aujourd'hui l'alphabétisation si elle ne développait pas notre aptitude à communiquer et à participer à la vie locale, nationale et internationale, élargissant ainsi la liberté de chacun ? A quoi servirait aujourd'hui l'apprentissage du calcul s'il ne développait pas notre aptitude à analyser et organiser les données concernant les multiples dimensions de notre vie et s'il n'améliorait pas notre capacité de participer à la société du savoir ? De toute évidence, l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul a un caractère non seulement technique mais aussi social, qui conditionne de façon déterminante notre liberté individuelle et notre rôle dans la société.

Et à quoi peuvent servir les savoir-faire de la vie quotidienne s'ils n'englobent pas le désir et aussi la capacité de vivre ensemble en paix ? L'expression "compétences indispensables dans la vie courante" doit recouvrir l'aptitude à cohabiter, à coopérer, à communiquer, à mener des actions communes, à participer et à édifier la confiance mutuelle ainsi que la confiance en soi-même.

Toutes ces considérations nous montrent bien, s'il en était besoin, que de multiples raisons militent en faveur de l'EPT, mais sa justification fondamentale est d'ordre éthique : l'EPT conditionne le droit de chacun à réaliser son potentiel et à s'épanouir au sein de la société. Vivre en paix avec autrui fait partie intégrante de cette vision. Et apprendre à vivre ensemble pacifiquement est une composante indispensable de toute éducation.

Cependant, il nous reste encore un long chemin à parcourir. Depuis la dernière session de la CIE, nous sommes entrés dans un nouveau siècle et aussi un nouveau millénaire, mais les problèmes qui nous assaillent aujourd'hui ne nous sont que trop familiers. Ainsi, différents groupes et des communautés entières dans l'ensemble des régions du monde continuent de souffrir des effets

des guerres, des conflits internes, de l'injustice, de la pauvreté, de l'intolérance, du racisme, de la marginalisation et de la violence sous ses diverses formes. Les droits fondamentaux de millions de personnes demeurent bafoués, y compris ceux qui sont au coeur de l'identité de l'individu et du groupe, tels que la langue et la culture. Dans le monde d'aujourd'hui, les conditions d'une coexistence pacifique sont fragiles, surtout face aux ressentiments qui naissent des injustices et des inégalités sociales structurelles.

En matière d'éducation, la principale préoccupation au siècle passé était de garantir un accès plus large aux services éducatifs, mais on est encore loin du compte dans de nombreux pays. La réalisation des objectifs éducatifs quantitatifs garde toute son importance alors même que l'enseignement primaire et l'alphabétisme sont loin d'être universels. Cependant, à l'aube du XXI^e siècle, il faut également améliorer la qualité de l'éducation de base de façon que chacun soit suffisamment bien préparé pour participer à la vie moderne. Chacun de nous a besoin des outils, des aptitudes et des valeurs indispensables pour évoluer dans un monde marqué par des mutations rapides, une complexité croissante, une incertitude généralisée et l'interdépendance. En tout état de cause, une éducation de base qui ne nous apprend pas à vivre ensemble de façon pacifique ne mérite pas le label d'éducation de qualité.

Mesdames et Messieurs,

J'ai été très impressionné à la lecture de l'analyse préliminaire des rapports nationaux établis pour cette Conférence. De toute évidence, de nombreux efforts ont été faits, avec succès, pour sensibiliser à la nécessité de dispenser une éducation sur les valeurs, les concepts et les capacités qui peuvent aider les jeunes à apprendre à vivre ensemble pacifiquement et, ce qui est tout aussi important, les encourager à vouloir vivre ainsi.

Le principal document de travail de la Conférence contient une analyse extrêmement utile, qui montre comment les droits de l'homme, la protection de la diversité culturelle, le respect des langues locales et des langues maternelles, la promotion de la paix et le règlement pacifique des conflits ainsi que l'application des méthodes scientifiques et des nouvelles technologies sont pris en compte lors de l'élaboration des programmes d'études et dans d'autres aspects des politiques nationales.

Il est également à noter que les ministères de l'éducation ont identifié un certain nombre de domaines faisant problème et de questions connexes. Comment intégrer dans le cadre scolaire traditionnel l'apprentissage de la façon de vivre quotidiennement dans des conditions de paix ? Comment, dans la limite des ressources disponibles, dégager des moyens à la mesure de l'importance et de l'urgence d'une telle question ? Comment offrir un tel apprentissage dans le cadre de l'éducation permanente pour tous ? En outre, dans bon nombre des réunions préparatoires organisées par le BIE dans diverses régions du monde, l'un des thèmes récurrents a été que la violence faisait partie aujourd'hui de la réalité quotidienne de nombreuses écoles. Nous pensons que ces évaluations critiques s'expliquent par la volonté de plus en plus ferme d'aborder de front ces problèmes : tout d'abord en les reconnaissant, ensuite en s'informant mutuellement à leur sujet et enfin, en apprenant de façon concertée à les résoudre.

Je me réjouis également de la façon dont les bonnes pratiques et les innovations efficaces ont été rassemblées par le BIE, avec l'appui du Secteur de l'éducation de l'UNESCO, des bureaux nationaux, multipays et régionaux de l'Organisation, des commissions nationales et de nombreuses organisations non gouvernementales, en particulier celles qui représentent les enseignants qui participent à l'éducation pour "apprendre à vivre ensemble". L'expérience nous montre qu'il existe des solutions aux problèmes actuels, que ces solutions sont multiples et variées et que le fait de

mieux les connaître peut nous aider à trouver des parades novatrices aux difficultés auxquelles font face quotidiennement les enseignants aussi bien que les élèves.

Un grand nombre d'idées et d'informations vont circuler au cours de cette Conférence. J'espère que, grâce à elles, les responsables de l'éducation nationale pourront prendre des décisions plus judicieuses et plus éclairées. Il est essentiel que les autorités nationales dûment constituées gardent la volonté et la capacité de prendre des décisions dans le domaine de l'éducation. Certains analystes ont soutenu que, sous les effets de la mondialisation, l'Etat-nation perdait de sa raison d'être. Je ne partage pas cette thèse. Tout au contraire, je suis convaincu que le rôle de guide de l'Etat et le caractère légitime et dirigiste de ses politiques sont plus importants que jamais. Pour autant, nous devons reconnaître que la définition du rôle de l'Etat et l'exercice de ses fonctions sont remis en question par diverses forces, par exemple l'internationalisation des connaissances, le mouvement de balancier entre centralisation et décentralisation, et l'extrême diversité des choix politiques qui s'offrent aux niveaux national et local.

Par ailleurs, dans un nombre important de pays, on voit apparaître dans le secteur national de l'éducation de nouveaux acteurs, dont certains ont un caractère international mais qui, pour la plupart, ont une assise nationale et locale. Une partie de ces acteurs ne sont pas totalement "nouveaux" mais, grâce au processus de décentralisation, à l'amélioration des communications ou à la démocratisation, ils parviennent à se frayer un chemin ou à renforcer leur présence dans le domaine éducatif. L'UNESCO encourage clairement tous les Etats et les pouvoirs publics à s'acquitter de leurs obligations fondamentales en matière d'éducation ; en même temps, nous reconnaissons que l'Etat ne peut tout faire lui-même et ne doit pas accomplir seul certaines tâches. Ainsi, pour s'acquitter de certaines responsabilités éducatives, l'Etat peut trouver utile d'établir des alliances stratégiques avec des institutions de la société civile et avec le secteur privé. Si elles se situent dans un cadre global de réglementation par l'Etat, de contrôle et de garantie de la qualité, ces alliances peuvent s'avérer extrêmement bénéfiques.

Compte tenu des tendances que je viens de mentionner, et eu égard au message clair adressé à Dakar quant à la nécessité d'associer davantage la société civile dans tous les aspects du processus de l'EPT, une séance spéciale sera organisée samedi prochain. Cette séance, que je présiderai personnellement, sera consacrée à "la participation de la société civile à la promotion de l'éducation pour tous". L'UNESCO est convaincue que des relations constructives entre l'Etat et la société civile dans le domaine de l'éducation sont nécessaires, non seulement pour atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés à Dakar, mais aussi pour aider à concevoir et à mettre en oeuvre des initiatives pour "apprendre à vivre ensemble". Le partenariat et la coopération doivent d'abord être établis dans les pays eux-mêmes.

De toute évidence, les modalités de promotion d'une éducation efficace et adaptée pour vivre ensemble ne peuvent être les mêmes dans toutes les cultures et dans tous les contextes. Cependant, dans un monde en voie de mondialisation, la solution optimale consiste à combiner de façon intelligente et créatrice les stratégies mondiales et une gamme de solutions locales et nationales.

J'attends avec beaucoup d'intérêt les conclusions et les recommandations de la présente Conférence. Je suis sûr que vous constaterez par vous-mêmes que le thème "apprendre à vivre ensemble" recoupe bon nombre de vos préoccupations essentielles, qu'il s'agisse de la violence dans la classe, de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, de l'enseignement des langues ou de l'éducation à la citoyenneté dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie. Si l'on inscrit ces questions, ces problèmes et ces préoccupations dans le contexte de l'Education pour tous, on voit bien qu'il serait erroné de percevoir l'EPT uniquement en termes de progrès quantitatifs, aussi importants que ces derniers puissent être. L'EPT doit clairement se fixer pour objectif l'amélioration de la qualité de l'éducation de base. Tel est notre défi commun.

Je vous remercie de votre attention.

ANNEXE III

**Discours d'ouverture de Mme Martine Brunshawig Graf,
conseillère d'Etat, chef de la délégation suisse**

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,
Monsieur le Directeur général de l'UNESCO
Madame la Directrice du BIE,
Mesdames, Messieurs les représentants du monde du corps enseignant, des parents,
du monde scientifique et de toute la société civile,
Chers amis et invités de la Conférence,

Au nom de la Confédération suisse, au nom de la République et canton de Genève, j'ai le plaisir de vous souhaiter une chaleureuse bienvenue. Nous sommes très fiers d'accueillir à Genève une conférence qui, pour la 46e fois, a mis l'éducation et l'avenir des jeunes du monde entier au premier plan de ses préoccupations. Genève, siège du Bureau international de l'éducation, lieu privilégié où Jean Piaget a choisi de conduire ses travaux les plus importants, Genève se trouve ainsi honorée et prête à assumer une nouvelle fois sa vocation de lieu d'accueil et d'ouverture pour toutes celles et ceux qui travaillent à l'amélioration des conditions de vie des humains.

Durant les quatre prochains jours, nous aurons l'occasion de faire plus ample connaissance et de renforcer nos liens, au sein des ateliers de discussion, des assemblées plénières mais aussi dans toutes les occasions moins formelles que nous offriront les manifestations prévues en marge des travaux. Ainsi j'ai le plaisir de vous convier d'ores et déjà à la réception offerte par la délégation suisse, ce soir, à l'Hôtel Intercontinental.

Nous ne pouvons que remercier le Bureau international de l'éducation, organisateur de cette Conférence, d'avoir su prévoir les travaux de façon à permettre les échanges et les moments de convivialité destinés à nous permettre de renforcer nos liens de responsables de l'éducation à travers le monde. Ainsi ferons-nous la preuve que l'expression "Vivre ensemble" qui sert de fil rouge à nos travaux ne constitue pas qu'un slogan. Nous pourrions au contraire démontrer que nous tenons à appliquer les valeurs et les principes que sous-tend un tel objectif, et notamment le respect et l'écoute indispensables à tout débat démocratique.

Dialogue international, échanges d'expériences ou, pour employer les termes proposés par l'UNESCO, "diffusion et partage de l'information et des meilleures pratiques" constituent le cœur de la mission du BIE et l'objectif de cette 46e Conférence internationale de l'éducation. A cet égard, je tiens à souligner que nous disposons déjà d'une excellente base de départ grâce aux travaux préparatoires de la Conférence.

J'aimerais rendre ici hommage à la directrice et aux collaborateurs du BIE pour la qualité des documents qui nous sont remis et qui nous fournissent de précieux éléments de réflexion pour nos débats. Ils nous invitent à la confrontation d'idées et nous mettent en face de nos responsabilités.

Ainsi, nous démontrons que la cohésion sociale et la diversité culturelle sont deux enjeux majeurs de nos sociétés à l'âge de la mondialisation, nous rappelle que l'école joue un rôle central dans la formation des citoyennes et citoyens du monde.

Je ne pourrais vous dire le contraire car ma charge de responsable politique de l'éducation dans notre République et canton de Genève me conduit à constater tous les jours les défis que constitue la vie en commun dans des institutions scolaires qui accueillent des élèves provenant parfois de 80 nationalités et langues maternelles différentes ! Et que dire de la Suisse, de ces 26 cantons et systèmes scolaires autonomes et de ses quatre langues nationales. Nous ne serons certes pas les derniers à nous passionner pour les thèmes traités durant ces prochains jours et notamment celui qui touche au rôle des langues dans la capacité de vivre ensemble dans le respect de chacun !

Vous connaissez des défis semblables augmentés souvent de conditions financières, économiques et sociales fort différentes. Nous savons tous qu'il nous faut relever le défi de marier le besoin d'identité et la nécessité de respecter la diversité. Nous sentons tous que l'école constitue un élément crucial quand bien même il faut avoir le courage d'affirmer qu'elle ne peut tout faire. Définir son action future et nous mettre d'accord sur des démarches scolaires novatrices et indispensables ne nous dispense pas de rappeler la responsabilité de l'ensemble des acteurs de la société.

Charger l'école de tous les problèmes du monde est aussi dangereux que de la mépriser et de la priver de tout moyen d'action. Nous nous devons de nous engager pour une éducation de qualité pour tous. Nous avons besoin de pouvoir compter sur la compétence et l'engagement professionnel des enseignants, sur des outils pédagogiques adaptés aux processus d'apprentissage et sur des structures et des moyens financiers suffisants. Mais l'école ne peut vivre sans s'appuyer sur le relais des membres de la société et sur la volonté de tous, parents, familles, citoyennes et citoyens, d'appliquer et de relayer les principes que les enseignants s'engagent à développer au sein des établissements scolaires.

Le respect, l'écoute, le sens du débat et de la pratique démocratique sont des valeurs et des principes que l'école se doit d'appliquer et de développer. Mais ces valeurs et ces principes ne doivent pas rester l'apanage du monde scolaire ni s'arrêter à ses portes.

Nous sommes ici pour réfléchir ensemble et partager nos succès et nos difficultés. Aucun pays, aucun expert ne peut prétendre posséder les recettes miracles en matière d'éducation. Nous sommes tous confrontés à la même nécessité de faire évoluer nos systèmes éducatifs pour les adapter aux besoins de celles et ceux qui devront assumer demain l'avenir de notre planète.

Cela nous rend modestes et curieux. Je souhaite aussi que cela nous pousse à l'écoute au dialogue et au partage. Ce sera sans doute là le meilleur gage de succès de cette Conférence !

Merci de votre attention.

ANNEXE IV

Discours d'ouverture de M. Abraham B. Borishade, ministre de l'éducation du Nigéria et président de la 46e session de la Conférence internationale de l'éducation

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Directeur général,
Excellences,
Madame la Directrice du BIE,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup d'humilité que je vous adresse à tous mes remerciements pour la confiance que vous m'avez témoignée en m'élisant à l'unanimité pour présider, avec votre coopération, les débats de cette 46e session de la Conférence internationale de l'éducation qui se déroule à un moment où nous nous préparons tous à affronter les défis du nouveau millénaire.

Au-delà de ma personne, c'est mon pays que vous honorez, et notre Président, M. Olusegun Obasanjo, se joint à moi pour vous remercier tous. Je partage naturellement cet honneur avec l'ensemble du continent africain. A cet égard, je suis très reconnaissant à mes collègues de ce continent qui ont eu l'obligeance de présenter ma candidature et à vous tous, représentant toutes les régions du monde, de l'avoir généreusement approuvée.

Permettez-moi de rendre hommage à notre Président sortant pour le dévouement avec lequel il a mené à bonne fin les travaux de la 45e session. Monsieur le Président, je vous prie d'accepter nos remerciements pour votre action exemplaire et votre contribution à notre travail commun.

Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour maintenir le niveau de qualité qui a toujours été celui de notre Conférence et, avec votre aide et votre soutien, je suis certain que l'issue de nos délibérations sera à la hauteur de nos espérances.

Chers collègues,

Il y a deux ans, à sa 30e session, la Conférence générale de l'UNESCO, dans une résolution tournée vers l'avenir, a reconnu le mandat rénové du Bureau international d'éducation et l'importance de la contribution que ce dernier est appelé à apporter pour la réalisation de l'objectif d'éducation pour tous. Dans cette résolution, le BIE est invité à promouvoir la concertation entre décideurs, chercheurs, éducateurs et autres partenaires du processus éducatif en organisant la 46e session de la Conférence internationale de l'éducation qui, tout en tenant compte des quatre "piliers" de l'éducation définis dans le rapport Delors - en particulier "Apprendre à vivre ensemble" - s'intéressera plus précisément aux moyens de faire en sorte que chaque apprenant maîtrise les connaissances, compétences et attitudes nécessaires au développement intellectuel et moral de l'individu et de la société.

Telle est la mission de notre réunion et le thème de nos travaux pour les jours à venir, à savoir : "Les contenus de l'éducation et les stratégies d'apprentissage pour apprendre à vivre ensemble au XXIe siècle : problèmes et solutions".

Chers collègues, Monsieur le Directeur général,

Le dialogue et l'échange d'idées ont toujours été les caractéristiques essentielles du fonctionnement de la Conférence internationale de l'éducation. Dans un véritable esprit de dialogue, de vastes consultations ont eu lieu avec les Etats membres et leurs institutions éducatives, les ministres de l'éducation, les membres du College of Fellows (Conseil académique) du BIE et plusieurs autres spécialistes de l'éducation pour préparer cette Conférence. Ces préparatifs ont donné lieu à une documentation riche et variée qui devrait faciliter nos débats.

La dure réalité de l'éducation aujourd'hui dans bon nombre d'Etats membres est que malgré les efforts soutenus fournis par de nombreux pays, la réalisation des objectifs que nous avons fixés continue à nous échapper. Il est vrai que des progrès ont été accomplis et que des résultats ont été obtenus, ce dont il faut se féliciter. Cependant, il faut bien reconnaître que nous sommes loin d'avoir atteint ce à quoi nous aspirions, à savoir assurer une éducation appropriée et de qualité aux individus et à nos sociétés.

Par conséquent, nous avons le devoir, par l'échange et le dialogue, d'élaborer des plans nous permettant de mettre en commun nos ressources intellectuelles et d'échanger nos expériences concrètes dans un effort concerté visant à faire avancer nos sociétés dans la voie de l'excellence requise pour assurer l'éducation pour tous, une éducation de qualité pour tous, qui nous aidera à relever les défis de ce nouveau millénaire, en particulier celui qui consiste à apprendre à vivre ensemble.

Chers collègues,

Vous serez prochainement invités à examiner en vue de l'approuver le programme de travail proposé par le Secrétariat et notre Bureau pour la présente session. C'est un programme particulièrement innovant qui est conçu pour favoriser le plus grand nombre d'échanges possible entre les participants et pour assurer un examen très approfondi des nombreux aspects de la valeur et de la qualité de l'éducation pour tous. Je suis convaincu que nous aurons ainsi l'occasion d'intensifier le dialogue international et les échanges d'expériences sur les contenus, les méthodes et les structures de l'enseignement et de l'éducation à tous les niveaux.

Dans l'examen du projet de programme de travail, je vous demanderai d'avoir résolument à l'esprit les résultats escomptés de nos débats et les propositions et recommandations qui, nous l'espérons, en résulteront. Nous devrions nous demander dans quelle mesure ce programme est adapté à un examen approfondi de la situation actuelle de l'éducation, s'il est effectivement conçu pour nous permettre de déterminer les "critères de sélection et d'organisation des contenus et des méthodes de nos systèmes éducatifs", et, enfin, s'il nous permettra de déterminer les problèmes qui nous préoccupent tous ainsi que les meilleures pratiques qui existent aujourd'hui.

Chers collègues,

Si, à la fin des débats de la présente session, nous atteignons ces objectifs et si nous sommes en mesure de présenter des propositions et recommandations relatives au renforcement des capacités nationales en vue d'articuler et de mettre en oeuvre des politiques et des réformes novatrices et efficaces de l'éducation, si nos recommandations sont véritablement axées sur un réel recentrage de l'éducation pour tous et donnent une signification nouvelle au dialogue désormais engagé entre toutes les nations par l'intermédiaire de nos ministres de l'éducation et d'autres parties prenantes du système éducatif, si nos propositions vont clairement dans le sens du renforcement des "liens entre l'éducation, la paix et la capacité de vivre ensemble", alors nous aurons vraiment contribué à faire progresser l'action mondiale en faveur de l'éducation, celle qui a concentré les efforts à Jomtien il y

a 11 ans et qui les a relancés, plus récemment, à Dakar. Si nos travaux sont ici couronnés de succès, nous aurons franchi un nouveau pas qui nous permettra d'être encore mieux préparés à relever les défis de l'éducation pour le XXI^e siècle.

Chers collègues,

Je suis convaincu que nous réussirons ensemble à atteindre ce louable objectif.

Je vous souhaite bon courage et vous adresse tous mes vœux de réussite pour cette quarante-46 session de la Conférence internationale sur l'éducation. Je vous remercie de votre attention.

ANNEXE V

**Discours de M. John Daniel, sous-directeur général pour l'éducation,
lors de la remise de la médaille Comenius**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Au nom du Directeur général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura, j'ai l'honneur de m'adresser à vous à l'occasion de cette cérémonie de remise de la médaille Comenius. La médaille Comenius récompense des éducateurs et des chercheurs ainsi que des particuliers ayant pris des initiatives dans le domaine de l'éducation, pour la haute qualité de leurs travaux. Lorsque l'UNESCO et le Gouvernement de la République tchèque ont créé cette distinction, ils ont décidé de rendre hommage à toutes les femmes et à tous les hommes qui, comme Comenius, nous aident à concevoir un avenir meilleur.

Monsieur le Président,

Cette cérémonie se déroule en marge de la première réunion internationale de responsables de l'éducation organisée depuis le Forum mondial de Dakar sur l'éducation qui a eu lieu au Sénégal, l'année dernière. Le Forum de Dakar a suivi une série de rencontres internationales importantes, qui remonte au moins à la Conférence sur l'éducation pour tous tenue à Jomtien, en Thaïlande, en 1990.

A travers ces manifestations, la communauté internationale s'est efforcée d'affronter ce que certains ont appelé le plus grand défi moral de notre époque, à savoir le fait que des centaines de millions d'êtres humains ne peuvent exercer leur droit fondamental à l'éducation.

Je rappellerai brièvement les six objectifs arrêtés à Dakar :

Premièrement, développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés. Actuellement, sur les 800 millions d'enfants de moins de six ans dans le monde, moins d'un tiers bénéficient d'une quelconque forme de protection et d'éducation de la petite enfance.

Deuxièmement, faire en sorte que d'ici à 2015 tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme. Des progrès sont en cours. Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire qui était de moins de 65 % dans les régions moins développées en 1970 a atteint 85 % en 2000. Il n'en demeure pas moins que 113 millions d'enfants, dont 60 % de filles, ne sont pas scolarisés.

D'après les estimations, il existe aussi 100 millions d'enfants qui commencent leur scolarité mais sortent du système éducatif pour aller travailler comme employés de maison, dans des usines ou dans les forces armées, avant même d'avoir appris à lire, écrire et compter ; 60 % de ces enfants non éduqués vivent dans des pays en guerre ou en situation postconflictuelle, ce qui ajoute encore aux difficultés.

Troisièmement, répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante.

Quatrièmement, améliorer de 50 % les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, d'ici à 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente. Actuellement, un adulte sur quatre, soit 800 millions de personnes sur la planète, voient leur vie personnelle et le développement de leur communauté gâchés par l'analphabétisme.

Cinquièmement, éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite.

Enfin, sixièmement, améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables - notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante.

A ce Forum de Dakar, la communauté internationale a chargé l'UNESCO de coordonner l'action collective en faveur de la réalisation de ces objectifs. Telle est la mission de l'éducation pour tous et celle que je m'efforcerai chaque jour de remplir en ma qualité de nouveau sous-directeur général de l'UNESCO pour l'éducation.

Ce défi est si important que, pour l'affronter, nous ne pouvons pas nous contenter de continuer à appliquer les méthodes et pratiques existantes. Il faut aborder autrement l'utilisation des médias, des communications et des technologies. Il faut également innover dans la façon dont nous formons, employons et respectons les enseignants. Il faut trouver des méthodes nouvelles et plus originales pour coopérer et travailler ensemble et nous avons besoin de l'impulsion et de l'engagement d'hommes et de femmes de la qualité de ceux que nous récompensons aujourd'hui.

A travers vous, les lauréats de la médaille Comenius, j'espère que nous pourrons sensibiliser et mobiliser davantage les milieux de l'enseignement et la communauté intellectuelle en général en faveur de l'action collective qu'exige cette entreprise qu'est l'éducation pour tous.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Mon admiration pour Comenius repose sur une connaissance assez générale de ses travaux. J'attends avec impatience que M. Sook Jong Lee, spécialiste de Comenius, prenne la parole au nom des lauréats pour nous permettre à tous de mieux comprendre l'importance de cet éducateur visionnaire. Je sais pourtant que la philosophie et la pensée de Comenius dans le domaine de l'éducation ont été parfois jugées trop ambitieuses ou trop générales pour l'esprit du XVII^e siècle.

En effet, sa "Via Lucis" - La Voie de la lumière - est une oeuvre aussi prophétique aujourd'hui qu'elle l'était lorsqu'il l'a écrite. Ne pas relever le défi de l'éducation pour tous nous renverrait à la "voie des ténèbres", ce qui serait à coup sûr incompatible avec l'esprit du XXI^e siècle.

Mesdames et Messieurs,

Avant de conclure mon intervention, je tiens à remercier M. Pieter de Meijer, qui en sa qualité de président du Conseil du Bureau international d'éducation, a présidé le jury chargé d'évaluer et de sélectionner les candidats à la médaille Comenius. Il s'agit d'une tâche et d'une responsabilité très difficiles, compte tenu de la richesse, diversité et qualité des candidatures proposées. Toutefois, quand tout à l'heure, M. de Meijer vous présentera les candidats, vous pourrez certifier, comme moi, de la justesse et pertinence des choix proposés par le jury.

Je suis aussi très reconnaissant au Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports de la République tchèque, qui non seulement a permis à l'UNESCO de créer - ensemble - cette médaille, mais continue à oeuvrer à nos côtés pour la multiplication des héritiers de Comenius.

Finalement, je veux féliciter chacun des candidats pour l'exemplarité de leur dévouement et compétence ; leur dire que je compte - nous comptons - sur eux dans ce combat permanent contre l'exclusion, l'ignorance et la pauvreté que représente le défi de l'Education pour tous, et aussi de leur témoigner mon admiration et fierté de leur remettre la médaille Comenius.

Je vous remercie de votre attention.

ANNEXE VI

**Discours de M. P. de Meijer, président du Conseil du BIE,
lors de la remise de la médaille Comenius**

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Chers lauréats,
Mesdames et Messieurs les délégués, représentants et observateurs,
Mesdames, Messieurs, Chers amis,

C'est pour le Président du Conseil du Bureau international d'éducation un honneur et un triple bonheur que de s'adresser à vous, ce soir.

Mon premier bonheur, qui n'a rien de chauvin, est de le faire en tant que ressortissant des Pays-Bas, mon pays, qui a accueilli Jan Amos Komensky, dit Comenius, durant les quatorze dernières années de sa vie, jusqu'à sa mort, en novembre 1670. Et c'est chez moi, à Amsterdam, que Comenius aura eu, par ailleurs, l'occasion de publier la plupart de ses oeuvres, qui essaimeront par la suite dans toute l'Europe et au-delà.

Mon deuxième bonheur est de le faire durant cette 46e session de la CIE, au cours de laquelle ministres et chefs de délégation, délégués, représentants et observateurs réfléchissent ensemble aux meilleures manières d'agir pour faire avancer la cause de l'éducation pour tous et surtout de sa qualité, dans la perspective du "mieux vivre ensemble". Comenius se serait senti parfaitement à l'aise parmi nous car, selon les propos de Jean Piaget, "le système d'éducation que propose Comenius est universel par sa nature même ; il s'adresse à tous les hommes sans tenir compte des différences de condition sociale ou économique, de religion, de race ou de nationalité". Et Piaget ajoute même que "Comenius aurait applaudi aux campagnes modernes contre l'analphabétisme, entendues comme des campagnes d'éducation de base et de réintégration sociale".

Quant à notre 46e session de la CIE, Comenius y aurait trouvé sans difficulté une place de choix dans quelques-uns de nos panels.

Il y aurait par exemple rappelé, dans l'atelier 1, que l'éducation morale (ou à la citoyenneté comme l'on dit aujourd'hui) est avant tout fonctionnelle et qu'elle marque sa préférence pour l'exercice vécu par opposition aux contraintes ou aux enseignements verbaux.

Il aurait sans doute dit aussi, dans l'atelier 2, à propos de la violence que "les coups de bâton n'ont aucune vertu quand il s'agit d'inspirer l'amour des choses de l'école, mais qu'ils en ont une grande pour faire naître l'aversion et la haine".

Il se serait aussi senti à l'aise dans l'atelier 4 sur les langues, lui qui a écrit le fameux "Janua linguarum reserata" (La porte des langues ouverte), un manuel d'enseignement du latin qui fut traduit dans toutes les langues européennes et en arabe. Ce manuel était composé de 100 chapitres, formés eux-mêmes de mille phrases réunies autour d'un sujet précis (l'univers, les animaux, l'homme, etc.). En regard du texte latin se trouvait le texte en langue vulgaire, afin de faciliter la compréhension immédiate. Et Comenius allait plus loin : au lieu de se perdre dans un grand nombre de règles, l'enfant était amené, par la pratique de la langue, à découvrir, dans de petites phrases courtes et simples, les particularités grammaticales. Comenius demandait aussi de "commencer l'enseignement par la langue maternelle" et il encourageait, pour l'apprentissage des langues, à voyager dans les autres pays.

Il aurait aussi apprécié l'atelier 6, lui qui, dans son ouvrage largement connu, l'"Orbis pictus sensualis" (Le monde des choses sensibles en images), a en réalité profité des technologies les plus modernes de l'époque pour donner naissance au premier livre illustré pour enfants. Appliquant l'idée que l'enfant doit entrer en contact direct avec les choses qu'il apprend, Comenius y rapporte chacune des phrases du texte à une image précise dont les détails, numérotés, renvoient à leur tour à chacun des mots correspondants.

Enfin, Comenius aurait été passionné par toute la thématique de la CIE et par la nouvelle orientation des activités du BIE comme "centre spécialisé de l'UNESCO en matière de contenus, de structures, de méthodes et de moyens d'enseignement". Dans son oeuvre la plus connue "Didactica magna" (La Grande Didactique). Il fut en effet l'un des premiers à insister sur les contenus et à estimer que la pédagogie doit reposer sur une méthode précise. Il a aussi montré la nécessité d'alléger les programmes et de les ordonner, afin d'éviter la confusion chez les élèves, allant même jusqu'à affirmer : "L'art d'enseigner ne requiert qu'une bonne répartition du temps et des matières".

Ainsi, le portrait de Comenius qui nous accompagne durant cette cérémonie n'est pas celui d'un homme du passé mais d'un homme "de toujours", d'un génie pédagogique que l'on n'a pas hésité parfois à surnommer "le Galilée de la pédagogie".

Mon troisième bonheur provient de votre présence, lauréats de cette médaille Comenius 2001, la première du millénaire. Le jury que j'ai eu l'honneur de présider et dont le Directeur général de l'UNESCO a entériné les choix, s'est trouvé placé devant une tâche difficile. Vous avez été retenus parmi plus de quarante candidatures, en provenance du monde entier. Le jury aurait souhaité pouvoir récompenser quinze ou vingt candidats mais son règlement le limite à un maximum de dix récompenses. J'aurai l'occasion, tout à l'heure, de présenter brièvement chacun d'entre vous mais je puis dire déjà que tous, vous êtes les dignes héritiers spirituels de Comenius et que, par votre action, dans des régions très diverses du monde et des conditions fort différentes, vous avez oeuvré de manière remarquable au progrès d'une éducation de meilleure qualité et à la construction d'un monde plus humain. Je vous en félicite et vous en remercie au nom de tous les participants à cette 46e session de la CIE et également au nom de tous les éducateurs et de tous les enfants du monde.

ANNEXE VII

**Discours de M. Eduard Zeman, ministre de l'éducation de la République tchèque
lors de la remise de la médaille Comenius**

Monsieur le Directeur général,
Mes chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

J'ai l'immense plaisir et le grand honneur de participer à nouveau à cette importante manifestation qu'est la remise, par le Directeur général de l'UNESCO et le Ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports de la République tchèque, de la médaille Jan Amos Comenius qui récompense cinq chercheurs particulièrement méritants et trois équipes pédagogiques de diverses régions du monde pour leur remarquable contribution au développement de la pédagogie.

Nous vivons une époque de transformations sociales rapides et pour ainsi dire imprévisibles qui, à l'échelle mondiale, ont nécessairement des conséquences, certes sur le rôle et la situation des individus et de l'ensemble des systèmes éducatifs mais aussi sur votre travail en tant que spécialistes des sciences pédagogiques. En effet, l'éducation est un instrument extrêmement puissant au service de la société qui pourrait être utilisé pour assurer aux jeunes une formation positive. Il ne suffit plus aujourd'hui de développer les aptitudes à apprendre et les facultés cognitives des individus. Il faut acquérir d'autres qualités et d'autres valeurs - spirituelles, éthiques et esthétiques - ainsi qu'une attitude positive à l'égard d'autrui et de la société dans son ensemble. Seule une nation éduquée qui met sans cesse tout en oeuvre pour assurer une éducation toujours meilleure a une chance de survivre avec les nations prospères dans ce monde économiquement éclaté. La seule façon de faire face à cette situation est de veiller systématiquement à assurer à tous une éducation et à protéger l'éducation en tant que telle.

L'éducation au service du partenariat, de la coopération et de la solidarité dans le cadre de la mondialisation est désormais un des principaux objectifs du Programme national de développement de l'éducation de la République tchèque. Nous nous efforçons de promouvoir une conception de la vie dépourvue de conflits et d'attitudes négatives non seulement au sein de la communauté nationale mais aussi à l'égard d'autres nations, groupes linguistiques, minorités et cultures. Nous souhaitons élever des générations qui seront capables d'accepter et de respecter les différences, même considérables entre les peuples et les cultures qui composent le monde interdépendant d'aujourd'hui.

Votre prédécesseur et collègue, Jan Amos Comenius, pédagogue, philosophe et humaniste dont la médaille vous est remise aujourd'hui est né il y a plus de 400 ans sur le territoire de l'actuelle République tchèque. Son rayonnement a dépassé les frontières régionales. Ses idées et théories ont eu une influence capitale sur la pensée pédagogique européenne et mondiale et ont fait considérablement progresser l'éducation et la formation dans la société. Aujourd'hui, dans ce monde troublé et divisé qui est le nôtre, les idées de Jan Amos Comenius sur la nécessité de rapprocher les peuples pour leur assurer un avenir plus heureux continuent de s'imposer à nous. Les profondes disparités qui caractérisent l'évolution de la civilisation moderne ont transformé le monde en un lieu de violence et d'incompréhension. La principale tâche des générations qui sont entrées dans le XXI^e siècle devrait être de trouver un remède à cette situation. Le thème de la présente session de la Conférence internationale sur l'éducation, "Apprendre à vivre ensemble", montre bien que la communauté mondiale, lorsqu'elle traite de l'éducation, est bien consciente de ces problèmes et n'a pas l'intention de s'en désintéresser.

La remise de la médaille Jan Amos Comenius est un moment particulièrement important pour vous, les lauréats de cette année, qui êtes directement impliqués ici et maintenant. Cette médaille, qui symbolise véritablement la reconnaissance publique d'un travail remarquable, est décernée à la suite d'une décision démocratique prise par un jury et confirmée par le Directeur général de l'UNESCO et le Ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports du pays qui a donné naissance à l'un des plus grands maîtres de tous les temps, Jan Amos Comenius.

Je souhaiterais exprimer ma gratitude à tous les lauréats qui ont été récompensés aujourd'hui pour n'avoir jamais cessé d'oeuvrer en faveur de l'éducation, pour leurs qualités professionnelles et pour s'être efforcés sans relâche d'élever le niveau de l'éducation dans le monde entier. Je suis convaincu que, comme vous l'avez fait jusqu'à présent, vous continuerez à assumer votre part de responsabilité dans cette action irremplaçable au service de l'espèce humaine. Je vous adresse tous mes voeux de réussite dans vos travaux ainsi que dans votre vie personnelle.

Je suis heureux de saisir cette occasion pour vous inviter personnellement, vous les lauréats de la médaille Comenius, à vous rendre en République tchèque où vous aurez la possibilité d'enrichir vos connaissances sur la vie et l'oeuvre de Jan Amos Comenius, et de vous familiariser avec la richesse de l'histoire et la vibrante réalité contemporaine de ce pays situé au coeur de l'Europe. Vous pourrez ainsi mieux connaître la République tchèque et juger par vous-même la façon dont les idées de Comenius, citoyen, pédagogue, philosophe et humaniste célèbre, ont été mises en pratique.

Mes chers collègues, je vous souhaite ainsi qu'à toute la communauté des nations de consacrer vos efforts, en coopération avec l'UNESCO et d'autres organisations internationales, à la sauvegarde et au renforcement des principaux idéaux de notre société, à savoir la démocratie, les droits de l'homme et le respect de l'être humain, et de contribuer à l'épanouissement constructif et dynamique de la personne humaine, qui dépend avant tout de son niveau d'instruction et de sa capacité créatrice.

Je me réjouis d'accueillir dans quelques jours à Prague, capitale de la République tchèque, les brillants lauréats de la médaille Comenius.

ANNEXE VIII**Discours de M. Koïchiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO,
à l'ouverture de la session spéciale consacrée à l'implication de la société civile
dans l'action en faveur de l'Éducation pour tous**

Excellences,
Mesdames et Messieurs les représentants de la société civile,
Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis de participer aujourd'hui avec vous à cette séance spéciale de la Conférence internationale de l'éducation (CIE). Il est particulièrement opportun que cette séance spéciale sur l'implication de la société civile dans l'action en faveur de l'Éducation pour tous (EPT) coïncide avec le jour où les citoyens, les gouvernements, les hommes politiques, les associations de bénévoles, les militants de la base, les enseignants et les enfants du monde entier célèbrent la Journée internationale de l'alphabétisation. Tous expriment ainsi, directement ou non, leur attachement aux objectifs communs à toutes les personnes impliquées dans le mouvement mondial en faveur de l'EPT.

Nous avons tous été témoins de l'intérêt des débats qui ont animé cette 46^e session de la CIE. De grandes questions ont été posées : comment apprendre à vivre ensemble dans l'univers déchiré par les conflits qui est le nôtre, comment définir le rapport complexe entre la mondialisation et l'éducation, comment répondre à la nécessité urgente de renforcer l'éthique et la pratique de la participation à tous les niveaux, et notamment en ce qui concerne les processus de l'EPT. Permettez-moi donc de vous exposer pourquoi nous avons convoqué cette séance spéciale.

Depuis ma nomination comme Directeur général de l'UNESCO en novembre 1999, j'ai fait de la promotion du dialogue avec la société civile l'une de mes préoccupations principales, en particulier dans le contexte de l'EPT. Lors du Forum mondial sur l'éducation de Dakar en avril 2000, je suis intervenu personnellement pour assurer la participation élargie de la société civile à cette importante manifestation. Depuis, c'est surtout au niveau des activités de terrain que nous nous sommes efforcés d'encourager le dialogue avec la société civile sur les questions relatives à l'EPT. La signification de cette séance spéciale est double : pour la première fois, ce dialogue se trouve porté à un niveau beaucoup plus élevé, puisque des représentants de la société civile vont pouvoir rencontrer des ministres de l'éducation ; j'ajoute que c'est la première fois que la CIE consacre une séance spéciale à cette question de la société civile.

En regroupant sur la même plate-forme des représentants des gouvernements et des organisations de la société civile (OSC), cette séance spéciale prend une dimension à la fois symbolique et substantielle. Symbolique, car elle prouve que la nécessité d'impliquer la société civile dans le mouvement en faveur de l'éducation, et plus particulièrement de l'éducation de base, est de plus en plus reconnue. Elle témoigne également d'une volonté de partenariat et de coopération à la fois sérieuse et exhaustive. J'espère que cette réunion servira à symboliser l'esprit d'ouverture, de dialogue et de respect qui doit imprégner les relations de tous les partenaires du mouvement en faveur de l'EPT.

Mais la réunion d'aujourd'hui a aussi une portée plus immédiate. Nous allons partager des expériences concrètes sur la manière dont la société civile soutient l'EPT et sur les modalités pratiques de la collaboration entre ses représentants et les pouvoirs publics. Nous nous intéresserons aux régions du monde où le défi de l'EPT est le plus difficile à relever et qui par conséquent doivent

bénéficiaire de l'attention prioritaire de la communauté internationale en termes d'assistance technique et financière. J'ajoute que notre objectif concret, aujourd'hui, doit être de définir des mesures pratiques pour renforcer la contribution de la société civile à l'action en faveur de l'EPT et promouvoir de meilleures relations entre la société civile et les pouvoirs publics.

Cela m'amène à évoquer brièvement ce qu'il faut entendre par "société civile" dans le contexte de l'EPT. Ce terme doit être compris comme regroupant l'ensemble des groupes et des associations à caractère non gouvernemental et à but non lucratif impliqués dans l'EPT. Pour l'UNESCO, le terme "société civile" recouvre l'ensemble des ONG et réseaux de campagne, associations d'enseignants et communautés religieuses, associations communautaires et réseaux de recherche, associations de parents d'élèves et organes professionnels, associations d'étudiants et mouvements des femmes. Je sais que le débat sur la définition de ce terme est loin d'être clos. Faut-il y inclure les partis politiques ? Faut-il y intégrer le secteur privé et les entreprises ? Il est incontestablement nécessaire de préciser quelles sont les composantes de la société civile, justifications à l'appui. Les différences, aux niveaux des idées et du contexte, affectent notre compréhension, ce qui exige un effort supplémentaire de réflexion et d'analyse de notre part, et l'UNESCO saura se montrer vigilante dans les discussions sur ces différents points. En tout cas, dans le contexte de l'éducation de base et des efforts en vue de renforcer le mouvement en faveur de l'EPT, j'estime qu'il convient de se montrer aussi ouvert que possible.

A l'évidence, la situation diffère considérablement d'un pays à l'autre et les relations entre les pouvoirs publics et la société civile varient en conséquence. Dans certains pays où il n'existe aucune tradition de partenariat avec les pouvoirs publics, la notion même de société civile peut paraître incongrue et inapplicable. A l'inverse, d'autres pays ont su tirer d'immenses bénéfices d'une participation élargie de la société civile à la gouvernance en général et à l'effort de développement social en particulier. Bien entendu, ce résultat est parfois l'aboutissement d'un combat long et pénible, mais l'expérience suggère qu'en définitive cela en valait la peine.

L'UNESCO est persuadée que l'EPT ne deviendra une réalité que si elle prend racine dans un mouvement de société à base très large et alimenté par des partenariats viables entre le gouvernement et la société civile. Ce raisonnement procède à la fois d'une pétition de principes et du simple réalisme. La pleine réalisation des objectifs de l'EPT exige que les marginaux et les exclus aient eux aussi accès à l'éducation. Or, il se trouve que les organisations de la société civile sont mieux armées que d'autres partenaires de l'EPT pour atteindre les oubliés du système, en particulier dans le domaine de l'éducation non formelle où elles ont élaboré des méthodes et des approches mieux adaptées aux besoins et aux conditions de vie des plus défavorisés.

Par ailleurs, force est de reconnaître que, dans la majorité des pays en développement, les pouvoirs publics sont impuissants à relever le défi d'un enseignement primaire libre, obligatoire et de bonne qualité pour tous. Les 113 millions d'enfants d'âge scolaire non scolarisés dans le monde, les taux élevés de redoublement et d'abandon scolaire, et les 875 millions d'adultes illettrés prouvent que l'EPT pose des problèmes d'une importance et d'une complexité telles que les gouvernements n'ont pas les moyens de les résoudre seuls, quels que soient leurs efforts et avec les meilleures intentions du monde.

En conséquence, il faut à la fois réaffirmer les responsabilités de l'Etat et compléter son action pour garantir une éducation de base de qualité pour tous, et en particulier pour tous les oubliés et les laissés-pour-compte du système. Cela implique de construire des partenariats qui s'appuient sur les points forts de chaque partenaire.

Dans la tradition démocratique des Etats-nations modernes, le gouvernement élu est considéré comme l'autorité légitime habilitée à définir les orientations en matière d'éducation nationale,

notamment dans des domaines clés comme l'élaboration des programmes, la formation des enseignants et la réforme de l'enseignement. Bon nombre d'Etats ont montré une capacité remarquable à se doter de systèmes nationaux d'enseignement public qui garantissent au moins en principe une éducation gratuite à tous les enfants, tout en offrant des possibilités de formation aux jeunes et aux adultes. C'est le gouvernement qui gère le budget de l'éducation nationale et, dans le cas des pays en développement, mobilise et négocie l'aide extérieure. Qui plus est, ce sont les pouvoirs publics qui définissent le cadre de la législation, de la réglementation, de l'inspection et du contrôle.

Il n'est pas question que les organisations de la société civile se substituent à l'Etat en ce qui concerne ces responsabilités et prérogatives essentielles en matière d'éducation. Quel rôle les organisations de la société civile peuvent-elles donc être amenées à jouer dans le contexte de l'éducation en général et de l'EPT en particulier ? Cette question une fois posée, il devient évident que le rôle de ces organisations ne saurait se borner à servir d'appoint à l'action des pouvoirs publics ; une conception aussi étroite ne peut que desservir les exigences du mouvement en faveur de l'EPT. C'est pourquoi je voudrais évoquer quatre grands domaines où les organisations de la société civile peuvent apporter leur contribution aux efforts en faveur de l'EPT.

En premier lieu, et comme je viens de le suggérer, les OSC jouent souvent le rôle de prestataires suppléants de services là où l'action de l'Etat est inexistante ou lacunaire. Les OSC ont mis sur pied des programmes très variés d'alphabétisation, de formation et d'apprentissage qui aident la population à améliorer son niveau de vie et ses conditions d'existence. Dans bien des pays en développement, elles assument des responsabilités majeures dans le cadre des programmes d'éducation non formelle qui leur ont été confiés par les gouvernements et organismes de financement. Les OSC ont, sur les pouvoirs publics, l'avantage d'être plus flexibles, plus proches de la base et de la culture locale et, dans bien des cas, plus novatrices dans leur approche. Elles se sont affirmées comme chefs de file et principaux prestataires en matière d'éducation non formelle et alternative et bénéficient d'une expérience dans ce domaine qui leur permet d'intégrer l'éducation aux autres aspects du développement et de bâtir des partenariats à différents niveaux.

Les OSC ont aussi un rôle différent à jouer, tant à l'intérieur qu'au-delà des frontières nationales, en tant qu'agents d'innovation à l'origine de nouvelles théories et de nouvelles pratiques, notamment en ce qui concerne l'impact de la mondialisation sur l'éducation. Le concept de l'EPT ne saurait demeurer fixe et immuable mais doit s'adapter aux changements et susciter des initiatives novatrices. De même que l'inégalité des ressources compromet la réussite de l'EPT, celle-ci est aussi confrontée à une fracture théorique que les OSC peuvent aider à combler en collaboration avec les autres partenaires de l'EPT.

Tout en s'acquittant des rôles que je viens d'évoquer, les OSC en ont souvent joué un troisième, celui de critiques et avocats compétents. La dernière décennie a été marquée par l'émergence de nouvelles formes d'expression de la société civile et de dialogue sur les choix et orientations en matière de développement. En ce qui concerne l'éducation, des campagnes collectives ont été organisées par les ONG à l'échelon national pour créer des groupes de pression prônant une éducation gratuite et obligatoire de bonne qualité pour tous les enfants et des programmes de formation au bénéfice des jeunes non scolarisés et des adultes. De telles campagnes ont permis de poser des questions essentielles qui figurent aujourd'hui à l'ordre du jour du mouvement international en faveur de l'EPT.

Les critiques et prises de position pertinentes des OSC ont également trouvé à s'exprimer dans le Bilan de l'EPT à l'an 2000. Quelque 80 ONG ont entrepris une évaluation collective de leurs propres programmes, de leur rôle et de leur contribution à l'EPT. Cette démarche novatrice a mis en évidence les avantages relatifs des ONG et des OSC dans des domaines tels que la participation et

l'organisation communautaires, l'autonomisation, l'alphabétisation, l'enseignement communautaire, l'éducation sanitaire et la prise en charge de la petite enfance. En ce qui concerne notamment les plus défavorisés, les programmes d'éducation alternative à l'intention des jeunes et des adultes destinés en particulier aux femmes, aux nomades, aux handicapés, aux personnes isolées, aux groupes de population affectés par les conflits armés et aux réfugiés revêtent une importance toute particulière.

Dans le cadre du Forum mondial sur l'éducation de Dakar, plus de 300 représentants d'ONG ont participé à la Consultation internationale organisée conjointement par le Comité de liaison UNESCO/ONG et la Consultation collective des ONG sur l'EPT, avec le soutien de l'UNESCO. Les ONG participantes ont signé une déclaration commune et apporté une contribution précieuse à l'élaboration du Cadre d'action de Dakar. Répondant à la demande expresse des ONG, j'ai décidé d'ouvrir le Forum mondial sur l'éducation à tous les représentants des ONG participant à la Consultation, afin de promouvoir les échanges interactifs entre les ONG, les gouvernements et les autres partenaires du développement.

Il n'est donc pas surprenant qu'à Dakar la communauté internationale ait décidé de reconnaître et de soutenir le nouveau rôle de la société civile dans l'éducation : celui d'un interlocuteur stratégique. Il a été reconnu que les gouvernements ont "le devoir de veiller à ce que les objectifs et buts de l'EPT soient réalisés de façon durable" (paragraphe 2 du Cadre d'action de Dakar) tout en reconnaissant que cette "tâche, pour être menée à bien avec efficacité, requiert de larges partenariats dans les pays" (paragraphe 2). Les participants au Forum mondial sur l'éducation se sont engagés à "faire en sorte que la société civile s'investisse activement dans la formulation, la mise en oeuvre et le suivi de stratégies de développement de l'éducation" (paragraphe 8). Cet engagement témoigne du nouveau consensus qui reconnaît aux OSC un rôle non seulement d'agents d'exécution et prestataires de services, d'innovateurs ou encore de critiques et avocats écoutés, mais également de partenaires décisionnels. La question clé bien entendu reste de savoir comment passer de cette affirmation sans équivoque du rôle politique de la société civile à une participation et à un partenariat authentiques au niveau des pays.

Si le dialogue national sur les politiques d'éducation n'est pas toujours facile, il n'en est pas moins indispensable pour faire avancer la cause de l'EPT. Le principe d'une participation accrue de la société civile au processus d'orientation est fermement défendu par l'UNESCO et nous encourageons fortement l'élaboration de partenariats sur les politiques entre les pouvoirs publics et la société civile. En même temps, nous savons bien que les différences de situations locales ont des incidences aux niveaux des opportunités, des modalités et des résultats. Le créneau de participation de la société civile demeure parfois très étroit dans certains pays. Dans de telles circonstances, il convient d'attendre que la conjoncture évolue jusqu'à ce qu'apparaissent de nouvelles opportunités pour engager des processus politiques plus démocratiques et plus ouverts.

S'agissant de l'implication de la société civile dans l'action en faveur de l'EPT, il n'existe pas de recette universelle, de modèle idéal ou de consignes rigides pour nous guider. Dans le contexte de chaque pays, nous devons recenser de façon détaillée les contributions de la société civile aux différents thèmes et objectifs de l'EPT. Cette information n'est pas toujours facile à obtenir et il est fort possible que nous soyons actuellement sous-informés quant aux succès et aux progrès de l'EPT directement imputables à l'action des OSC.

La question se pose de savoir comment organiser un dialogue significatif avec un interlocuteur au profil aussi flou et diversifié que la société civile. Qui peut légitimement prétendre représenter les intérêts et les opinions des organisations de la société civile dans un dialogue avec les gouvernements ? Qui est habilité à parler pour qui ? Comment définir la place de la société civile dans le cadre des mécanismes politiques en place (élections, représentation démocratique) ou

parallèlement à eux ? Et quelle est la capacité réelle de la société civile à négocier les choix d'orientation dans les domaines importants de l'EPT ? Toutes ces questions doivent faire l'objet d'une réflexion approfondie si nous voulons que la société civile participe plus activement au dialogue sur les politiques de l'éducation.

L'UNESCO est convaincue qu'une nouvelle culture du dialogue sur les choix en matière d'EPT s'impose si nous voulons adapter les modalités de la participation de la société civile, qui correspond à une volonté politique internationale, aux réalités nationales et locales. D'une manière générale, la nouvelle approche négociée des orientations stratégiques doit être basée sur la participation, la démocratie, l'ouverture, la transparence et la responsabilité. Elle doit transcender les barrières hiérarchiques et institutionnelles et se concentrer sur les questions qui ont une incidence directe sur l'existence de la population.

Je voudrais maintenant évoquer brièvement la manière dont l'UNESCO, dans le cadre du suivi de Dakar, s'emploie activement à encourager la participation des OSC à ce dialogue politique dont la séance spéciale d'aujourd'hui est l'illustration. Par exemple, les réseaux internationaux de la société civile et les ONG de différentes régions ont été invités en novembre dernier à la première réunion du Groupe de travail sur l'EPT. A cette occasion, les ONG ont souligné l'importance de la décentralisation des efforts nationaux en faveur de l'EPT. Les exposés conjoints des représentants des pouvoirs publics et de la société civile ont attiré l'attention sur l'impact des initiatives novatrices des ONG en matière d'EPT au niveau communautaire.

L'UNESCO a également organisé à Paris en mars 2001 une consultation des ONG sur l'initiative mondiale en vue de mobiliser des ressources pour l'EPT. Les représentants des ONG, tant nationales qu'internationales, ont souligné la nécessité d'associer la société civile à toutes les étapes de la planification, de la formulation et de la mise en oeuvre des politiques en faveur de l'EPT. Elles ont rappelé combien il importe que les agences internationales soutiennent la création de capacités pour permettre aux ONG nationales et aux autres organisations représentant la société civile de jouer le rôle qui leur est reconnu dans le mouvement en faveur de l'EPT.

En juillet 2001, l'UNESCO et le Comité de liaison UNESCO/ONG ont organisé conjointement la Réunion annuelle de la Consultation collective des ONG sur l'EPT. Cette réunion, qui a eu lieu à Bangkok, marque à mes yeux un tournant dans notre partenariat avec la société civile. Une centaine d'ONG du monde entier se sont mises d'accord sur un nouveau mécanisme de partenariat en faveur de l'EPT qui facilitera et dynamisera le dialogue, la réflexion commune, la recherche et la création de capacités ainsi que le contrôle et l'évaluation.

Le partenariat entre les pouvoirs publics et la société civile au niveau national était l'un des thèmes majeurs de la réunion de Bangkok. Des stratégies et activités ont été proposées pour renforcer l'implication de la société civile, notamment au niveau de la création de capacités propres à faciliter le dialogue sur les politiques et l'analyse d'expériences nationales spécifiques. Les ONG ont également souhaité que les pouvoirs publics et les commissions nationales pour l'UNESCO explorent les possibilités de créer un espace élargi de consultation avec la société civile, certaines ONG proposant même d'établir un protocole pour favoriser ce dialogue. La réunion a également souligné la nécessité de renforcer les coalitions au sein de la société civile en faveur de l'EPT au niveau national ; de telles convergences ne peuvent que faciliter un consensus sur les propriétés et propositions destinées à alimenter le dialogue national sur les politiques de l'éducation. En outre, les ONG internationales et celles des différentes régions ont accepté de rejoindre l'équipe de coordination qui collabore avec l'UNESCO pour faciliter la mise en oeuvre des activités proposées et soutenir les activités de réseaux transrégionaux.

En tant qu'organisation mandatée pour coordonner les efforts des partenaires de l'EPT et maintenir la dynamique de leur collaboration, l'UNESCO a un rôle essentiel à jouer dans l'émergence d'une nouvelle culture de dialogue sur les politiques d'éducation. Les activités de suivi du Forum de Dakar que je viens d'évoquer montrent bien dans quelle direction l'UNESCO entend aller. Nous concevons notre rôle comme celui d'un intermédiaire impartial et d'un catalyseur qui s'efforce de promouvoir et d'encourager la collaboration entre les pouvoirs publics et la société civile. Il nous paraît souhaitable en effet de rechercher, par le dialogue et le partenariat, un consensus national durable sur les objectifs, les stratégies et les modalités de réalisation de l'EPT.

Il est essentiel que toutes les voix au sein du mouvement en faveur de l'EPT se fassent entendre dans leur diversité et si possible aussi dans l'harmonie. En même temps, l'UNESCO entend bien encourager les échanges intellectuels et la création de savoir pour que le concept de l'EPT puisse être réactivé en permanence. Les malentendus théoriques doivent être dissipés par le débat et le dialogue afin que le programme de l'EPT puisse progresser dans le contexte d'une vision partagée. C'est pourquoi l'UNESCO continuera à promouvoir la coopération interactive entre tous les partenaires de l'EPT par les mécanismes de consultation, groupes de travail et forums déjà en place. A cet égard, le rôle des contacts informels est aussi important que celui des structures institutionnelles. C'est pourquoi l'UNESCO encourage les gouvernements et les commissions nationales à dialoguer avec la société civile et à explorer les divers moyens de créer ou renforcer des mécanismes viables de consultation sur toutes les questions relatives à l'EPT.

Nous sommes optimistes car les prémisses d'une nouvelle culture du dialogue sur les orientations de l'EPT sont déjà en place dans de nombreux pays. Comme je l'ai déjà dit, il n'existe pas de recette unique adaptée à toutes les circonstances mais il existe des idées, des expériences et des innovations dont nous pouvons tous tirer profit, à condition bien sûr d'apprendre à écouter et réfléchir ensemble.

Je vous remercie.

ANNEXE IX**Résumé des présentations du panel de la session spéciale
sur l'implication de la société civile en faveur de l'Education pour tous (EPT)**

Dans son discours d'ouverture, le Directeur général de l'UNESCO a exposé les différents rôles et responsabilités des gouvernements et des organisations de la société civile dans la promotion de l'éducation pour tous (voir annexe VII). Il a particulièrement souligné le rôle nouveau des organisations de la société civile en tant que partenaires de la formulation des politiques dans le domaine de l'éducation, et ainsi le besoin d'explorer comment des mécanismes viables de consultation sur des problématiques liées à l'EPT peuvent être établis et renforcés. En même temps qu'il reconnaissait la diversité des contextes spécifiques des pays, le Directeur général a mis en relief la manière dont l'UNESCO continuera à promouvoir activement le processus de construction de partenariats et la coordination globale de l'EPT.

Le Ministre de l'éducation du Ghana a présenté un court compte rendu de réalisations récentes relatives aux objectifs de l'EPT et en particulier aux efforts de (i) l'intégration de l'éducation pour la petite enfance, qui est majoritairement privée, dans le secteur public ; (ii) l'augmentation de l'éducation de base primaire universelle obligatoire et gratuite à 83 % avec un impact positif sur les disparités entre les sexes par un programme spécial qui a commencé en 1996 ; (iii) la réduction des taux d'analphabétisme jusqu'à 48 % ; et (iv) l'amélioration de la qualité. Le Ministre a ensuite souligné l'importance de la société civile dans ce processus et a expliqué comment le Ghana est passé de la reconnaissance du rôle de la société civile comme prestataire de services innovants et complémentaires et comme agent de mobilisation des communautés à une réelle intégration en tant que partenaire dans la formulation des politiques. Il a donné des exemples de mécanismes de partenariat viables aux niveaux national et local.

Le représentant d'Action Aid Ghana a également exposé des exemples de partenariats viables avec le gouvernement qui ont abouti à la reconnaissance et à l'intégration de nouvelles pratiques de prestation de services alternatifs. Le représentant a également fait allusion à l'initiative du Ghana National Education Campaign Coalition, une expérience inédite en termes de partenariats au sein de la société civile (section III, encadré 1, p. 11).

Le Ministre de l'éducation du Mozambique a évoqué la création de mécanismes institutionnalisés de consultation de la société civile au niveau national pour nourrir le processus de formulation des politiques d'éducation. Il a également évoqué la responsabilité récemment confiée à un nouveau département de l'éducation nationale (le Département à la participation communautaire) pour suggérer des possibilités de mécanismes de partenariat et de participation au niveau local.

Le Secrétaire de l'éducation du Népal a également rendu compte de réalisations relatives aux objectifs de l'EPT. Le taux d'alphabétisation a atteint 58 % et le taux de scolarisation 72 %. Les disparités entre les sexes et les problématiques de qualité restent des défis de taille. Le représentant a mis l'accent sur la reconnaissance de son gouvernement de la contribution de la société civile dans la mise en place d'écoles primaires et d'autres services d'éducation depuis les années 50. La mise en place d'une politique et d'un environnement favorables ont facilité la prestation de services complémentaires de plus de 30.000 organisations de la société civile (OSC) dans le pays. Le représentant a précisé que le temps était peut-être venu d'inclure la société civile dans la formulation des politiques, en se référant au Forum EPT nouvellement créé et au processus d'élaboration du Plan d'action national EPT.

Le représentant de la société civile de l'Asia Pacific Partnership du Népal a mis l'accent sur la corrélation positive entre les périodes de démocratisation et l'étendue de l'implication de la société civile dans le domaine de l'éducation. Il a cependant regretté que ce processus de démocratisation n'ait pas été continu et a exhorté le gouvernement à impliquer la société civile systématiquement, non seulement en tant que prestataire de services mais aussi en tant que partenaire politique.

Le Ministre adjoint de l'éducation du Yémen a souligné l'importance du rôle de prestataires de services complémentaires des écoles privées en compétition avec les écoles publiques. Le Ministre a mentionné quelques exemples d'expériences avec des comités de parents d'élèves et a souligné l'importance d'élire des équipes locales de la société civile pour permettre leur participation à la planification et à la mise en oeuvre de la stratégie nationale d'éducation développée après le Forum de Dakar.

Le représentant de la société civile du syndicat des enseignants au Yémen a évoqué le développement récent de ce qu'il a appelé un "secteur éducatif diversifié et indépendant". Le processus de démocratisation de 1990 a encouragé le développement d'initiatives individuelles dans le domaine de l'éducation. Le représentant a attiré l'attention sur le besoin de cadres législatifs pour organiser le fonctionnement de ces initiatives privées et a appelé à la représentation de la société civile dans les organes décisionnels chargés de la formulation des politiques éducatives.

Le Secrétaire général de l'Internationale de l'éducation a apporté une réponse analytique aux diverses présentations en les reliant à des problématiques clés telles que le financement de l'éducation et la nécessité d'assurer la qualité et l'équité. Il s'est référé au travail exceptionnel entrepris par la Campagne mondiale sur l'éducation pour faire prendre conscience de la nécessité de mobiliser des fonds publics pour combler le déficit budgétaire de 7 milliards de dollars des Etats-Unis, indispensables selon la Campagne, pour assurer l'EPT au niveau mondial d'ici à 2015. Le représentant a examiné les dangers d'une privatisation effrénée au détriment d'une éducation gratuite et les effets nocifs sur la qualité de l'emploi d'un trop grand nombre d'enseignants volontaires à une large échelle. Le Secrétaire général a particulièrement insisté sur l'importance de la responsabilité du gouvernement quant à la coordination de l'ensemble des efforts de l'EPT au niveau national et sur l'amélioration du statut et des conditions de travail des enseignants de manière à établir une éducation de qualité pour tous qui soit gratuite et obligatoire.

ANNEXE X

Message d'un jeune étudiant de l'école de Summerhill (Royaume-Uni) lors de la cérémonie de clôture

Mesdames et Messieurs,

J'ai fait le choix de suivre ma scolarité à l'école de Summerhill, internat démocratique qui se trouve en Angleterre.

Je suis venu ici pour parler de la démocratie dans les établissements scolaires et de son intérêt pour l'apprentissage de la citoyenneté, mais surtout pour l'individu ou plutôt pour l'enfant considéré comme un individu.

Dans mon école, élèves et enseignants vivent ensemble dans une communauté démocratique, disposent du même suffrage et s'expriment sur un pied d'égalité. C'est une école internationale qui accueille des élèves venus d'Asie, du Moyen-Orient, d'Europe et d'Amérique du Nord. Nous apprenons tous à vivre ensemble dans la tolérance et le respect et nous acceptons les origines culturelles et ethniques de chacun. Dans le cadre de ce système, j'ai été élu médiateur de l'école, ce qui signifie que je suis chargé de régler les différends entre tous les membres de l'établissement - enseignants et élèves - par le dialogue pacifique et en faisant preuve de patience et de compréhension. Je suis élu chaque trimestre depuis trois ans et demi.

Participer à la vie démocratique de cette communauté m'a fait acquérir le sens de la responsabilité à l'égard d'autrui et les compétences nécessaires pour résoudre pacifiquement les conflits ; j'ai aussi appris à participer à l'élaboration et à l'application des règles et des lois et à comprendre qui je suis et ce que je représente dans le monde. Je suis ainsi capable d'apporter mon concours en tant que citoyen du monde.

Comme l'a écrit Jacques Delors dans le rapport intitulé "L'éducation : un trésor est caché dedans", les idées fondatrices de l'UNESCO reposent sur l'espoir d'un monde meilleur. Je partage cet espoir et j'aimerais que chaque enfant ait la possibilité d'apprendre ce que j'apprends car ces valeurs que je défends sont bien dans l'esprit de la présente Conférence.

Il existe déjà un certain nombre d'établissements de ce type dans de nombreux pays, en particulier en Nouvelle-Zélande, au Japon, aux Etats-Unis, en Thaïlande, en République de Corée, au Costa Rica, au Portugal, en France, en Allemagne, au Danemark, en Israël et dans les Territoires autonomes palestiniens. J'espère que ces écoles se développeront et qu'il s'en créera aussi dans d'autres pays.

Si de nombreux élèves et moi-même avons eu la chance d'être scolarisés dans ces écoles et d'y avoir appris ce que nous savons, pourquoi serions-nous les seuls ?

Bien que Summerhill et les écoles du même type appliquent très précisément ce que vous recommandez ici, certaines d'entre elles sont menacées de fermeture.

Elles ont donc besoin de votre soutien car elles incarnent les espoirs exprimés par cette Conférence. Tout ce que je demande, c'est qu'elles soient reconnues et qu'elles aient une chance de se développer. Vous pourrez ainsi montrer au reste du monde que le recours à la démocratie, à la participation et au respect des droits de l'enfant contribue à former un citoyen solide, mais il faut pour cela que vous preniez des mesures concrètes et que vous ne vous contentiez pas de transcrire des paroles dans le rapport final d'une conférence.

ANNEXE XI**Remerciements de Mme Cecilia Braslavsky, directrice du BIE**

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,
Monsieur le Directeur général de l'UNESCO,
Monsieur le Sous-Directeur général pour l'éducation,
Madame la Conseillère d'Etat, Chef de la délégation suisse,
Mesdames et Messieurs les représentants des enseignants, des parents et des élèves,
Mesdames et Messieurs les membres des différentes organisations
intergouvernementales ou non gouvernementales,
Chers participants et Chers amis,

Au nom du secrétariat de la 46e session de la Conférence internationale de l'éducation, et en ma qualité de secrétaire générale de cette Conférence, ce n'est pas sans une certaine émotion que je souhaiterais remercier par votre entremise, Mesdames et Messieurs, la Conférence générale de l'UNESCO pour le défi lancé au Bureau international d'éducation de l'UNESCO en nous demandant de nous transformer en centre spécialisé en matière de contenus, de méthodes et de structures de l'éducation et d'organiser également cette 46e session de la Conférence internationale de l'éducation sur le thème d'"apprendre à vivre ensemble".

Je souhaiterais également remercier le Directeur général de l'UNESCO pour l'occasion qu'il m'a offerte de devenir Directrice du Bureau international de l'éducation, institut spécialisé de l'UNESCO. Je voudrais aussi remercier notre Conseil, présidé par M. Pieter de Meijer, pour son orientation, son dur labeur, son professionnalisme et ses exigences constantes d'une évaluation, qui devrait même devenir quotidienne.

Sans l'engagement du groupe chargé d'aider aux préparatifs de la Conférence internationale de l'éducation, qui avait été nommé par le Conseil du BIE avant que je n'assume la direction, qui a énormément travaillé et parfois même jusqu'aux premières heures des journées de cette semaine, cet événement n'aurait guère été possible. Je voudrais remercier son Président et tous ses membres, en mentionnant tout particulièrement Jean-Pierre Régnier, à titre personnel - mais sans oublier qu'il travaille à la Commission nationale française pour l'UNESCO - qui a rempli sa mission de secrétaire exécutif avec un dévouement remarquable.

Sans l'appui ferme des autorités et de nombreux collègues suisses, parmi lesquels j'aimerais citer Mme Martine Brunschwig Graf, ministre de l'éducation et conseillère d'Etat à Genève ; M. Charles Kleiber, secrétaire d'Etat à la science et à la recherche et dont dépend l'Office fédéral de l'éducation et de la science à Berne, ainsi que M. François Nordmann, ambassadeur et chef de la Mission suisse auprès des Nations Unies à Genève, le BIE n'aurait pas été en mesure d'accomplir pleinement la mission qui lui a été confiée par la Conférence générale de l'UNESCO.

Je réitère une fois encore nos remerciements et notre reconnaissance à l'égard de tous les pays et toutes les institutions, tous les amis, les collègues qui - dans la bonne logique d'un partenariat - se sont donnés à fond pour préparer cette Conférence. Je m'adresse aux intervenants, aux animateurs, aux journalistes, aux amis qui, conformément au programme, se sont tous acquittés de leurs tâches, n'hésitant pas à intervenir parfois pour des "dépannages d'urgence" avec un excellent esprit de collaboration et de dialogue. Toutes ces personnes nous ont accompagnés par leur engagement, leur professionnalisme et leur chaleur humaine. Il y a même eu des "mariachis" lors du cocktail en

l'honneur des lauréats de la médaille Comenius instaurée par le Gouvernement de la République tchèque ; ils n'étaient pas prévus du tout : ce fut une belle surprise pour ces lauréats et pour le Secrétariat.

Sans l'engagement décidé de notre Sous-Directeur général pour l'éducation de l'Organisation, M. John Daniel, l'insertion de cette mission dans les autres activités définies dans la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO, la réalisation des dernières étapes de préparation et le bon déroulement de cette semaine de travail n'auraient pas été possibles. Merci, un grand merci.

De nombreux collègues du Secteur de l'éducation et des services centraux de l'UNESCO, de notre Secrétariat, du Bureau de liaison de l'UNESCO à Genève, ont contribué ou nous ont aidés, selon les cas, à renforcer les activités bilatérales en organisant des activités complémentaires. Ils se sont occupés, par exemple, de préparer la liste des participants, de gérer la distribution des documents, l'organisation des salles, les services d'interprétation, la couverture des événements par la presse, etc. Il y a eu un excellent travail, très sérieux et très efficace dans les coulisses. Tout cela a contribué à faciliter le dialogue sur les problèmes complexes et délicats abordés par la Conférence. Je voudrais remercier chaleureusement toutes ces personnes.

Et enfin - enfin mais surtout - je voudrais remercier mes collègues du Bureau international d'éducation de l'UNESCO de Genève. Nous constituons une petite équipe, mais une équipe solide et enthousiaste chaque jour davantage. J'aurais souhaité les mentionner l'un après l'autre mais nous n'en avons pas le temps. En leur nom à tous, je voudrais simplement citer deux travailleurs silencieux : notre Secrétaire du Conseil et notre ami, Pierre Luisoni, ainsi que notre plus jeune expert qui est venu comme étudiant, Renato Mariani.

La CIE se termine. Mais avec toute l'équipe de notre Organisation - et toujours dans un esprit de coopération et de partenariat - nous allons poursuivre la voie passionnante de la réalisation des objectifs de l'Education pour tous. Fixés à Jomtien, enrichis par les apports de différents cercles - notamment les réflexions de la Commission de l'éducation pour le vingt et unième siècle présidée par Jacques Delors ou les recommandations de la 45e session de la CIE qui portaient sur la profession d'enseignant - ces objectifs ont fait l'objet d'un engagement renouvelé lors du Forum de Dakar l'année dernière. Ils ont été également au coeur du dialogue de cette 46e session de la CIE qui portait sur "L'éducation pour tous pour apprendre à vivre ensemble : contenus et stratégies d'apprentissage - problèmes et solutions".

Une fois encore, merci, merci à vous tous.

ANNEXE XII**Discours de clôture de M. Koïchiro Matsuura,
directeur général de l'UNESCO**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Ministres de l'éducation,
Mesdames, Messieurs les Chefs de délégation,
Mesdames, Messieurs,
Chers collègues et amis,

La Conférence internationale de l'éducation, autrefois dénommée Conférence internationale de l'instruction publique, est riche d'histoire et de tradition. Au fil des ans, elle a abordé les grands problèmes éducatifs de son temps, réunissant pour ce faire les principaux décideurs dans ce domaine. Parmi les sujets et les thèmes dont elle a débattu, certains sont récurrents, tel le thème central de la présente session : apprendre à vivre ensemble. D'autres formules et expressions ont parfois été utilisées : par exemple, l'éducation au service de la solidarité internationale, l'éducation pour la paix, l'éducation pour la tolérance et la compréhension mutuelle et l'éducation à une citoyenneté mondiale. Cette année, la Conférence a appréhendé la vaste famille des concepts éducatifs dans une perspective différente, à savoir celle de l'éducation pour tous. Mais des échos des précédentes conférences sont parvenus jusqu'à nous, nous rappelant ainsi que la CIE fait partie de l'ensemble du patrimoine éducatif mondial.

Nous avons eu quatre journées de dur labeur qui ont constitué une expérience enrichissante pour nous tous. Il arrive parfois que nous apprenions ce que nous voulions savoir, ou au contraire ce que nous ne voulions pas savoir et même ce que nous aurions dû savoir. La présente Conférence nous a offert, j'en suis certain, ces trois possibilités. Or, il en existe encore une quatrième : il nous faut parfois apprendre et réapprendre sans cesse. C'est alors que nous nous rendons compte de la sagesse et de la clairvoyance de nos prédécesseurs, dont l'enseignement renfermait les germes d'une éducation nouvelle. En particulier après la deuxième guerre mondiale, cette éducation nouvelle s'est appuyée sur le sentiment partagé que l'instruction devait nous aider à renforcer notre aptitude à vivre ensemble de façon pacifique. J'espère que dans 50 ans, la génération suivante se souviendra de nos délibérations et admirera notre sagesse et notre clairvoyance.

Les divers changements survenus dans le domaine de l'éducation ont constitué, pour ainsi dire, le fil rouge de cette Conférence. A ce propos, j'aimerais souligner deux points importants. En premier lieu, les changements apportés aux contenus et aux méthodes pédagogiques constituent une entreprise de longue haleine ; il leur faut du temps pour se mettre en place et porter leurs fruits. En second lieu, de tels changements n'ont jamais un caractère final, définitif, achevé. A chaque génération, il faut renouveler les efforts pour inculquer à chacun les valeurs, les attitudes et les comportements propices à l'art de vivre en paix ensemble. A l'occasion de cette Conférence, j'ai été heureusement surpris de constater le grand nombre de pays qui se sont engagés dans une réforme de leur système éducatif.

Lors du Forum mondial sur l'éducation qui s'est tenu à Dakar (Sénégal) en avril 2000, les ministres de l'éducation, les institutions internationales, les partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement et les organisations de la société civile ont pris l'engagement non seulement d'atteindre l'objectif de l'éducation pour tous, mais d'aller plus loin en garantissant à tous une éducation de qualité. Au cours de notre Conférence, nous avons fait un pas de plus en examinant comment parvenir à une meilleure qualité et quels sont les problèmes concrets à résoudre.

Nous savons que des politiques saines en matière d'éducation sont indispensables à un enseignement de qualité. En raison de la complexité des situations auxquelles il faut faire face, de telles politiques doivent être formulées et mises en oeuvre en étroite association avec la société civile, les centres de recherche pédagogique et, tout particulièrement, les enseignants et les parents d'élèves. A l'ère de l'apprentissage tout au long de la vie, nous devons prendre le temps de la réflexion et nous comporter nous-mêmes comme des apprenants. Nous ne saurions encourager les enfants, les adolescents et les adultes à continuer de s'instruire, si nous demeurons nous-mêmes ancrés dans des conceptions dépassées et abstraites au sujet des parties prenantes et des responsables des politiques éducatives.

Une conférence comme la nôtre offre la possibilité de savoir comment évolue le monde de l'enseignement. Il importe tout particulièrement que les politiques éducatives reposent sur une base aussi solide que possible, c'est-à-dire non seulement sur des faits et des statistiques mais aussi sur de bonnes pratiques, des innovations viables et des solutions de rechange ayant fait leurs preuves. Nous ne serons pas en mesure d'affronter les nouveaux enjeux de la société du savoir qui se profilent à l'horizon si nous ignorons l'éventail de solutions qui s'offrent à nous et les avantages respectifs qu'elles présentent. Nous – les décideurs qui avons la responsabilité d'honorer les engagements pris à Dakar – sommes tenus de mieux nous informer des processus qui régissent les changements éducatifs et de la façon dont ils évoluent sous l'effet des réalités extrascolaires.

En choisissant pour thème "Apprendre à vivre ensemble", la Conférence a particulièrement mis en lumière le danger qu'il y aurait à surcharger l'école de responsabilités qu'elle n'est pas équipée pour affronter. Il est évident que l'école ne peut résoudre tous les problèmes de société, de même qu'elle ne peut non plus s'en abstraire. Il importe tout particulièrement de signaler les cas où des politiques et des pratiques novatrices en matière d'enseignement ont eu pour résultat une meilleure qualité de vie et une diminution sensible de la violence. Nous devons nous en inspirer et en tirer les conséquences : ces exemples font notamment apparaître l'utilité de décentraliser les systèmes scolaires et d'insérer les écoles dans un cadre communautaire.

La session extraordinaire sur la participation de la société civile à l'EPT nous a permis d'en savoir davantage sur les expériences particulièrement réussies de coopération entre l'Etat, les institutions publiques et d'autres acteurs de l'enseignement. Dans ce monde nouveau de l'éducation, d'autres partenaires font leur apparition avec chacun leurs points de vue et leurs programmes. Ils ont cependant en commun certaines préoccupations et certains objectifs. Il est indispensable que, dans une entreprise de grande envergure comme la mise en place d'une éducation de qualité pour tous et l'élaboration d'approches viables pour apprendre à vivre ensemble, on s'efforce de parvenir à un consensus durable entre tous les partenaires de l'éducation.

La présente Conférence a été pour moi très instructive et pas seulement à l'occasion des réunions officielles. J'ai tiré le plus grand profit des nombreux entretiens bilatéraux, particulièrement utiles pour mieux comprendre vos aspirations et vos problèmes. C'est avec une grande satisfaction que j'ai entendu de nombreux ministres déclarer que la Conférence avait été cette année mieux organisée et mieux structurée et qu'elle avait offert davantage de possibilités pour un véritable débat. Je dois admettre que les nouvelles modalités adoptées pour le déroulement de la Conférence n'auraient pu être pleinement mises en oeuvre sans votre concours, dont je vous remercie tous. Plusieurs ministres ont signalé qu'ils devaient affronter des problèmes identiques ou analogues, ce qui montre bien l'importance de bonnes pratiques partagées.

Ce sera pour moi un devoir et en même temps un plaisir de rendre compte des conclusions et résultats de la CIE à la 31e session de la Conférence générale de l'UNESCO qui doit se tenir prochainement. Les délibérations de la présente conférence et, notamment, la façon dont nous honorons les engagements pris à Dakar, viendront enrichir la Stratégie à moyen terme de

l'Organisation. Je demanderai au Sous-Directeur général du Secteur de l'éducation d'étudier de quelle manière l'UNESCO pourrait intensifier ses efforts dans des domaines tels que les langues, les TIC et l'aménagement scolaire, afin que nous puissions répondre de façon plus précise aux vœux que vous avez exprimés ici.

J'ai déjà prié le Conseil du BIE d'entamer les préparatifs de la prochaine CIE et d'examiner les thèmes qu'il souhaiterait aborder. L'une des options envisagées serait de consacrer les débats à la connaissance et la compréhension plus profondes des liens entre éducation et pauvreté, notamment en cherchant à définir comment les programmes et les méthodes d'enseignement pourraient être mis au service de la lutte contre la pauvreté, sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions. La Conférence pourrait inscrire à son ordre du jour des questions telles que les relations entre éducation et migration ; le rôle de l'éducation préventive concernant le VIH/sida dans tous les types et à tous les niveaux d'enseignement ; l'éducation et l'exclusion sociale, notamment parmi les jeunes ; enfin, les programmes d'études et les aspects pédagogiques de la scolarité en milieu défavorisé. La contribution essentielle des enseignants et de la société civile continuera d'être au centre de notre dialogue. Dans le laps de temps qui nous sépare de la prochaine CIE, nous ne manquerons pas d'approfondir nos connaissances et notre compréhension des liens qui existent entre pauvreté et éducation. En fait, ce thème s'inscrit parfaitement dans l'orientation stratégique de l'UNESCO au cours des années à venir, à savoir une mondialisation à visage humain.

Devant les témoignages de satisfaction exprimés par de nombreux ministres, je souhaiterais que la Conférence puisse se réunir à intervalles plus réguliers. La prochaine CIE pourrait peut-être avoir lieu dans trois ans, en 2004, ou dans quatre ans en 2005. En effet, il s'agit là d'un événement majeur pour l'UNESCO qui, je l'espère, pourra se renouveler encore pendant de nombreuses années.

Le succès remporté par la 46^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) a été au-delà de nos attentes. Je tiens à remercier tous ceux qui ont collaboré à ses préparatifs et à son organisation, ainsi que ceux qui se sont signalés par leur participation active et se sont associés au débat et au dialogue avec franchise et sans détour. Je reconnais que les organisations de la société civile ont parfois eu un temps limité de parole, mais je tiens à les assurer que leur présence et leur intervention dans la Conférence ont été grandement appréciées. Mes remerciements vont tout particulièrement à vous, Monsieur le Président, pour la façon dont vous vous êtes acquitté de votre tâche avec fermeté et compréhension sans vous départir de votre bonne humeur. Je tiens également à réitérer au Gouvernement fédéral helvétique et aux autorités de la République et du canton de Genève mes remerciements pour l'accueil qu'ils ont réservé à la présente Conférence et au BIE, ainsi que pour le soutien qu'ils leur ont accordé.

Le Conseil du BIE a accompli un travail remarquable et nous exprimons notre vive reconnaissance à ses membres et à son Président, M. Pieter de Meijer. J'aimerais en outre remercier les fonctionnaires du Secteur de l'éducation de l'UNESCO, nos bureaux régionaux et nationaux, les autres services de l'UNESCO ainsi que l'Unité chargée du suivi de Dakar pour le concours qu'ils nous ont apporté tout au long de cette semaine. Nous remercions également toutes les personnes n'appartenant pas à l'UNESCO qui ont contribué au bon déroulement de la conférence, en particulier les interprètes.

Enfin et surtout je témoigne toute ma gratitude au personnel du BIE qui, sous la conduite dynamique et éclairée de son Directeur, a contribué à faire de cette Conférence un réel succès. Nous avons grandement apprécié votre dévouement, votre travail acharné et vos qualités professionnelles.

Apprendre à vivre en paix avec les autres est une composante indispensable de toute éducation. Nous devons tous faire nôtre ce message et le mettre systématiquement en pratique dans notre travail.

Je vous souhaite un bon voyage.

Merci.

ANNEXE XIII**Discours de clôture de Mme Martine Brunschwig Graf,
conseillère d'Etat, chef de la délégation suisse**

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégation,
Monsieur le Directeur général de l'UNESCO,
Madame la Directrice du BIE,
Mesdames, Messieurs les représentants du corps enseignant, des parents,
du monde scientifique et de toute la société civile,
Chers amis et invités de la Conférence,

Le temps a passé trop vite et c'est un comble de le dire lorsque l'on s'occupe d'éducation. En effet, quel contraste entre l'urgence qui nous réunit en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de nos systèmes éducatifs, l'introduction des nouvelles technologies ou l'éducation à la citoyenneté et le temps qu'il faut pour mettre en oeuvre les réformes et les mesures qui s'imposent !

Cette 46e session de la Conférence internationale de l'éducation aura démontré une fois de plus que tout doit être mis en oeuvre pour que les Etats puissent dégager les moyens financiers nécessaires à la réforme et au développement de l'école que nous voulons.

Nous aurons pris connaissance, durant ces journées passées ensemble, de tant de projets et d'attentes qui cohabitent avec des expériences réussies mais encore trop peu nombreuses et isolées.

Nous aurons exprimé et entendu tant d'espoirs placés dans l'école et sa capacité à rendre libres et responsables celles et ceux qui la fréquentent. Il ne faut donc pas en rester là. Adopter des conclusions et un plan d'action nous engagent à travailler dans nos pays mais aussi à agir de façon plus solidaire pour favoriser l'action de l'autre.

Et puis, il y a des thèmes qu'il faudra approfondir. Ainsi, nous n'aurons fait qu'effleurer les mesures à prendre pour permettre aux jeunes filles d'accéder plus facilement à l'école et particulièrement aux disciplines scientifiques. Et pourtant les femmes représentent pour le monde à la recherche d'enseignants motivés et bien formés un potentiel formidable, mais que seule une solide éducation de base peut permettre de faire fructifier.

Nous aurons parlé d'éducation à la citoyenneté à l'école mais il nous reste à réussir le passage de la pratique de la citoyenneté dans la société car nous ne pouvons envisager de laisser aux élèves que nous formons la seule responsabilité de faire évoluer la pratique démocratique et l'engagement citoyen de la société dans laquelle nous vivons.

Les enfants venus chanter pour vous fréquentent notre école publique genevoise. Ils viennent d'horizons très différents et vivre ensemble représente pour eux, comme pour nous, un défi qu'ils relèvent chaque jour avec l'aide de leurs enseignants, de leurs parents et de l'ensemble de la communauté genevoise.

Ils sont là pour nous apporter un moment de détente bienvenue grâce à leurs chants mais aussi pour nous rappeler pour qui nous travaillons, pour qui nous nous engageons, pour qui nous parlons, palabrons, négocions. Puissent-ils aussi être les témoins de notre volonté d'agir !

Tout à l'heure, le Conseil du Bureau international de l'éducation procédera au bilan de cette 46e session de la Conférence. Pour l'heure, j'aimerais remercier chaleureusement le BIE - Cecilia Braslawsky et Pierre Luisoni en particulier - mais avec eux deux, toutes celles et ceux qui ont apporté leur concours à l'organisation réussie de la Conférence. J'aimerais aussi adresser notre reconnaissance au Directeur général de l'UNESCO, M. Matsuura, dont le soutien est précieux et indispensable à la cause que nous défendons.

Enfin, chers collègues et amis, membres des délégations, experts, parents, enseignants, je souhaite vous dire combien la population genevoise était heureuse, durant ces quatre jours, de vous savoir dans nos murs. Je n'ai qu'un souhait à émettre en guise de conclusion. Revenez à Genève pour parler d'école ! Vous serez accueillis à bras ouverts !

ANNEXE XIV

**Discours de M. A. B. Borishade, ministre de l'éducation du Nigéria
et président de la 46e session de la Conférence internationale de l'éducation**

Monsieur le Directeur général de l'UNESCO,
Monsieur le Sous-Directeur général pour l'éducation,
Madame la Directrice du Bureau international d'éducation,
Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de délégations,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs les membres des organisations intergouvernementales,
fondations et organisations non gouvernementales,
Mesdames, Messieurs,

Lorsque cette Conférence s'est ouverte il y a quatre jours, une tâche sans précédent nous attendait, à savoir définir les problèmes et proposer des solutions pour relever le défi de la coexistence à l'ère de la mondialisation.

Aujourd'hui, la Conférence s'achève et nous devons nous féliciter d'en avoir assuré le plein succès. Je peux en confiance affirmer que nous avons rempli notre mission qui était d'étudier plus précisément les moyens de favoriser la maîtrise des connaissances, compétences et attitudes nécessaires à l'épanouissement intellectuel et moral des individus et des sociétés afin que nous puissions vivre ensemble dans la paix et l'harmonie.

Nos travaux constitueront sans nul doute une contribution majeure à l'ensemble des connaissances sur la diversité humaine et s'inscriront dans les grandes orientations relatives à la promotion d'une éducation de qualité pour tous dans tous les domaines d'activité où l'être humain intervient mais, surtout, d'une éducation pour apprendre à vivre ensemble.

Mesdames et Messieurs les délégués, nous devrions quitter cette Conférence non seulement avec la satisfaction d'avoir participé à un événement qui fera date, mais aussi en sachant parfaitement que l'action en faveur de la paix et de l'harmonie dans le monde nous amène à être confrontés aux problèmes de la diversité humaine, et que la paix mondiale dépend très étroitement de la connaissance et du respect de la diversité du patrimoine et de l'identité de l'humanité. En définitive, la survie de l'humanité dépend peut-être de notre capacité individuelle et collective à réagir à ces difficultés.

Nous devrions tous être reconnaissants au Bureau international d'éducation d'avoir choisi ce thème pour la Conférence, créant ainsi une tribune qui nous permet de nous pencher sur l'avenir de l'humanité.

Mesdames et Messieurs, je voudrais souligner que cette Conférence a également mis en évidence les défis auxquels l'UNESCO et ses unités opérationnelles sont confrontées, ainsi que la nécessité de promouvoir le dialogue et de prendre des initiatives pour favoriser la compréhension sur la base de l'équité et de la justice entre les nations. Il s'agit là d'un préalable indispensable pour venir à bout de craintes désormais dépassées et créer un climat propice à l'apprentissage de la coexistence. C'est une mission à laquelle nous devons tous nous atteler en coopérant avec l'UNESCO avec les moyens et les capacités dont nous disposons.

Monsieur le Directeur général, Monsieur le Sous-Directeur général pour l'éducation, Madame la Directrice du Bureau international d'éducation, Mesdames et Messieurs les délégués, la conduite

des travaux de la 46e session de la CIE a été pour moi une expérience unique. Je vous suis très reconnaissant de m'avoir fait cet honneur et vous remercie de votre coopération.

Je tiens à exprimer mes plus vives félicitations aux responsables de la Conférence et au personnel du Secrétariat pour leur efficacité et la rigueur dont ils ont fait preuve dans l'organisation de cette manifestation.

Le dévouement des conseillers techniques et des responsables de la Conférence ainsi que l'enthousiasme et la cordialité du personnel du Secrétariat sont dignes d'éloges. Leurs qualités ne me surprennent pas et toute ma reconnaissance leur est acquise.

Enfin, je tiens à remercier le Gouvernement de la Suisse de nous avoir accueillis à Genève, ville magnifique que nous avons eu la chance d'apprécier sous le soleil.

Mesdames et Messieurs les délégués, je vous adresse toutes mes amitiés à vous-mêmes et à vos proches.

Je vous réitère mes félicitations pour la qualité des travaux de cette Conférence à laquelle je suis fier d'avoir participé.

Je vous souhaite un bon voyage et je vous remercie.

ANNEXE XV

Rapports des ateliers

Atelier 1 : "L'éducation à la citoyenneté : apprendre à l'école et dans la société"

L'atelier 1 a été consacré à **l'éducation à la citoyenneté**. M. Sveinn Einarsson, président de la Commission nationale islandaise pour l'UNESCO, en a été le modérateur et les cinq participants étaient :

- S.E. Mme Mariana Almwyn, ministre de l'éducation du Chili ;
- S.E. Mme Margrethe Vestager, ministre de l'éducation du Danemark ;
- M. Benali Benzaghoul, recteur de l'Université des sciences et de la technologie "Houari Boumediene", Alger, Algérie ;
- M. Samuel Lee, directeur du Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale (République de Corée) ;
- M. Cliff Olivier, coordonnateur d'IBIS, Pretoria (Afrique du Sud).

Ce sujet, particulièrement mobilisateur, est actuellement au centre des débats dans toutes les régions et tous les pays du monde. Participent à ces débats non seulement des experts et des spécialistes de terrain mais aussi des personnalités politiques et des décideurs. Ainsi, l'éducation à la citoyenneté a été le thème principal de la Conférence des ministres européens de l'éducation tenue à Cracovie, en octobre 2000.

Il n'y a pas que les responsables politiques et les décideurs de haut niveau qui s'intéressent à l'éducation à la citoyenneté ; il y a aussi des personnes de divers milieux : l'entreprise, l'Eglise, les médias, la politique et la société civile. Le monde de l'éducation est en effet porteur de grandes **espérances** en matière d'apprentissage de la citoyenneté. Certains participants à l'atelier ont souligné le rôle de l'éducation à la citoyenneté dans la cohésion sociale et dans la création d'un climat de confiance, en particulier dans les zones de conflits. D'autres ont estimé que cette forme d'éducation était un instrument essentiel pour apprendre aux citoyens à vivre dans un Etat de droit. Certains participants ont pensé que l'éducation à la citoyenneté devait contribuer à la gouvernance démocratique et d'autres ont mis l'accent sur la nécessité de préparer les étudiants à occuper un emploi et à participer à la vie sociale. Enfin, de l'avis général, la citoyenneté a été considérée comme un facteur important de développement durable.

Ces grandes espérances pourraient soumettre l'école à des pressions excessives. C'est pourquoi certains participants ont préconisé des approches plus pragmatiques et réalistes que celle qui consiste à attendre de l'éducation à la citoyenneté qu'elle puisse, seule, résoudre les problèmes de la société. Comme l'a dit un des participants, il faut éviter que l'éducation à la citoyenneté ne devienne une "illusion sémantique" de la même façon que l'éducation morale a toujours été considérée comme la solution à tous les problèmes sociaux. Un autre participant a mis en garde contre le danger d'une interprétation restreinte de l'éducation à la citoyenneté qui s'apparenterait à une forme d'endoctrinement politique ou idéologique souvent imposé aux systèmes scolaires comme une solution toute faite.

Au-delà de ces controverses, dilemmes et questions ouvertes, le fait est que l'éducation à la citoyenneté fait partie de la vie quotidienne dans tous les pays et toutes les régions du monde. Cette situation résulte parfois de choix politiques bien précis ou de politiques de l'éducation explicites, ou parfois aussi d'initiatives prises par les enseignants et les parents qui voient dans cette discipline un espace pédagogique propice à l'innovation et à la créativité.

Dans ce contexte, la plupart des communications ont porté sur quatre thèmes. Premièrement, les relations entre l'éducation à la citoyenneté et l'apprentissage de la coexistence ; deuxièmement, comment appliquer l'éducation à la citoyenneté à toute une série de situations économiques et sociales ; troisièmement, l'éducation à la citoyenneté considérée comme un défi pour la communauté éducative ; et quatrièmement, l'éducation à la citoyenneté planétaire. Ces quatre thèmes résument les principales orientations des débats.

Message numéro 1 : L'éducation à la citoyenneté est un des meilleurs moyens d'apprendre à vivre ensemble

Il importe de souligner que, dans ce contexte, "ensemble" ne renvoie pas uniquement aux individus mais aussi aux institutions, aux communautés et aux nations qui doivent coopérer et créer des partenariats. A cet égard, certains participants ont estimé qu'apprendre à vivre ensemble était un projet de société auquel concouraient différents types d'éducation, en particulier l'éducation à la paix, aux droits de l'homme, à la citoyenneté et aux valeurs. Il y a là un changement d'orientation qui passe par l'abandon de l'apprentissage par transmission du savoir au profit d'une perspective sociale de l'apprentissage et d'une approche axée sur l'élève, ainsi que l'introduction de nouvelles formes d'apprentissage en milieu scolaire. Comme le montrent diverses initiatives nationales, ces nouvelles modalités incluent l'apprentissage en situation, l'apprentissage actif, en coopération et, en particulier, l'apprentissage expérimental. Toutefois, les relations entre éducation à la citoyenneté et apprentissage de la coexistence restent à définir, du moins pour certains participants. Comme l'un d'entre eux l'a souligné, apprendre à vivre ensemble est un objectif plus clair et plus réalisable pour toutes les sociétés que l'éducation à la citoyenneté dont le contenu doit être défini selon le principe de la "géométrie variable".

Ceci nous amène au message numéro deux, à savoir **comment enseigner l'éducation à la citoyenneté dans des situations différentes**. De l'avis général, l'éducation à la citoyenneté est un apprentissage qui s'effectue tout au long de la vie, en toutes circonstances et dans tous les domaines de l'activité humaine. Comme l'a souligné le Ministre danois de l'éducation dans le document d'information qu'il a rédigé, apprendre la citoyenneté fait appel à la fois à un apprentissage organisé (formel et non formel) et aux possibilités qu'offre la vie quotidienne (apprentissage informel ou fortuit).

A l'intérieur de ce système d'apprentissage tout au long de la vie, l'école est un facteur essentiel d'éducation à la citoyenneté. Afin d'améliorer l'efficacité de cette forme d'éducation, les participants ont souligné que le système scolaire devrait :

- encourager la participation des élèves aux décisions internes des établissements et aux associations d'élèves ;
- créer un état d'esprit institutionnel qui encourage le dialogue, la coopération et les relations démocratiques ;
- instaurer une coopération avec les familles, les communautés et l'environnement social ;
- promouvoir une approche scolaire globale de l'éducation à la citoyenneté.

L'éducation à la citoyenneté figure dans les programmes scolaires de tous les pays représentés à l'atelier. Le plus souvent, si l'on en juge d'après les rapports nationaux établis pour la Conférence internationale de l'éducation, cette discipline est traitée à part dans les programmes officiels. Parfois aussi, on encourage les programmes intégrés ou les thèmes interdisciplinaires. Outre les dispositions prévues dans les programmes officiels, les participants ont mis l'accent sur les nombreuses expériences conduites dans le cadre d'activités extrascolaires, notamment les visites d'internats, les projets pilotes ou les activités non obligatoires. Enfin, l'importance du "programme caché" a été soulignée, à savoir les rencontres naturelles et spontanées qui se produisent dans la vie quotidienne de l'école et qui ont souvent un impact plus important que le programme officiel.

Message numéro trois : L'éducation à la citoyenneté crée de nouveaux défis pour la communauté éducative

Dans certains cas, l'éducation à la citoyenneté est au coeur des réformes et des innovations apportées aux systèmes éducatifs. Même si elle peut ne pas faire l'objet d'une évaluation officielle et d'une sélection pour l'université, elle donne l'occasion d'appliquer d'autres approches, de réaliser des projets pilotes et de créer des partenariats institutionnels. Le plus souvent, cette nouvelle approche pédagogique ne peut pas s'intégrer à ce qu'on appelle "les matières traditionnelles". Comme l'a indiqué l'un des participants, l'éducation à la citoyenneté n'est pas le monopole d'une génération, d'une institution ou d'une culture ; elle doit s'élaborer et s'améliorer en permanence. Autrement dit, elle est à la fois une chance et un défi pour l'éducation. Dans cette perspective, les participants ont mentionné un certain nombre d'objectifs spécifiques à atteindre :

- des attributions nouvelles doivent être confiées aux enseignants. Au lieu de représenter la source unique du savoir, ils doivent devenir des modérateurs, des accompagnateurs et des conseillers ;
- l'éducation à la citoyenneté ne doit donc pas se limiter soit à une transmission didactique du savoir, soit à une activité d'enseignement proprement dite. C'est la participation de l'apprenant et la pratique directe de la citoyenneté dans divers contextes éducatifs qui comptent par-dessus tout ;
- comme l'ont montré certaines études de cas présentées au cours de l'atelier, l'éducation à la citoyenneté fait intervenir des partenariats institutionnels, les plus courants étant ceux qui associent l'école et la famille, l'école et la communauté ou l'entreprise. Une telle démarche implique une convergence des valeurs et des messages éducatifs de l'école en direction de la société dans son ensemble et en particulier des médias ;
- il convient de définir le rôle des TIC et de l'Internet dans l'éducation à la citoyenneté. Ainsi, il faut se demander comment y avoir recours de façon constructive et critique, comment les rendre accessibles et comment créer des réseaux de citoyens.

Message numéro quatre : L'éducation à la citoyenneté planétaire est un moyen de relever les défis de la mondialisation

Bien qu'elle ne soit pas encore précisément définie, elle se caractérise généralement par une prise de conscience globale, et par des valeurs et des projets communs. Comme un certain nombre de participants l'ont souligné, la citoyenneté planétaire dépasse la perspective étroite de l'appartenance nationale. Elle suppose une responsabilité commune et un sentiment d'appartenance à la même entité mondiale, ce qui est en fait l'essence même de l'apprentissage de la coexistence.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ces messages constituent l'essentiel des débats qui ont eu lieu au cours de l'atelier 1. Nous devrions maintenant nous demander : "Comment faire le meilleur usage possible de ces messages ? Ou, en d'autres termes, comment leur trouver une application autre que leur simple inclusion dans un rapport présenté en séance plénière à la CIE ?".

Sans prétendre avoir retenu toutes les possibilités, nous pensons qu'il faudrait envisager ce qui suit :

1. Certes, il faudrait tout d'abord inclure une partie de nos conclusions dans le rapport final de la CIE, ce qui permettrait de les porter à la connaissance d'un public international élargi, en particulier au sein de l'UNESCO et parmi ses partenaires.
2. Deuxièmement, il serait possible de prendre en compte ces recommandations dans le prochain programme à moyen terme de l'UNESCO. En vérité, comme nous l'avons observé au cours de l'atelier, l'éducation à la citoyenneté est un aspect important des politiques éducatives des pays membres qui laisse entrevoir des perspectives prometteuses. Pour ne pas décevoir les espoirs ainsi suscités, l'UNESCO doit la considérer comme une priorité de son action dans le domaine de l'éducation et lui consacrer les ressources appropriées.
3. Troisièmement, en sa qualité d'institution spécialisée, le Bureau international d'éducation pourrait effectivement mettre en pratique certaines de nos conclusions. Ces dernières années, le BIE a porté son attention sur les contenus éducatifs et sur l'apprentissage de la coexistence. Il pourrait ajouter à ses activités fort utiles une dimension tout aussi importante, à savoir l'éducation à la citoyenneté planétaire.
4. Quatrièmement, nos conclusions pourraient être mises en pratique dans des projets réalisés à l'échelon national, régional ou international. Il devrait s'agir d'activités qui prennent en compte des contextes spécifiques et qui ne perdent pas de vue le principe de la "géométrie variable". Enfin, l'éducation à la citoyenneté est enseignée dans un environnement culturel et social concret où les priorités et les contraintes peuvent être différentes.
5. Cinquièmement, nos conclusions pourraient intéresser tout particulièrement les professionnels de terrain dans leur travail quotidien au service de l'éducation à la citoyenneté.

Je vous remercie de votre attention.

Atelier 2 : "Exclusion et violence : l'éducation au service de la cohésion sociale"

Modérateur :

M. Jean-Pierre GONTARD (Institut universitaire d'études du développement, Genève).

Participants :

S.E. M. Pierre NZILA, ministre de l'éducation de la République du Congo

S.E. M. Antanas MOCKUS, maire de Bogota, Colombie

S.E. Mme Isabel COUSO TAPIA, secrétaire générale au Ministère de l'éducation de l'Espagne

M. Ivan IVIC, professeur à la Faculté de philosophie de Belgrade, Yougoslavie
Mme Pari ZARRABI, sociologue, Genève, Suisse.

Cet atelier a été consacré à la question des liens entre l'éducation formelle, les mécanismes de l'exclusion et les caractéristiques de la violence associée à la rupture de la cohésion sociale. Les débats ont porté plus particulièrement sur les trois questions suivantes :

1. Quelles sont les conséquences pour l'éducation de la violence au sein de la société ?
2. Quels sont les liens entre l'éducation formelle et les mécanismes plus vastes de l'exclusion sociale ?
3. Comment l'éducation peut-elle contribuer à renforcer ou à reconstruire la cohésion sociale ?

Les principaux points suivants ont été dégagés au cours des débats :

1. Nécessité de préciser les définitions et les concepts

Les points de vue exprimés au cours de l'atelier ont porté sur la relation entre éducation et violence à deux niveaux :

1. l'école et la prévention de la violence chez les jeunes, et la nécessaire distinction entre la violence à l'école et la violence institutionnelle de nature plus diverse ;
2. les conséquences des conflits armés et de la guerre civile sur les systèmes éducatifs, et les perspectives et limites du rôle de l'école dans le rétablissement de la cohésion sociale dans les situations postconflituelles.

Le thème de l'exclusion, développé sous l'angle de la pauvreté, de l'inégalité ou du non-respect des droits sociaux et politiques fondamentaux, a été le fil directeur des débats sur la violence à ces deux niveaux. S'il est certain que ces derniers se recoupent, il est pourtant ressorti des débats qu'il fallait les dissocier et définir précisément les caractéristiques de la violence.

2. Nécessité de considérer l'école dans un contexte plus large

Il a été rappelé qu'il fallait prendre en considération les liens entre l'éducation formelle, et en particulier l'école, et les différentes formes d'exclusion induites par des facteurs sociaux, économiques, politiques et historiques plus vastes. Toute discussion sur les relations entre éducation et violence et sur le rôle que l'éducation formelle peut jouer pour contribuer à renforcer et rétablir la cohésion sociale doit donc prendre en compte ces faits de société plus généraux. Par ailleurs, il a été souligné que parfois, l'école reproduit, voire accentue, certaines formes de discrimination, d'inégalité et d'exclusion fondées sur le sexe, la situation socio-économique, ou l'identité ethnique, culturelle ou politique.

3. Conditions à remplir pour que l'éducation soit au service de la cohésion sociale

Défendre les droits fondamentaux

Eduquer pour apprendre à "vivre ensemble" suppose que la vie, la santé et la dignité humaine soient protégées pour que soit par là même garanti le droit fondamental à l'éducation des pauvres, des jeunes filles et des femmes, des minorités, des réfugiés et des populations civiles dans les zones déchirées par la guerre. La fracture sociale et l'exclusion sont avant tout le résultat du non-respect

du droit à l'éducation d'un grand nombre d'enfants et de jeunes vivant principalement, mais pas exclusivement, dans les régions les plus pauvres du Sud.

Assurer la justice

Comment apprend-on à "vivre ensemble" au lendemain de conflits sanglants dans des sociétés divisées ? La notion de "coexistence" après une guerre civile et après des violences extrêmes au sein de sociétés divisées pose un problème particulièrement complexe. De nombreux participants ont estimé que la cohésion sociale supposait au préalable l'existence de la paix, et que la paix devait être fondée sur la justice. Or, la vérité et la réconciliation constituent un angle sous lequel aborder la justice. L'éducation apporte donc à l'évidence une dimension complémentaire à cette approche.

4. Limites des initiatives dans le domaine de l'éducation

Bien que l'école puisse être un instrument important de la reconstruction sociale après des périodes de conflit interne et d'affaiblissement, voire d'effondrement, des structures de l'Etat, il importe d'être bien conscient de ses limites dans le processus de réconciliation et dans la reconstruction de la cohésion sociale pour un certain nombre de raisons.

L'importance relative de l'école dans la socialisation civique et politique

Ainsi, il a été noté que la famille et l'environnement immédiat jouaient un rôle capital dans la socialisation politique informelle dès le plus jeune âge. De même, on peut affirmer que les médias et en particulier la télévision (par satellite) jouent un rôle croissant dans l'éducation des jeunes dans un monde de plus en plus globalisé. Enfin, ces processus de socialisation sont certes multiples mais ils sont aussi parfois concurrents, voire contradictoires. Aussi, l'impact réel de l'éducation pour la paix par le biais de l'école est sérieusement compromis quand il entre en contradiction avec le modèle du rôle de l'adulte à la maison, dans la communauté ou dans les médias. Il faut donc envisager des initiatives plus vastes qui incluent l'éducation des adultes et le rôle des médias.

La transposition de l'école à la société au sens large de certaines valeurs et attitudes

Ces observations sur les limites de l'école mettent aussi en évidence l'absence d'éléments montrant de façon concluante comment les qualités et les comportements individuels ainsi que le sens des relations humaines acquis dans le cadre de l'éducation formelle ou non formelle peuvent se transposer dans les comportements collectifs, en particulier dans des situations de vives tensions sociales et politiques. Il importe donc d'admettre les limites des activités éducatives dans la prévention ou la réduction de la violence chez les jeunes lorsque les causes de cette violence se situent en dehors du cadre éducatif.

5. Association de stratégies offrant des perspectives encourageantes

Un certain nombre d'expériences intéressantes concernant à la fois la prévention de la violence chez les jeunes et l'éducation dans des situations postconflituelles ont été présentées. Elles ont toutes en commun une approche plus globale fondée sur des associations efficaces de stratégies complémentaires adaptées à des contextes spécifiques. Ces stratégies incluent aussi bien une amélioration des programmes et la mise en place de mécanismes de participation et d'intégration au sein même de l'école, que des possibilités d'éducation non formelle et d'apprentissage tout au long de la vie. Les participants ont donné des exemples de la façon dont gouverner peut devenir une forme originale d'éducation à la citoyenneté qui développe le civisme en faisant prendre conscience de la nécessité d'un minimum de règles pour vivre ensemble, et comment il peut s'agir d'une stratégie très efficace de prévention de la violence dans les zones urbaines. On a également démontré que l'éducation pouvait favoriser la cohésion sociale en assurant la prévention et la

réduction de l'exclusion. En effet, des mesures de discrimination positive ont prouvé qu'il était possible de mettre fin à l'échec et à l'abandon scolaires et de réduire ainsi la probabilité de fabriquer de futurs exclus du bien-être. Enfin, des exemples ont été donnés de la façon dont, en associant des méthodes formelles et non formelles (éducation de base, programmes novateurs, alphabétisation des adultes, autres formes d'éducation primaire accélérée pour les jeunes non scolarisés, et soutien psychosocial), on contribue à reconstruire la cohésion sociale dans des situations postconflituelles. On a estimé que ces expériences méritaient d'être plus largement partagées avec les partenaires et réseaux s'occupant d'éducation.

Atelier 3 : "Valeurs communes, diversité culturelle et éducation : apprendre quoi et comment ?"

Modérateur :

M. Luis Enrique LOPEZ (PROEIB-ANDES)

Intervenants principaux :

- S.E. Mme Lucija COK, ministre de l'éducation et des sports, Slovénie
- M. Bodo RICHTER, secrétaire d'Etat, Kultusministerium desd Landes Sachsen-Anhalt, Allemagne
- M. Abdeljalil AKKARI SCKELL, professeur, Université de Fribourg (Suisse)
- Dr Geraldine CASTLETON, chercheur, Griffith University, Brisbane, Australie
- M. Tesfamichael GERATHU, directeur général, Ministère de l'éducation d'Erythrée

Les différentes interventions qui ont été faites dans l'atelier 3 ont abouti à un consensus très fort quant à la pertinence de la problématique de la promotion ou du développement des valeurs communes, de la diversité culturelle et de leur prise en charge dans et par l'éducation.

Ce consensus général ne provient pas nécessairement des mêmes causes ni des mêmes raisons.

La diversité culturelle et la pratique des valeurs communes sont attestées et reconnues comme étant fonctionnelles dans beaucoup de sociétés. Celles-ci, contraintes par des facteurs historiques, la colonisation par exemple, ont du mal à doter leurs valeurs de base d'un statut juridique, de reconnaissance, de légitimité ou d'officialité. Ainsi, ces valeurs malgré leurs évidences, apparaissent comme informelles, inférieures et sources de complexe et de malaise. Cette situation concerne la plupart des pays du Sud anciennement colonisés. Dans ce cas la prise en charge de ces pratiques, valeurs et usages par l'éducation passe par ou revient à leur réhabilitation.

La diversité culturelle et l'importance de partager des valeurs des autres ne sont devenues une exigence pour certaines sociétés que par le fait de la globalisation/mondialisation, de l'immigration, de la mobilité des personnes et des idées et des technologies de l'information. Pour ces sociétés où le "monoculturalisme" était la règle, l'introduction de l'interculturel dans l'enseignement apparaît à la fois comme un défi à relever et un besoin, une nécessité à affronter. Certains Etats même à l'Ouest s'engagent à oeuvrer dans cette direction.

Dans l'un ou l'autre cas, la prise en charge de l'interculturel, du pluralisme, par l'éducation suppose :

- (a) une orientation épistémologique, organisationnelle, stratégique ou idéologique ;
- (b) des méthodes appropriées ;
- (c) un contenu revisité ou adapté ;
- (d) une conscience aigüe des problèmes en amont et en aval.

METHODES

La prise en compte du pluralisme ou la diversité culturelle à l'école suppose des méthodes pédagogiques appropriées telles que la pédagogie transformée, constructivisme, "dialogique", l'interdisciplinarité et la participation active de l'élève, la recherche de solutions aux problèmes et conflits, les stratégies d'auto-observation et d'auto-évaluation. Il s'agira en même temps de permettre à l'enfant d'apprendre adéquatement les compétences traditionnelles et les compétences modernes et surtout de parvenir à son épanouissement individuel.

Pour vous donner des précisions quant aux implications précises des différentes méthodes citées : Dr Lucija Cok, Dr Geraldine Castelton, Dr Bodo Richter, Dr Tesfamichael Gerahtu, Dr Abdeljalil Akkari et Dr Enrique Lopez et tous ceux qui ont travaillé dans cet atelier pourraient chacun pour ce qui le concerne vous apporter des précisions si vous le souhaitez.

CONTENUS

Les contenus à enseigner en vue d'une meilleure prise en compte de la diversité doivent avant tout viser à assurer :

- l'autonomie face à la mondialisation ;
- la transmission du patrimoine culturel ;
- la pertinence pour la communauté et les acteurs ;
- la promotion de l'égalité des genres.

Certaines valeurs clés ont été citées comme devant être explicitement enseignées. Il s'agit par exemple : de l'amour, de la paix, de la solidarité, de la tolérance, de l'apprentissage des différences, etc.

A ce niveau, même si certaines disciplines ont été indiquées comme étant le mieux appropriées pour prendre en charge cet enseignement, rien de précis ne semble avoir été proposé quant aux méthodes à employer pour l'accomplir.

L'aspect qui a retenu une plus grande attention est l'enseignement des langues. Il s'agit plus exactement de la prise en compte de la langue maternelle ou de la langue des minorités par l'enseignement. Cette disposition ne s'articule pas de la même façon partout. Dans certains cas la tendance va vers le renforcement des droits des cultures minoritaires par rapport à leur identité sans leur refuser l'accès à la culture et à la langue de la majorité. Dans l'autre cas, il est question de

mettre l'ensemble des contenus culturels de la majorité aussi bien que des minorités à la disposition de tous les citoyens en vue d'atteindre une éducation interculturelle commune pour tous les élèves, leur permettant de mettre en place une coexistence constructive.

Une éducation adéquatement fondée sur la diversité culturelle devrait éviter de s'appuyer sur la hiérarchisation entre les langues. Elle devrait plutôt être fondée sur la reconnaissance d'un même statut à toutes les langues. Elle pourrait également prendre appui sur une complémentarité entre langues et cultures.

Même avec la meilleure organisation, l'éducation prenant en compte la diversité culturelle suscite de nombreuses interrogations.

Par exemple, il est important de se demander si tous les aspects de la culture sont positifs et méritent tous d'être repris et transmis, s'ils permettent tous l'apprentissage du vivre ensemble, comment l'enseignement des valeurs communes est-il possible dans un contexte de peur de l'autre, de discrimination, etc. ?

N'en demande-t-on pas trop à l'école ?

Comment l'école peut-elle toute seule se charger de problèmes qui relèvent de plusieurs niveaux (politique, économique, historique, etc.) ?

Existe-t-il dans la société des institutions autres que l'école pour aider à la promotion de la diversité culturelle ?

Face aux interrogations, certaines dispositions sont envisagées :

La première de ces dispositions appelle un travail d'ordre épistémologique et conceptuel. Il s'agit :

- d'opérer une distinction entre éducation et scolarisation et de faire en sorte que dans la prise en compte de la diversité culturelle, il n'y ait pas de frontières entre le formel et le non-formel ;
- d'entreprendre une recherche systématique en vue de repérer des valeurs communes disséminées à travers les cultures ;
- d'approfondir la conceptualisation de la mondialisation ;
- de conceptualiser le vivre ensemble ;
- de définir le bilinguisme ou le multilinguisme.

Tout cela suppose par le politique une prise en charge fondée sur :

- l'interdépendance entre Etats et régions du monde, à l'intérieur d'un même Etat, entre régions, entre groupes ethniques et culturels, entre engagement de la communauté internationale et politiques éducatives nationales ;
- une implication plus grande et à tous les niveaux des acteurs et partenaires de l'éducation : famille, milieu social, parents d'élèves, communauté de base, élèves, enseignants, autorités locales, régionales et nationales ;

- un niveau élevé de coopération et de coordination au sein de l'école ;
- une option politique passant de la scolarisation "monolingue" à une éducation en plusieurs langues, formant plutôt aux compétences de la vie et prenant en compte le contexte socioculturel de l'apprenant.

Ces dispositions devront être accompagnées :

- de mesures de formation initiale et continue ;
- de renforcement de la dimension interculturelle des curriculums actuels, particulièrement en histoire, géographie, civisme, étude sociale, religion, éthique, mais aussi dans les langues maternelles et étrangères ;
- du développement chez les étudiantes de langues étrangères, des aptitudes dans leur langue maternelle ;
- de l'intensification de la coopération avec d'autres secteurs (secteur social, institutions de jeunesse ou travaillant avec les jeunes, institutions menant des initiatives socioculturelles, comités locaux) ;
- encouragement de jumelage entre écoles, échange d'élèves, soutien de projets multilatéraux et de réseaux internationaux d'écoles comme le réseau des Ecoles associées de l'UNESCO ;
- production de manuels et matériel didactique en prenant soin de faire en sorte que les dimensions relatives à la société et à la culture ne soient ni marginalisées, ni dévaluées ;
- l'encouragement de l'enseignement des langues étrangères.

En guise de conclusion ouverte, il est important de noter que l'éducation prenant en charge la diversité ne devra pas être simplement une éducation qui vise l'harmonisation mais la coexistence "dialogique". Il s'agit d'avoir conscience de la permanence des conflits, de travailler à les dépasser et non à les contourner ou les déplacer. Il faut définitivement penser l'éducation interculturelle ou éducation au pluralisme culturel dans une perspective critique.

Atelier 4 : Stratégies d'enseignement et d'apprentissage des langues pour la compréhension et la communication

Introduction

Les conclusions de l'atelier 4 de la Conférence internationale de l'éducation sont tirées des résultats des travaux préparatoires et des débats qui se sont déroulés le jeudi 6 septembre 2001. L'atelier 4 était animé par M. Theo van Els, de l'Université de Nijmegen, Pays-Bas. Les personnes suivantes ont participé à l'atelier :

- S.E. M. Jeffrey Lantz, ministre de l'éducation, Prince Edward Island, Canada ;
- M. Abbas Sadri, consultant auprès du Ministre et Directeur général du Bureau des établissements d'enseignement professionnel et technique supérieur, République islamique d'Iran ;
- M. Gabor Boldizsar, conseiller administratif, Ministère de l'éducation, Hongrie ;

- Mme Blanca Estela Colop Alvarado, coordinatrice, Unité d'enseignement de la langue maya, UNESCO/PROMEM, Guatemala ;
- M. Abou Diarra, directeur général, Centre de l'éducation nationale, Bamako, Mali.

Ces conclusions prennent en compte et étayent les principes directeurs et les éléments établis aux Conférences de Jomtien et de Dakar et les lignes essentielles du Rapport de la Commission Delors. D'où l'importance des stratégies d'enseignement et d'apprentissage des langues pour apprendre à vivre ensemble : la langue est un élément fondamental de la configuration et de l'expression de l'identité individuelle et collective. Elle est aussi un instrument clé de la communication mutuelle. L'enseignement et l'apprentissage des langues permettent d'approfondir et d'élargir la capacité d'écoute, d'expression, d'échange, de communication et de dialogue.

Dynamique du débat

Les trois thèmes suivants ont été au centre des débats :

1. la diversité linguistique : les différents "statuts" des langues, aux plans national et international ;
2. l'importance des langues d'enseignement ;
3. l'enseignement d'une ou de plusieurs langues étrangères.

Dans le cadre des débats auxquels ont donné lieu les deux derniers thèmes, les participants ont présenté des exposés, de caractère transversal, sur les stratégies d'enseignement et d'apprentissage des langues maternelles et non maternelles.

1. La diversité linguistique : les différents "statuts" des langues aux plans national et international

De nombreux participants ont reconnu appartenir à des pays multilingues. La plupart du temps, une langue est choisie pour remplir le rôle de langue nationale ou officielle. Parfois, deux ou trois langues peuvent avoir ce statut. La langue choisie est, en règle générale, parlée par la majorité de la population. Mais il arrive aussi que l'on adopte une langue "internationale", comme l'anglais ou une autre langue véhiculaire. Cette orientation s'explique par le souci d'améliorer le processus de communication au plan national.

De nombreuses délégations et un certain nombre de participants ont exprimé la crainte que cette volonté d'unification, s'agissant de la langue de communication :

- ait une incidence négative sur la reconnaissance des autres langues parlées dans le pays, et, partant, simplifie excessivement la diversité linguistique et culturelle ;
- nuise aux locuteurs dont ce n'est pas la langue maternelle et donne un avantage aux locuteurs ayant pour langue maternelle la langue dominante.

Cela étant, le diagnostic est d'autant plus difficile à établir que nous vivons dans un monde de plus en plus interdépendant. Les langues de nombreux Etats ne jouent aucun rôle dans le domaine des relations internationales. Deux points de vue se sont exprimés à ce sujet.

Premièrement, l'animateur s'est efforcé de dédramatiser l'emploi des langues "globales" dans les organisations et les organismes internationaux. Pour ce faire, il a fait appel au concept de

"domaine" : le domaine dans lequel la langue est utilisée. Autrement dit, les langues "globales" ne sont normalement utilisées qu'à des fins spécifiques, et dans un nombre limité de situations d'emploi de la langue. Par ailleurs, certains participants africains ont émis l'opinion selon laquelle leurs langues officielles ne sont pas intimement liées à leurs cultures : elles ne servent qu'à "communiquer".

Deuxièmement, un nombre important de délégations et un certain nombre de participants ont fait valoir qu'il était dangereux d'accorder une position dominante à une seule et unique langue dans les organisations internationales, dans la mesure où cela ne peut que promouvoir et répandre l'idée qu'il est préférable d'enseigner et d'apprendre une seule langue étrangère, et donc favoriser l'émergence d'une vision du monde unilatérale.

Les participants ont souligné que l'importance de l'utilisation des langues, y compris dans des contextes particuliers tels que celui des organisations internationales, tenait tout autant à leurs dimensions culturelles ou interculturelles qu'à leur fonction en tant qu'instrument de communication.

Malheureusement, faute de temps, le débat sur ce thème, qui aura soulevé beaucoup de controverses, n'a pu se poursuivre.

2. L'importance des langues d'enseignement

Un consensus s'est dégagé quant à la nécessité de dispenser, de maintenir et de renforcer l'enseignement et l'apprentissage de la langue maternelle. Les avantages que présente un enseignement primaire dispensé d'emblée dans la langue natale, d'un point de vue pédagogique, mais aussi social et culturel, ont également été soulignés.

- L'accès aux formes supérieures de la réflexion et à l'apprentissage d'autres langues dépend d'une bonne maîtrise de la langue maternelle. C'est donc un grave handicap de recevoir un enseignement dans une autre langue que sa propre langue. Les élèves qui ont été instruits dès l'école primaire dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle prennent habituellement un sérieux retard.
- L'apprentissage qui utilise la langue maternelle revalorise les aspects culturels du sentiment d'appartenance. Cela permet à l'apprenant de mieux comprendre les autres membres de la communauté à laquelle il appartient et favorise, par là même, la communication et le dialogue en tant que moyens de résolution pacifique des conflits.
- Dans les circonstances normales, les enfants apprennent leur langue natale au sein de leur famille et de leur communauté, et très souvent ils l'apprennent de façon affective. L'apprentissage de la langue maternelle à l'école permet ainsi à l'enfant d'approfondir et de révéler ces rapports affectifs, liés à des souvenirs personnels et collectifs, ce qui l'amène à mieux se comprendre. L'enfant qui se comprend mieux, qui est davantage conscient de lui-même, est d'autant plus apte à apprécier les autres, à accepter leurs différences, et à s'engager avec eux dans un dialogue franc et ouvert susceptible de déboucher sur une compréhension mutuelle.

Enfin, les participants ont reconnu qu'il n'y a ni langue inférieure ni langue supérieure, et que toutes les langues peuvent être les véhicules de la transmission des connaissances et de l'établissement du dialogue.

3. L'enseignement d'une ou de plusieurs langues étrangères

Les participants ont exprimé leur soutien à l'apprentissage d'une ou de plusieurs langues étrangères à l'école, notamment pour les raisons suivantes :

- L'apprentissage de langues étrangères susceptibles de favoriser la communication régionale et internationale est rendu nécessaire par la mondialisation de l'économie et de la technologie.
- Cet apprentissage facilite la mobilité des étudiants et des ouvriers.
- Il permet de mieux comprendre les autres et crée les conditions d'un dialogue, l'objectif étant de comprendre ce qui est différent, par exemple dans les pays voisins.

Certains participants ont demandé quel était l'âge indiqué pour l'initiation aux langues étrangères à l'école. Ils ne disposaient d'aucun élément probant quant aux avantages supposés d'un apprentissage précoce des langues étrangères, et ignoraient notamment quelles pouvaient être ses incidences sur l'apprentissage de la langue maternelle.

En dernière analyse, ce problème complexe, auquel font face la communauté éducative internationale en général et chaque pays en particulier, nécessite un diagnostic approfondi. Il est admis qu'il ne sert à rien d'avancer des solutions simplistes ou d'énoncer des formules faciles censées avoir une validité universelle et être applicables à tous les pays.

D'autres problèmes ont été soulevés, qui n'ont pu être examinés faute de temps.

- La méthode des stages ou des cours intensifs a été décrite, mais ses stratégies d'enseignement n'ont pas été explicitées.
- Les stratégies d'enseignement axées sur la compréhension mettent nécessairement en jeu des actions renforçant les compétences du corps enseignant. (Les enseignants doivent être convenablement formés à l'emploi des stratégies d'enseignement des langues.)
- Il a été en outre proposé de réactiver certains programmes de l'UNESCO sur les stratégies d'enseignement des langues.

Il convient, pour finir, de souligner la nécessité de maintenir, d'approfondir et, en certains cas, de développer le dialogue politique à tous les niveaux, pour faire avancer l'apprentissage et l'enseignement des langues, moyens privilégiés pour apprendre à vivre ensemble.

Atelier 5 : "Progrès scientifique et enseignement des sciences : connaissance de base, interdisciplinarité et problèmes éthiques"

Animé par M. Jean-Marie Sani, chargé de mission à la Cité des sciences, l'atelier 5 a été le lieu d'échanges riches, à partir de l'introduction de la problématique par l'animateur et des cinq interventions des panélistes qui ont porté sur les thèmes suivants :

- le progrès scientifique et l'enseignement des sciences au Zimbabwe ;
- éléments de comparaison entre programmes scientifiques dans les pays développés et programmes scientifiques dans les pays en développement ;
- réflexion sur les normes curriculaires dans le cadre du standard national au Japon ;

- apports individuels et sociaux de l'enseignement des sciences ;
- rapports entre l'apprentissage des sciences et l'éthique : éclairage philosophique.

Les auteurs de ces interventions étaient respectivement :

- S.E. Dr Samuel C. Mumbengegwi, ministre de l'enseignement supérieur et de la technologie au Zimbabwe ;
- Mme Doris Jorde, maître de conférence, Département de l'éducation des enseignants et du développement de l'école à l'Université d'Oslo ;
- M. Shiego Yoshikawa, Direction des curriculums au Ministère de l'éducation au Japon ;
- Dr Jaak Aaviksoo, professeur à l'Université de Tartu en Estonie ;
- Dr Pablo Latapi Sarre, professeur, Mexique.

Le contenu des échanges au cours de cet atelier se structure autour de quatre axes :

Le premier regroupe les contenus des réflexions sur le lien entre le thème propre à l'atelier se rapportant au progrès scientifique et à l'apprentissage des sciences, d'une part, et le thème global de la conférence, à savoir apprendre à vivre ensemble, d'autre part.

Le second regroupe les aspects diagnostiqués comme difficultés ou problèmes auxquels cet apprentissage est confronté.

Le troisième regroupe les idées relatives à l'apprentissage scientifique, ses finalités, ses objectifs et ses méthodes.

Le quatrième regroupe enfin les suggestions et/ou recommandations qui ont émergé lors du débat.

1. Lien entre progrès scientifique et apprentissage des sciences et le besoin d'apprendre à vivre ensemble

Soulevée par l'animateur au moment du lancement des travaux de l'atelier, la question du lien entre apprentissage des sciences et besoin de vivre ensemble a donné lieu à de nombreuses explications qui peuvent être résumées dans les points ci-dessous :

- L'universalité des sciences, non seulement de leur contenu, mais aussi des méthodes de raisonnement dont elles permettent le développement, de la manière de penser le monde à laquelle elles initient, des valeurs de partage, de coopération et du travail en groupe qu'elles favorisent, est une dimension importante du vivre ensemble. Les sciences rapprochent les individus et les peuples de différentes nationalités transcendant souvent les frontières. Elles développent la rigueur et la nécessité de fonder les résultats sur la démonstration et la preuve. L'apprentissage des sciences contribue par conséquent à favoriser l'aptitude à vivre avec les autres.
- L'apprentissage des sciences est un facteur de croissance économique et de développement, condition dont le défaut peut faire obstacle à la vie en commun.

- L'accès aux connaissances scientifiques universelles étant un droit pour tous, riches et pauvres, garçons et filles de toute appartenance ethnique ou religieuse, il est intimement lié à la démocratie et à l'exercice de la citoyenneté. La vie avec l'autre peut ainsi être compromise par le clivage de la société entre savants d'une part et ignorants de l'autre.

2. Difficultés entravant le développement de l'enseignement des sciences

- L'accès aux connaissances scientifiques demeure néanmoins limité dans beaucoup de pays et sa qualité en-deça du minimum requis, et ce en dépit des efforts consentis et des réformes de l'enseignement scientifique entreprises par bon nombre parmi eux. Ceci est dû à des difficultés et des problèmes identifiés par de nombreux intervenants et parmi lesquels figure en premier lieu l'absence des infrastructures de base, des ressources financières et humaines et de l'environnement culturel favorable. Ces déficiences constituent la cause principale des inégalités entre pays développés et pays en développement et entre milieux urbains et milieux ruraux dans ce domaine.
- L'écart entre pays développés et pays pauvres se reflète dans la représentation même qu'ont les uns et les autres des sciences. Alors qu'elles sont valorisées par les premiers, elles suscitent la méfiance chez les seconds. Cette méfiance trouve son fondement dans les retombées politiques des sciences, à savoir l'appropriation des richesses naturelles et humaines des pays du tiers monde par les pays industriels, accentuée par les avancées récentes des sciences biologiques. Les effets destructeurs des progrès scientifiques dont les pays en développement subissent plus amplement les méfaits, est un autre fondement de cette méfiance.
- La nature des enseignements scientifiques dans de nombreux pays, encore théoriques et limités à l'aspect cognitif, à des contenus obsolètes, est identifiée comme une autre difficulté responsable de la diminution de l'intérêt des jeunes pour l'apprentissage des sciences dont témoigne le nombre décroissant des élèves qui s'orientent vers les filières scientifiques. Les filières scientifiques sont d'autre part souvent considérées comme des filières élitistes, attitude renforcée par la mystification des sciences véhiculée par les enseignants même de ces disciplines.
- Une autre difficulté réside dans la pénurie des enseignants des disciplines scientifiques, situation qui risque de perdurer si le statut des enseignants n'est pas repensé en tenant compte de la difficulté propre à ces disciplines.

3. Quelle éducation scientifique ? Pour quelles finalités et pour quels objectifs ? Quelles méthodes pour l'enseignement des sciences ?

Nombreuses sont les interventions qui ont mis l'accent sur le développement des compétences scientifiques comme objectif de l'apprentissage des sciences. Ayant pour finalité la formation de citoyens capables de comprendre le monde et d'agir dessus, acteurs de la croissance économique et du développement social durable, intériorisant les valeurs éthiques de la citoyenneté, cet apprentissage doit réunir les conditions suivantes :

- adopter des méthodes actives d'apprentissage orientées vers l'application, utilisant la réalité comme source de l'apprentissage mettant les connaissances à l'épreuve de la réalité. Ces méthodes sont par ailleurs applicables à d'autres disciplines, voire à l'appréhension de la réalité et des problèmes vécus, car l'enseignement des sciences ne doit pas viser uniquement les sciences, il doit se faire pour la vie ;

- favoriser le développement de l'esprit critique nécessaire à la découverte intellectuelle, développer cette curiosité qui est naturelle chez l'enfant et développer également l'intérêt pour les sciences en encourageant le développement précoce du goût pour ces connaissances tout en expliquant l'intérêt universel ;
- alléger les programmes des sciences et les adapter à la capacité d'assimilation des apprenants ;
- adapter les programmes scientifiques aux contextes sociaux afin d'éviter la rupture avec la réalité tout en les mettant à niveau eu égard aux changements économiques, au progrès des sciences et aux nouvelles découvertes scientifiques et technologiques ;
- lier l'enseignement des sciences au contexte social et humain dans la perspective de l'introduction de la dimension éthique dans cet enseignement. Une éthique basée sur les fondements universels et les valeurs communes des droits de l'homme, de la responsabilité vis-à-vis d'autrui, de l'environnement et des générations futures ;
- adopter une approche multidisciplinaire et intégrée comme moyen de cette contextualisation du savoir dans le sociétal ;
- développer la capacité d'apprendre à apprendre avec l'autre afin d'assurer la durabilité de l'apprentissage des sciences ;
- multiplier les espaces d'apprentissage scientifique et encourager les liens entre systèmes scolaire et extrascolaire, formel et non formel ;
- mettre en place un environnement favorable à l'apprentissage scientifique, ce qui exige, entre autres, une éducation scientifique globale favorisant la naissance d'une culture scientifique et technologique basée sur la culture de l'innovation, où celle-ci est encouragée et où la société développe sa capacité à utiliser les innovations. Les médias peuvent contribuer fortement au développement de cette culture ;
- l'environnement favorable tient aussi à la nécessité de mettre en place les infrastructures nécessaires allant des infrastructures de base aux équipements spécifiques à l'enseignement des sciences en passant par les équipements scolaires ;
- les nouvelles technologies de l'information et de la communication, dont le rôle est considéré par la plupart des intervenants comme primordial dans la qualité de l'enseignement des sciences de nos jours, ont été néanmoins remises en question par quelques-uns parmi eux. Ces technologies ne sont pas indispensables à cet apprentissage qui peut se faire sans y recourir du point de vue d'un intervenant ; elles ne peuvent ni ne doivent se substituer à l'apprentissage dans et par la réalité ou à l'expérimentation réelle.

En tout cas, le besoin de développer l'apprentissage des sciences a fait l'unanimité. Car, comme l'a expliqué un intervenant, l'avenir de l'homme dépend de ces apprentissages et non seulement du progrès scientifique.

4. Recommandations

Les débats ont donné lieu à l'émergence des recommandations suivantes :

- La nécessité de réformer en profondeur les apprentissages des sciences dans le sens de plus de pertinence, d'une meilleure adéquation et d'une plus grande efficacité. Des expériences plus ou moins originales exposées lors des débats, dont l'expérience cubaine projetée en vidéo et relative à la sensibilisation à l'usage de l'énergie solaire en impliquant les apprenants, peuvent être utilisées comme source d'inspiration.
- Elargir le modèle de l'enseignement technique en tant que modèle répondant aux besoins nouveaux du citoyen ainsi qu'aux méthodes et stratégies requises pour l'apprentissage des sciences et à l'éducation en général.
- L'enseignant, pièce maîtresse dans la qualité des apprentissages scientifiques, doit bénéficier d'une formation continue de qualité et en permanence mise à jour, ainsi que d'une revalorisation de son statut.
- L'UNESCO est appelée à jouer un grand rôle dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement scientifique comme dimension de la vie ensemble, en élargissant les expériences réussies, en apportant l'appui technique et l'expertise nécessaires, en entreprenant les études et les expérimentations requises, mais aussi et surtout, en mobilisant les partenariats et les ressources financières pour aider les pays qui en ont besoin à mettre en place les infrastructures indispensables pour tout enseignement scientifique de qualité.
- Les enseignants des sciences étant les mieux armés pour assumer une éducation à la prévention et la lutte contre le VIH/sida, un appel a été lancé par l'atelier en vue de les impliquer fortement dans les stratégies de lutte contre ce fléau.

Atelier 6 : "Comblent l'écart entre les riches et les pauvres en information : les technologies nouvelles et l'avenir de l'éducation"

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un plaisir de vous présenter un résumé des travaux de l'atelier 6, dont le thème central était "Comblent l'écart entre les riches et les pauvres en information : les technologies nouvelles et l'avenir de l'éducation".

Notre réunion a été animée par M. Vis Naidoo, spécialiste de l'éducation au Commonwealth of Learning.

Ont participé aux travaux de cet atelier :

- M. Louis Steven Obeegadoo, ministre de l'éducation et de la recherche scientifique de Maurice
- Mme Johanna Lasonen, professeur à l'Université de Jyvaskyla
- Mme Heba Ramzy, responsable des programmes pour les enfants et la jeunesse au Centre régional des technologies de l'information et du génie logiciel (Egypte)
- M. Alexey Semenov, recteur de l'Institut de formation des maîtres de Moscou
- M. Siva Subramanian, Internationale de l'éducation (Malaisie)

Introduction

Etant donné l'importance indéniable que revêt l'éducation dans le contexte de la mondialisation, un débat permanent et approfondi doit avoir lieu sur le rôle qu'y jouent les technologies nouvelles. De nos jours, l'accès à l'information mondiale suppose que l'on dispose de TIC et qu'on les utilise. Comme les sociétés du monde ne sont pas placées sur un pied d'égalité pour faire face et s'adapter au rythme effréné de l'évolution technologique et des effets qu'elle entraîne, il est de plus en plus préoccupant de constater que nombre de communautés se trouvent exclues des avantages qu'offrent les TIC. Le déséquilibre en matière d'accès aggrave les inégalités entre pays, localités et lieux de travail et à l'intérieur de ceux-ci.

La mondialisation oblige à jeter un regard critique sur la part que prennent les technologies nouvelles dans la facilitation de l'accès à "l'éducation pour tous". On imagine souvent que les technologies nouvelles (TIC) sont un moyen tout fait d'accéder à une éducation de qualité dans toutes sortes de situations. Cependant, il vaudrait peut-être mieux juger de l'effet des TIC en fonction de l'efficacité avec laquelle il contribue à enrichir la base de connaissances de l'humanité dans le monde entier.

Ces remarques générales ayant été faites, abordons certains des points essentiels qui méritent une attention critique dans nos efforts pour évaluer les possibilités aussi bien que les risques liés à la place des technologies nouvelles en tant qu'éléments du paysage éducatif.

Pour ce faire, nous examinerons :

- les difficultés persistantes à vaincre ;
- les éléments essentiels qui semblent indispensables pour remédier à la fracture numérique ;
- les domaines d'action prioritaires pour un grand nombre d'acteurs divers.

Problèmes et obstacles fondamentaux

Pour satisfaire à "l'épreuve de réalité", commençons d'emblée par souligner quelques faits connus.

Ce sont les inégalités en matière d'accès aux technologies, à l'information et au savoir qui sont à l'origine de la "fracture numérique" - celle qui sépare ceux qui savent et ceux qui ne savent pas -, phénomène qui n'est pas sans analogie avec l'autre fracture, celle qui sépare les nantis des démunis.

Tout semble indiquer que la fracture numérique passe entre les régions du monde, entre les pays et, à l'intérieur des pays, entre les groupes et individus. Les différences d'accès aux TIC correspondent aux frontières économiques, ethniques et linguistiques, et aux séparations entre les sexes.

Même si l'on peut dire que toutes les sociétés disposent d'une large gamme d'informations et d'une riche base de connaissances, il faut bien voir qui structure les informations transmises par voie technologique, qui en est propriétaire et qui décide de leur mode d'utilisation et de diffusion.

Il ne faut pas oublier non plus qu'en dépit des améliorations, l'analphabétisme traditionnel demeure une réalité dans de nombreuses parties du monde et que les ressources sont insuffisantes pour corriger cette réalité.

Il faut savoir enfin que l'accès aux infrastructures est inégal et qu'il est lui aussi fonction des moyens économiques dont on dispose.

Perspectives

En dépit de ces imperfections, on ne saurait sous-estimer les avantages qu'offrent les TIC dans l'éducation. Si l'accès est adéquat, le recours aux TIC permet :

Au niveau personnel :

- d'augmenter autant que possible les échanges d'idées et de projets novateurs par-delà les frontières ;
- de libérer le potentiel novateur de l'esprit humain et de placer cette créativité au service de projets orientés vers la solution de problèmes susceptibles d'être réalisés en commun à titre de pratiques exemplaires et d'être adaptés à divers contextes.

Au niveau collectif :

- de contribuer à la mise en place de réseaux diversifiés d'utilisateurs dispersés et donc à l'édification de communautés d'apprenants et de personnes attachées à résoudre des problèmes par-delà les frontières nationales, culturelles, sociales et économiques ;
- d'aider à la formation d'une citoyenneté mondiale par la présentation des perspectives variées et diverses d'autres communautés.

Domaines prioritaires

Cela étant dit, les possibilités des TIC peuvent être exploitées et, si l'on veut réussir à intégrer les technologies nouvelles dans l'éducation pour tous, il faudra prendre en compte les éléments suivants :

Au niveau national :

Il faut mettre en oeuvre des politiques et programmes conçus pour donner à l'ensemble du public le plus large accès possible aux technologies nouvelles. Cela suppose notamment :

- de renforcer et d'élargir l'infrastructure de TIC ;
- d'améliorer l'accès aux TIC par le biais des institutions publiques ;
- d'améliorer les compétences des citoyens et des personnes qui travaillent ;
- de permettre, par des subventions, l'accès aux TIC dans les établissements scolaires et autres espaces publics ;
- de veiller à ce que les groupes défavorisés puissent accéder aux TIC à partir de sites libres.

Des ressources - logiciels - doivent être mises gratuitement à la disposition des utilisateurs pour que les instruments auxiliaires essentiels à la formation de la population dans les domaines des technologies et de l'information soient équitablement disponibles.

Au niveau des établissements scolaires :

Les principales compétences à acquérir par les élèves doivent être clairement précisées pour donner plus de pertinence au contenu des programmes scolaires. De même, il faut actualiser les méthodes pédagogiques pour qu'elles puissent répondre aux impératifs de l'apprentissage électronique.

Formation initiale et continue des enseignants :

On s'assurera que les nouveaux enseignants comme les enseignants expérimentés ont reçu une bonne préparation de sorte qu'il puisse y avoir intégration efficace des technologies nouvelles dans l'enseignement. Il faut étudier, exploiter et mettre en oeuvre les méthodes pédagogiques de conception nouvelle, ou des adaptations de celles-ci - notamment les méthodes propres à une discipline - pour que l'enseignement se déroule efficacement.

Enfin, les matériels didactiques doivent être fournis dans des formats multimédia pour que le savoir puisse être dispensé selon des modalités variées.

L'essentiel à retenir

Il faut avoir une conception holistique et planifiée des politiques et stratégies pour pouvoir non seulement couvrir l'intégration des technologies dans l'éducation mais aborder certains des problèmes de télécommunication à résoudre.

Il faut s'appuyer sur des partenariats associant plusieurs groupes d'acteurs - sous la direction d'institutions publiques, sans oublier les organisations communautaires - pour planifier, concevoir et réaliser des initiatives clés et les poursuivre dans la durée.

Il faut investir dans le renforcement des capacités pour que divers utilisateurs puissent acquérir des compétences non seulement technologiques mais aussi informationnelles, c'est-à-dire qu'ils soient capables de soumettre l'information reçue à des critères de clarté et de discernement.

Il faut entreprendre de déployer stratégiquement les ressources, à partir d'une évaluation bien conçue des besoins et avec des actions complémentaires bien ciblées capables d'exercer un impact systémique.

Il faut partir de ce qui existe déjà, notamment des moyens didactiques plus traditionnels (par exemple livres, radio, matériel audiovisuel) pour que les possibilités qu'offrent les technologies améliorent l'apprentissage au lieu de le remplacer ; on se gardera des pseudo-solutions de type "table rase", qui aboutissent d'ordinaire à effacer le passé et le présent sans offrir de systèmes de protection ni de mesures de transition.

On se souviendra que la qualité de l'apprentissage électronique est tributaire des possibilités d'accès aux TIC et aux mécanismes d'appui ainsi que la participation essentielle des enseignants et des élèves dans les établissements et en classe.

L'éducation pour tous est la priorité. Les technologies nouvelles doivent être utilisées pour appuyer les politiques officielles en matière de programmes d'enseignement ainsi que pour faciliter la gestion des établissements et les processus administratifs. Il est donc impératif d'adapter les technologies nouvelles aux contextes locaux particuliers.

L'UNESCO peut jouer un rôle plus important :

- en aidant les pays à élaborer leurs politiques d'application des TIC à l'éducation ;

- en encourageant une intégration équitable des technologies didactiques nouvelles ;
- en contribuant à faire connaître et à diffuser les besoins et compétences essentiels en matière d'enseignement électronique ;
- en aidant à évaluer et à contrôler la qualité des logiciels didactiques.

Conclusion

Dans leurs efforts pour combler le fossé qui sépare les riches et les pauvres en information, les pays ont progressé sensiblement et ont suscité des projets novateurs. Ces exemples de pratiques efficaces devraient être pour nous une source d'inspiration.

Remarques finales

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Ainsi se termine le rapport succinct relatif aux activités de l'atelier 6 sur le thème "Comblent l'écart entre les riches et les pauvres en information : les technologies nouvelles et l'avenir de l'éducation". Je vous remercie de votre attention.

ANNEXE XVI

Liste des intervenants dans les grands débats I et II

MAJOR DEBATE I / GRAND DEBAT I / GRAN DEBATE I

One world, one future: education and the challenge of globalization

Un monde, un avenir : l'éducation et le défi de la mondialisation

Un mundo, un futuro: la educación y el desafío de la mundialización

Moderator/Animateur/Moderador : Mr Pablo LATAPI ORTEGA, Journalist, TV Azteca, México

- Key Speakers/Intervenants/Participantes :
- H.E. Dr Mohammed J.K. AL GHATAM, Minister of Education, Bahrain
 - H.E. Prof. Abraham BORISHADE, Minister of Education, Nigeria
 - H.E. Mr Burchell WHITEMAN, Minister of Education, Youth and Culture, Jamaica
 - H.E. Dr Sirikorn MANEERIN, Deputy Minister of Education, Thailand
 - Mr Aaron BENAVIDES, Professor, Department of Sociology and Anthropology, Hebrew University of Jerusalem, Mt. Scopus, Israel
 - Mr Alejandro TIANA, Professor, Faculty of Education, UNED, Madrid (Spain)

MAJOR DEBATE II / GRAND DEBAT II / GRAN DEBATE II

Quality education for all for living together in the twenty-first century: intensifying the international policy dialogue on structures, contents, methods and means of education, and mobilizing the actors and partnerships

Education de qualité pour tous pour vivre ensemble au XXI^e siècle : intensifier le dialogue politique international sur les structures, les contenus, les méthodes et les moyens d'enseignement, mobiliser les acteurs et les partenariats

Educación de calidad para todos para vivir juntos en el siglo XXI: intensificar el diálogo político internacional sobre las estructuras, los contenidos, los métodos y los medios de enseñanza, y movilizar los actores y los asociados

Moderator/Animateur/Moderador : M. Daniel BERNARD, Directeur, Lemans Bleu Télévision, Suisse

- Key Speakers/Intervenants/Participantes :
- H.E. M. Najib ZEROUAZLI OUARITI, Ministre de l'enseignement supérieur et de la formation des cadres et de la recherche scientifique, Maroc
 - Sr. Ricardo SANTOS, Senador, Brazil
 - M. Pierre THENARD, Conseiller technique au Cabinet du Ministre, délégué à la Coopération et à la Francophonie, France
 - M. Thomas BEDIAKO, Chef Coordinateur pour la région Afrique, Education Internationale, Ghana
 - M. Moncef GUITOUNI, Président de la Fédération internationale pour l'éducation des parents, Montréal (Canada)
 - Mrs Michèle RIBOUD, Manager, Human Development Division; World Bank, Washington DC
 - Mr Kazimier KORAB, Director, Department of Strategy and Development, Ministry of Education, Poland
 - Dr Ella YULAELAWATI, Head, Curriculum Division of Primary School, Ministry of Education, Indonesia

ANNEXE XVII

Liste des intervenants dans les ateliers

WORKSHOP 1 / ATELIER 1 / TALLER 1

Citizenship education: learning at school and in society

L'éducation à la citoyenneté : les apprentissages scolaires et sociaux

La educación para la ciudadanía: aprendizajes escolares y sociales

Elaboration of Discussion Paper
 Elaboration document de débat
 Autor del documento de debate

Danish Research and Development Center for Adult
 Education, Copenhagen

Co-organization and financing
 Coorganización y financiación
 Coorganisation et financement

Danish Ministry of Education

Moderator/Animateur/Moderador : Mr Sveinn EINARSSON, Counsellor of Culture, Iceland

Rapporteur/Rapporteur/Relator : Mr Cesar BIRZEA, Directeur, Institut des Sciences de l'Éducation, Roumanie

Key Speakers/Intervenants/Participantes :

- H.E. Ms Mariana AYLWIN OYARZÚN, Minister of Education, Chile
- H.E. Ms Margrethe VESTAGER, Minister of Education, Denmark
- Mr Benali BENZAGHOU, Recteur de l'Université des Sciences et de Technologie, Alger
- Mr Samuel LEE, Director, Asian-Pacific Centre of Education for International Understanding, Seoul (Republic of Korea)
- Mr. Cliff OLIVIER, Co-ordinator, The Life Science Project, Namibia

Introductory Video : Cizenship practices : school and social learning (Geneva)

Vidéo d'introduction : Pratiques de la citoyenneté : l'école et l'apprentissage social (Genève)

Videocinta de presentación : Prácticas de la ciudadanía : aprendizaje escolar y social (Ginebra)

WORKSHOP 2 / ATELIER 2 / TALLER 2

Social exclusion and violence : Education for social cohesion

Exclusion sociale et violences : L'éducation pour la cohésion sociale

Exclusión social y violencia : la educación para la cohesión social

Elaboration of Discussion Paper
Elaboration document de débat
Autor del documento de debate } Mr. Sobhi TAWIL (IUED)

Co-organization
Coorganisation
Coorganización } Institut Universitaire d'Etudes du Développement (IUED), Suisse

Financing
Financement
Financiación } Ministerio de Educación de Argentina

Moderator/Animateur/Moderador : M. Jean-Pierre GONTARD, Secrétaire Général (IUED)

Rapporteur/Rapporteur/Relator : Mr Joo-Seok KIM, Minister, Deputy Permanent Delegate to UNESCO, Republic of Korea

Key Speakers/Intervenants/Participantes:

- S.E. M. Pierre NZILA, Ministre de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur de la République du Congo
- Sr. Antanas MOCKUS, Alcalde de Bogotá (Colombia)
- Excma. Sra. Isabel COUSO TAPIA, Secretaria General de Educación y Formación Profesional, Ministerio de Educación, España
- M. Ivan IVIC, Professeur universitaire, Filozofski fakultet, Belgrade (Yougoslavie)
- Mme Pari ZARRABI, Sociologue, Genève

Introductory Video : Forty School Project (South Africa)

Vidéo d'introduction : Projet des 40 Ecoles (Afrique du Sud)

Videocinta de presentación : Proyecto de las cuarenta escuelas (Sudáfrica)

WORKSHOP 3 / ATELIER 3 / TALLER 3

Common values, cultural diversity and education : what and how to teach

**Valeurs communes, diversité culturelle et éducation :
qu'apprendre et comment apprendre ?**

Valores comunes, diversidad cultural y educación : ¿qué y cómo aprender?

Elaboration of Discussion Paper }
Elaboration document de débat } Sr. Luis Enrique LOPEZ (PROIEB-ANDES)
Autor del documento de debate }

Co-organization }
Coorganisation } Programa de Formación en Educación Intercultural Bilingüe para los Países
Coorganización } Andinos (PROIEB-ANDES)

Co-financing }
Cofinancement } German National Commission for UNESCO
Cofinanciación }

Moderator/Animateur/Moderador : Sr. Luis Enrique LÓPEZ (PROIEB-ANDES)

Rapporteur/Rapporteur/Relator : M. Mohamadou Aly SALL, Directeur de l'Enseignement
élémentaire, Dakar (Sénégal)

Key Speakers/Intervenants/Participantes :

- H.E. Ms Lucija COK, Minister of Education & Sport, Slovenia
- Mr Bodo RICHTER, Secretary of State, Kultusministerium des Landes Sachsen-anhalt, Magdeburg (Germany)
- M. Abdeljalil AKKARI SCKELL, Professeur, Université de Fribourg (Suisse)
- Dr Geraldine CASTLETON, Research Fellow, Griffith University, Brisbane (Australia)
- Mr Tesfamichael GERAHTU, Director-General, Department of Education, Ministry of Education, Eritrea

Introductory Video : A new meaning for the education system (Nunavut, Canada)

Vidéo d'introduction : Une nouvelle orientation pour le système éducatif (Nunavut, Canada)

Videocinta de presentación : Nuevo sentido para el sistema educativo (Nunavut, Canadá)

WORKSHOP 4 / ATELIER 4 / TALLER 4

Language(s) teaching and learning strategies for understanding and communication

Les stratégies d'enseignement et d'apprentissage des langues pour la compréhension et la communication

Estrategia de enseñanza y de aprendizaje de los idiomas para la comprensión y la comunicación

Elaboration of Discussion Paper
Elaboration document de débat
Autor del documento de debate } Prof. Dr. Theo J.M. VAN ELS, Professor Emeritus,
University of Nijmegen, The Netherlands

Co-organization and financing
Coorganisation et financement
Coorganización y financiación } Ministry of Education, The Netherlands

Moderator/Animateur/Moderador : Prof. Dr. Theo J.M. VAN ELS

Rapporteur/Rapporteur/Relator : Prof. Antonio GUERRA CARABALLO, Uruguay

Key Speakers/Intervenants/Participantes :

- H.E. Mr Jeff LANTZ, Minister of Education, Prince Edward Island (Canada)
- Mr Abbas SADRI, Consultant to the Minister and Director General for the Office of Higher Technical-Vocational Schools, Islamic Republic of Iran
- M. Gabor BOLDISZAR, Conseiller général d'administration, Ministère de l'Education, Hongrie
- Mrs Blanca Estela COLOP ALVARADO, Co-ordinator, Mayan Education Unit, UNESCO/PROMEM, Guatemala
- M. Abou DIARRA, Directeur général, Centre national de l'Education, Bamako (Mali)

Introductory Video : Language Education (Czech Republic)

Vidéo d'introduction : L'enseignement des langues (République Tchèque)

Videocinta de presentación : Enseñanza de idiomas (República Checa)

WORKSHOP 5 / ATELIER 5 / TALLER 5

Scientific progress and science teaching: basic knowledge, interdisciplinarity and ethical problems

Progrès scientifique et enseignement des sciences : connaissances de base, interdisciplinarité et problèmes éthiques

Progreso científico y enseñanza de la ciencia: conocimientos básicos, interdisciplinaridad y problemas éticos

Elaboration of Discussion Paper
Elaboration document de débat
Autor del documento de debate } M. Jean-Marie SANI, Cité des sciences et de l'industrie,
La Villette, Paris

Co-organization
Coorganisation
Coorganización } Cité des sciences et de l'industrie, La Villette, Paris

Financing
Financement
Financiación } Norway and Finland (from the Dakar Follow-up Special Account)

Moderator/Animateur/Moderador : M. Jean-Marie SANI, Cité des sciences et de l'industrie,
La Villette, Paris

Rapporteur/Rapporteur/Relator : Mme Naïma TABET, Secrétaire générale, Commission
nationale marocaine pour l'UNESCO

Key Speakers/Intervenants/Participantes :

- H.E. Dr S.C. MUMBENGEGWI, Minister for Higher Education and Technology, Zimbabwe
- Prof. Jaak AAVIKSOO, Rector, Professor, University of Tartu (Estonia)
- Dr Pablo LATAPI SARRE, Professor, Universidad Nacional Autónoma de México D.F. (México)
- Mr Shigeo YOSHIKAWA, Senior Curriculum Specialist, Ministry of Education, Japan
- Mme Doris JORDE, Senior Lecturer, Oslo University, (Norway)

Introductory Video : Awareness of solar energy and renewable energy (Cuba)

Vidéo d'introduction : Sensibilisation à l'énergie solaire et aux énergies renouvelables (Cuba)

Videocinta de presentación : Sensibilización a la energía solar y las energías renovables (Cuba)

WORKSHOP 6 / ATELIER 6 / TALLER 6

**Narrowing the gap between the information rich and the information poor:
new technologies and the future of education**

**Réduire le fossé entre ceux qui sont riches et ceux qui sont pauvres en termes d'accès
à l'information : les nouvelles technologies et l'avenir de l'éducation**

**Reducir la brecha entre ricos y pobres en información : las nuevas tecnologías
y el futuro de la escuela**

Elaboration of Discussion Paper Elaboration document de débat Autor del documento de debate	} Mr. Vis NAIDOO, Commonwealth of Learning, Vancouver (Canada)
Co-organization Coorganisation Coorganización	} The Commonwealth of Learning (COL)
Financing Financement Financiación	} Norway and Finland (from the Dakar Follow-up Special Account)

Moderator/Animateur/Moderador : Mr Vis NAIDOO, The Commonwealth of Learning

Rapporteur/Rapporteur/Relator : Mme Marie-Lison FOUGÈRE, Directrice, Direction des politiques et des programmes, Ministère de l'Éducation de l'Ontario, Canada

Key Speakers/Intervenants/Participantes :

- H.E. Mr. Louis Steven OBEEGADOO, Minister of Education and Scientific Research, Mauritius
- Dr. Johanna LASONEN, Professor, Institute for Educational Research, University of Jyväskylä (Finland)
- Mrs Heba RAMZY, Director, Regional Information Technology & Software Engineering Center (RITSEC), Cairo (Egypt)
- Prof. Alexey SEMENOV, Rector, Moscow Institute of Teacher Development, Moscow (Russian Federation)
- M. Siva Subramanian, Secrétaire Général de NUTP, Education internationale, Kuala Lumpur (Indonesia)

Introductory Video : Internet Mobile Unit (Malaysia)

Vidéo d'introduction : L'Unité Mobile Internet (Malaisie)

Videocinta de presentación : Unidad Móvil Internet (Malasia)

ANNEXE XVIII

Liste des documents distribués pendant la session**Documents de travail**

ED/BIE/CONFINTED 46/1	Ordre du jour provisoire
ED/BIE/CONFINTED 46/2	Projet d'organisation des travaux de la Conférence
ED/BIE/CONFINTED 46/3	Document de référence sur : "L'éducation pour tous pour apprendre à vivre ensemble" : contenus et stratégies d'apprentissage - problèmes et solutions
ED/BIE/CONFINTED 46/4	Document d'aide au débat pour les six ateliers
ED/BIE/CONFINTED 46/5	Présentation d'ensemble de la 46e session de la CIE
ED/BIE/CONFINTED 46/6	Projet de "Conclusions et propositions d'action" issues de la 46e session de la CIE

Documents d'information

Les "Messages des ministres", un guide à l'usage des délégués, une liste provisoire des participants, un questionnaire d'évaluation de la Conférence, ont été distribués aux participants. Par ailleurs, de nombreuses interventions de délégués ont été mises à disposition, à la demande de leur auteur.

Rapports nationaux présentés à la 46e session de la CIE

Au total, 99 rapports nationaux ont été présentés par les Etats membres ci-après : Algérie ; Allemagne ; Angola ; Arabie saoudite ; Argentine ; Australie ; Autriche ; Azerbaïdjan ; Bahreïn ; Barbade ; Bélarus ; Belgique (Communauté flamande et Communauté française) ; Bénin ; Bolivie ; Botswana ; Brésil ; Bulgarie ; Cambodge ; Cameroun ; Canada ; Chine ; Colombie ; Congo ; Costa Rica ; Côte d'Ivoire ; Croatie ; Cuba ; Chypre ; Danemark ; Egypte ; Emirats Arabes Unis ; Espagne ; Estonie ; Ethiopie ; Fédération de Russie ; Finlande ; France ; Ghana ; Guinée ; Honduras ; Hongrie ; Inde ; Indonésie ; Irak ; Irlande ; Italie ; Jamahiriya arabe libyenne ; Japon ; Jordanie ; Kazakhstan ; Kenya ; Kirghizistan ; Koweït ; Lettonie ; Liban ; Madagascar ; Malaisie ; Mali ; Maurice ; Mexique ; Moldova ; Mozambique ; Namibie ; Nigéria ; Norvège ; Oman ; Ouganda ; Pakistan ; Pérou ; Pologne ; Portugal ; Qatar ; République arabe syrienne ; République centrafricaine ; République démocratique du Congo ; République de Corée ; République fédérale de Yougoslavie ; République islamique d'Iran ; République populaire démocratique de Corée ; République tchèque ; République-Unie de Tanzanie ; ex-République yougoslave de Macédoine ; Roumanie ; Rwanda ; Sénégal ; Slovaquie ; Slovénie ; Soudan ; Swaziland ; Suède ; Suisse ; Tchad ; Thaïlande ; Tunisie ; Turquie ; Ukraine ; Zambie et Zimbabwe.

Autres documents disponibles lors de la Conférence

- (a) DONNEES MONDIALES DE L'EDUCATION : 4e édition du CD-ROM réalisé par le BIE et contenant des données sur 158 systèmes éducatifs ;
- (b) "POUR UNE EDUCATION A LA CITOYENNETE". CD-ROM réalisé par le Secteur de l'éducation de l'UNESCO ;
- (c) PERSPECTIVES : Numéro spécial de la revue trimestrielle de l'UNESCO, préparé par le BIE sur le thème "Apprendre à vivre ensemble" ;
- (d) Casette vidéo du projet BRIDGE (documents d'introduction aux six ateliers) ;
- (e) "Demain l'éducation ..." : enregistrement de l'émission/débat réalisé par Léman bleu TV Genève ;
- (f) "Cent et un MOTS POUR L'EDUCATION AUX DROITS DE L'HOMME" : lexique réalisé par Ramdane Babadji pour l'Association mondiale pour l'Ecole instrument de paix (EIP), en collaboration avec le BIE.

ANNEXE XIX

Liste des participants/List of participants/Lista de participantes

Etats membres/Member States/Estados Miembros

Albanie/Albania

M. Fation PENI
Secrétaire général de la Commission nationale
pour l'UNESCO

Mr Artan CANAJ
Director of Foreign Relations

Mrs Mira SCHNEIDER
Second Secretary
Albanian Permanent Mission, Geneva

Algérie/Algeria/Argelia

S.E. M. Boubeker BENBOUZID
Ministre de l'éducation nationale
Président de la Commission nationale algérienne
pour l'UNESCO/ALECSO/ISESCO
(Chef de délégation)

S.E. M. Mohamed-Salah DEMBRI
Ambassadeur, Représentant permanent de l'Algérie
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

Mme Kheira OUIGUINI
Déléguée permanente adjointe de l'Algérie auprès
de l'UNESCO

M. Tahar BERCHICHE
Secrétaire général de la Commission nationale
algérienne pour l'UNESCO/ALECSO/ISESCO

M. Hocine SAHRAOUI
Ministre Conseiller auprès de la Mission
permanente d'Algérie à Genève

M. Baghdad LAKHDAR
Conseiller

M. Nourreddine TOUALBI
Conseiller

M. Brahim MAHFOUD
Conseiller

M. Nor-Eddine BENFREHA
Conseiller auprès de la Mission permanente
d'Algérie à Genève

Allemagne/Germany/Alemania

H.E. Dr Bodo RICHTER
State Secretary
Ministry of Education and Cultural Affairs of Land
Saxony-Anhalt
(Head of Delegation)

Mr Klaus METSCHER
Deputy Permanent Representative
Permanent Mission of Germany to the Office of
the United Nations
Geneva

Mr Frank BURBACH
Adviser on Multilateral Cultural Activities
Federal Foreign Office, Berlin

Dr Hans HAENISCH
Institute of the Land North-Rhine/Westphalia for
School and Further Education

Prof. Dr. Klaus HÜFNER
President
German Commission for UNESCO, Bonn

Dr Traugott SCHOEFTHALER
Secretary General
German Commission for UNESCO, Bonn

Dr Birgitta RYBERG
Director, International Department
KMK

Mrs Christine M. MERKEL
Officer for Education
German Commission for UNESCO, Bonn

Prof. Heribert HINZEN
Director
Institut for International Cooperation
German Adult Education Association (DVV_IIZ)

Angola

S.E. M. Antonio B. S. NETO
Ministre de l'éducation et de la culture
(Chef de délégation)

M. David Leonardo CHIVELA
Directeur général
Institut national d'investigation et développement
de l'éducation (INIDE)

M. Francisco DOMINGOS
Directeur général
Institut national de l'éducation des adultes

M. Eduardo Domingos MULENDE
Directeur
Institut national de l'enseignement général

M. Emilio LEONCIO
Directeur
Institut national de l'enseignement moyen et
technique

M. Antonio Campos NETO
Attaché de presse
Ministère de l'éducation et de la culture
Mme Francisca MARTINS
Chef
Département de l'enseignement général de l'INIDE

M. Eduardo ANDRE
Chef des relations publiques et protocole auprès du
Ministère de l'éducation et de la culture

Mme Sofia Silvério PEGADO
Conseiller

Arabie saoudite/Saudi Arabia/Arabia Saudi

H.E. Dr Mohamed Ahmed RASHEED
Minister of Education
(Head of Delegation)

Mr Ibrahim AL-AWAD
Deputy Minister for Education Development

Dr Fida AL ADEL
Permanent Delegate of the Kingdom of Saudi
Arabia to UNESCO

Mr Abdallah AL HOWIMAL
Director General for Education
Holz MEKKAH Region

Mr Ibrahim AL-WADI
Chief of Protocol and Relations Unit
Minister's Office

Argentine/Argentina

S.E. Lic. Andrés Guillermo DELICH
Ministro de Educación
Presidente de la Comisión Nacional Argentina de
Cooperación con la UNESCO
(Jefe de delegación)

Sr Sergio PALACIO
Secretario General
Consejo Federal de Cultura y Educación

Sra. Alicia Beatriz DE HOZ
Ministro
Misión Permanente en Ginebra
Lic. Silvia Graciela FINOCCHIO
Coordinadora
Programa Nacional de Gestión Curricular y
Capacitación

Sra. Silvia MONTOYA
Directora Ejecutiva
Instituto para el Desarrollo de la Calidad Educativa
(IDECE)

Australie/Australia

Mr Paul Bernard COWAN
Deputy Permanent Delegate (Education)
to UNESCO
(Head of Delegation)

Mr Geoff SPRING
Chief Executive of the Department of Education,
Training and Employment in South Australia

Mr Patrick MARKWICK-SMITH
Director
International Education Services

Ms Joy DELEO
Vice President (Programmes)
UNESCO Asia Pacific Network for International
Education and Values Education
Director, Office of Multicultural Affairs

Mrs Anne SIWICKI
Policy Officer
Australian Permanent Delegation to UNESCO

Autriche/Austria

H.E. Mr Reinhard NOBAUER
Ministry of Education, Science and Culture
(Head of Delegation)

Mrs Ruth MITSCHKA
Expert

Azerbaïdjan/Azerbaijan/Azerbaiyan

M. Elmar GASYMOV
Ministre adjoint de l'éducation de la République
azerbaïdjanaise
(Chef de délégation)

M. Azad AKHUNDOV
Expert en chef du Ministère de l'éducation de la
République azerbaïdjanaise

Bahreïn/Bahrain/Bahrein

H.E. Dr Mohammed J. K. ALGHATAM
Minister of Education
(Head of Delegation)

Dr Yousif ABDEL WAHID
Advisor to H.E. The Minister
Ministry of Education

Mrs Lulwa Khalifa ALKHALIFA
Director of Curricula
Ministry of Education

Ms Badriya ALAHMED
Acting Secretary General
Bahrain National Commission for UNESCO
Ministry of Education

Mr Ahmed ALHAMMADI
Senior System Analyst
Information and Documentation Centre
Ministry of Education

Mr Ebrahim AL-SULTAN
Specialist
Public Relations
Ministry of Education

Dr Emad A. TAQI
Vice President for Planning and Community
Services
University of Bahrain

Dr Mohammed H. AL-MUTAWA
Head of Psychology Department
University of Bahrain

Dr Mahmoud SALEH
Director of the Counselling Centre
University of Bahrain

Dr Sajida TABBARA
Director of English Language Centre
University of Bahrain

Bélarus/Belarus/Belarus

Mr Boris IVANOV
First Deputy Minister of Education
(Head of Delegation)

Ms Katsiaryna YERMILINA
Secretary General
National Commission for UNESCO

M. Evgeny YUSHKEVICH
Mission du Bélarus auprès de l'Office de l'ONU
à Genève

Mrs Irina EGOROVA
First Secretary
Permanent Mission of the Republic of Belarus

Belgique/Belgium/Bélgica

S.E. Mme Françoise DUPUIS
Ministre de l'enseignement supérieur,
de l'enseignement de promotion sociale
et de la recherche scientifique
(Chef de délégation)

Mme Catherine ANTONACCHIO
Collaboratrice de Monsieur le Ministre-Président
du Gouvernement de la Communauté française de
Belgique

Mme Jeanine VAN DE VELDE
Collaboratrice de Monsieur le Ministre-Président
du Gouvernement de la Communauté française de
Belgique

M. Christophe KELECOM
Collaborateur de Madame la Ministre F. Dupuis

Mme Suzie DELMEZ
Attachée au Département éducation du Cabinet
de M. Jean-Marc Nollet, Ministre de l'enfance,
Chargé de l'enseignement fondamental

Mme Anne HICTER
Collaboratrice au Cabinet de M. Pierre Hazette,
Ministre de l'enseignement secondaire
et de l'enseignement spécial

M. Dominique BARTHELEMY
Directeur des Relations internationales
au Secrétariat général du Ministère
de la Communauté française de Belgique

M. Philippe NAYER
Délégué de la Communauté française de Belgique
à Genève

Mme Christine CACOUAULT
Collaboratrice à la Délégation de la Communauté
française de Belgique à Genève

M. Philippe RENARD
Expert
Cabinet du Ministre de l'enseignement
(Rapporteur général de la CIE)

M. Marc THUNUS
Délégué permanent adjoint de Belgique auprès de
l'UNESCO
Chargé d'affaires p.i.

Mme Ruth LAMOTTE
Adjointe au Directeur
Département Enseignement
Communauté flamande de Belgique

Bénin/Benin

S.E. M. Jean Bio CHABI OROU
Ministre des enseignements primaire et secondaire
(Chef de délégation)

S.E. M. Olabiyi B.J. YAÏ
Ambassadeur, Délégué permanent du Bénin auprès
de l'UNESCO

M. Toussaint TCHITCHI
Professeur
Ancien Ministre de l'information
et de la communication
Directeur de l'Institut national pour la formation et
la recherche en éducation (INFRE, Porto-Novo,
Bénin)

Bhoutan/Bhutan/Bhután

H.E. Mr Bap KESANG
Ambassador and Permanent Representative
Permanent Mission of Bhutan, Geneva
(Head of Delegation)

Mr Sherab TENZIN
First Secretary
Permanent Mission of Bhutan
Geneva

Mr Sonam TOBGAY
Second Secretary
Permanent Mission of Bhutan
Geneva

Bosnie-Herzégovine/Bosnia and Herzegovina/Bosnia y Herzegovina

Mrs Dragana ANDELIC
First Secretary
Permanent Mission of Bosnia and Herzegovina to
the UN Office at Geneva

Botswana

H.E. Mr Kgeledi George KGOROBA
Minister of Education
Ministry of Education
(Head of Delegation)

Mr Philemon Themba RAMATSUI
Permanent Secretary
Ministry of Education

Mr Lucky Tebalebo MOAHI
Director
Curriculum Development and Evaluation

Ms Bontle Pauline MOLEFE
Principal Education Officer

Mr Raymond CHARAKUPA
Senior Lecture
University of Botswana

Ms Violet ESSILFIE
Programme Officer
Botswana National Commission for UNESCO

Brésil/Brazil/Brasil

Sra. Maria Helena CASTRO
Cheffe da Delegação
Presidente do Instituto Nacional de Estudos
e Pesquisas Educacionais - INEP e Secretária
de Educação Superior

Sra. Raquel TEIXEIRA
 Presidente do Conselho Nacional de Secretários de
 Educação
 CONSED e Secretária de Estado da Educação de
 Goiás

Sr. Adeum Hilario SAUER
 Presidente da União Nacional de Dirigentes
 Municipais de Educação
 UNDIME e Secretária de Estado da Educação de
 Itabuna

M^a Claudia P. C. BAENA SOARES
 Assessora da Assessoria Internacional do Gabinete
 do Ministro
 AI/GM

Sra. Elisabeth VARGAS
 Coordenadora Nacional do Programa Universidade
 Solidária/Comunidade Solidária

Sra. Juçara Maria Dutra VIEIRA
 Vice-presidente da Confederação Nacional de
 Trabalhadores em Educação

Sr. Ricardo SANTOS
 Presidente da Comissão de Educação do Senado
 Federal

Bulgarie/Bulgaria

Mr Yulian NAKOV
 Deputy Minister of Education and Science
 Leader of the delegation
 (Head of Delegation)

Ms Lubov DRAGANOVA
 State Expert in "International Activities"
 Directorate, Ministry of Education and Science

Ms Aneta HRISTOVA
 Headmaster of Vocational School
 "Atanas Bourv"
 SPTUM, Russe

Assoc. Prof. Diana ANTONOVA
 Representative of "Bistra and Galina" Foundation

Ms Zdravka BARDAROVA
 Representative of "Bistra and Galina" Foundation

Mr Stoyan RALEV
 Secretary General of the Bulgarian National
 Commission for UNESCO

Burkina Faso

M. Louis Honoré OUEDRAOGO
 Conseiller technique du Ministre de l'enseignement
 de base
 (Chef de délégation)

M. Julien DABOUE
 Directeur des études et de la planification
 (enseignements secondaire et supérieur)

M. D. Bernard YONLI
 Secrétaire général
 Commission nationale pour l'UNESCO

M. Sibiri Laurent KABORE
 Directeur des études et de la planification
 de l'enseignement de base

Burundi

S.E. M. Prosper MPAWENAYO
 Ministre de l'éducation nationale
 (Chef de délégation)

S.E. M. Adolphe NAHAYO
 Ambassadeur, Représentant permanent du Burundi
 à Genève

M. Cyrille NZOHABONAYO
 Directeur du Bureau de coordination et de suivi
 des organismes personnalisés

Mme Justine BIHOTORI
 Premier conseiller

Cambodge/Cambodia/Camboya

H.E. Mr Sethy IM
 Secretary of State
 (Head of Delegation)

H.E. Mr Nay Leang KOEU
 Director General of Education
 Ministry of Education, Youth and Sports

Cameroun/Cameroon/Camerún

S.E. Prof. Joseph OWONA
 Ministre de l'éducation nationale
 (Chef de délégation)

S.E. M. Pascal BILOA TANG
 Ambassadeur Délégué Permanent du Cameroun
 auprès de l'UNESCO

M. Barthélémy MVONDO NYINA
Secrétaire général de la Commission nationale
pour l'UNESCO

M. Richard WILLAYI
Conseiller Technique n°2
Ministère de l'éducation nationale

M. Yaya YAKOUBA
Directeur de l'enseignement primaire, maternel
et normal
Ministère de l'éducation nationale

M. Alphonse NKOME
Chef de service de l'Alphabétisation
et de la postalphabétisation
Ministère de l'éducation nationale

Mme Berthe AFFANA
Sous-Directeur de la Prospective
Ministère de l'éducation nationale

M. Antoine WONGO AHANDA
Conseiller culturel à l'Ambassade du Cameroun
à Paris

M. Charles ASSAMBA ONGODO
Deuxième Secrétaire chargé du suivi permanent
des dossiers de l'UNESCO

Canada/Canadá

The Hon. Jeff LANTZ
Minister of Education
Prince Edward Island
(Head of Delegation)

H.E. Mr Louis HAMEL
Permanent Delegation of Canada to the UNESCO
(PESCO)

Mme Marie-Lison FOUGÈRE
Directrice
Direction des politiques et des programmes
Ministère de l'éducation
Ontario

Dr Paul CAPPON
Director General
Council of Ministers of Education, Canada (CMEC)

Mr Richard MARTIN
Senior Program Manager
International Academic Relations Division
Department of Foreign Affairs and International
Trade

Mrs Eva EGRON-POLAK
Chairperson of the Sectoral Commission on
Education
Canadian Commission for UNESCO

Mr Doug WILLARD
President
Canadian Teachers' Federation

M. Jean-Claude TARDIF
Conseiller
Centrale des Syndicats du Quebec

Mme Diane LABERGE
Chargée de programme (Education)
Commission canadienne pour l'UNESCO

Mr Donald R. MACPHEE
Councillor
Permanent Mission of Canada

Chili/Chile

S.E. Sra. Mariana AYLWIN OYARZÚN
Ministra de Educación
(Jefe de delegación)

Sra. Paz PORTALES GRADO
Oficina de Relaciones Internacionales MINEDUC
Secretaria Adjunta Comisión Nacional Chilena de
Cooperación con UNESCO

Sr. Cristián COX
MECE
Ministerio de Educación
Chile

Chine/China

H.E. Mr Xinsheng ZHANG
Vice Minister of Education
Chairman
Chinese National Commission for UNESCO
(Head of Delegation)

H.E. Mr Xuezhong ZHANG
Ambassador, Permanent Delegate of China
to UNESCO

Ms Xiaoya CHEN
Director General
Department of Policies and Regulations
Ministry of Education

Mr Jianguo WANG
Deputy Director General
Department of Basic Education
Ministry of Education

Mr Yue DU
Director of Division
Chinese National Commission for UNESCO

Mr Jianjun ZHAI
First Secretary
Chinese Permanent Delegation to UNESCO

Mr Dezheng LIU
Chinese National Commission for UNESCO

Ms Yunying CHEN
Researcher
China National Institute of Education Research

Ms Xiangming CHEN
Professor
Beijing University

Ms Aijun YUAN
Principal
Experimental Middle School attached to Beijing
Normal University

Chypre/Cyprus/Chipre

H.E. Mr Uranios IOANNIDES
Minister of Education and Culture
(Head of Delegation)

Mr George ZACHARIADES
Director
Pedagogical Institute

Colombie/Colombia

S.E. Sra. Margarita PEÑA BORRERO
Viceministra de Educación Nacional
(Jefe de delegación)

Sra. María Elvira POSADA-CORRALES
Segundo Secretario
Misión Permanente de Colombia
Ginebra

Sr. Antanas MOCKUS
Alcalde de Bogotá

Sra. Alicia Eugenia SILVA
Secretario Privado
Alcalde de Bogotá

Comores/Comoros/El Comoro

S.E. M. Cheikh Soilihi SAID ABDALLAH
Ministre de l'Éducation nationale, de la Formation
Professionnelle et des Droits de l'Homme
(Chef de délégation)

Dr Boina ABOUBAKARI
Secrétaire général
Commission nationale des Comores
pour l'UNESCO

Congo

S.E. M. Pierre NZILA
Ministre de l'enseignement primaire, secondaire et
supérieur
Chargé de la recherche scientifique
(Chef de délégation)

M. Justin BIABAROH-IBORO
Ministre Conseiller
Mission permanente du Congo à Genève

Mme Delphine BIKOUTA
Premier conseiller
Mission permanente du Congo à Genève

M. Gabriel NGUENGUE-MONTSE
Conseiller économique
Mission permanente du Congo à Genève

M. François NGUIE
Conseiller
Mission permanente du Congo à L'UNESCO

M. Marie-Joseph MALLALI-YOUGA
Fonctionnaire
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire
et supérieur

M. Alphonse DONGO
Fonctionnaire
Ministère de l'enseignement primaire, secondaire
et supérieur

M. Serge BORET BOKWANGO
Attaché chargé du Protocole
Mission permanente du Congo à Genève

Côte d'Ivoire

S.E. M. Michel Amani N'GUESSAN
Ministre de l'éducation nationale
(Chef de délégation)

S.E. M. Claude BEKE
Ambassadeur, Représentant permanent
Mission permanente, Genève

Mme Yao-Yao Akissi KAN
Secrétaire général
Commission nationale ivoirienne pour l'UNESCO

M. Kipré NEA
Membre du Synares

M. Jerome Klôh WEYA
Premier conseiller
Mission Cote d'Ivoire, Genève

Croatie/Croatia/Croacia

H.E. Mr Vladimir STRUGAR, Ph.D.
Minister
Ministry of Education and Sports
(Head of Delegation)

Mr Tomislav STOJAK
Head of Minister Office

Mr Niksa Nikola ŠOLJAN, Ph.D.
Member of the Croatian National Commission for
UNESCO

H.E. Mr Neda RITZ
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary to
UNESCO

Cuba

S.E. Dr Luis Ignacio GÓMEZ GUTIÉRREZ
Ministro de Educación
(Jefe de delegación)

S.E. Sr. Carlos AMAT FORES
Embajador, Representante Permanente de la
República de Cuba ante la Oficina de la ONU y las
Organizaciones Internacionales en Ginebra

Lic. Carlos ALFARO ALFARO
Director de Relaciones Internacionales
del Ministerio de Educación de Cuba

Sra. Anayansi RODRÍGUEZ CAMEJO
Segunda Secretaria
Misión Permanente de Cuba en Ginebra

Sr. Alejandro CASTILLO-SANTANA
Tercer Secretario
Misión Permanente de Cuba en Ginebra

Danemark/Denmark/Dinamarca

H.E. Ms Margrethe VESTAGER
Minister of Education
(Head of Delegation)

Mr Torben Kornbech RASMUSSEN
Director
Ministry of Education
(Alternate Head of Delegation)

Ms Bodil RASMUSSEN
Secretary to the Minister
Ministry of Education

Mr Erik NEXELMANN
Head of Division
Ministry of Education

Mrs Kirsten DANIELSEN
Chief Adviser
Ministry of Education

Mrs Hjørdis DALSGAARD
Deputy Permanent Delegate
The Danish UNESCO Delegation Paris

Mr Nils-Georg LUNDBERG
Rector of Hjoerring Teacher Training College
The Danish UNESCO National Commission

Mrs Birgitte SIMONSEN
Professor, Director
The Board of the International Academy on
Education and Democracy

Mr Erik PRINDS
Senior upper secondary school teacher
Danish Teacher Trade Unions – International

Mrs Anne Slej KRISTENSEN
Head of Documentation
The Danish Research and Development Centre for
Adult Education

Egypte/Egypt/Egipto

M. Mohamed TAWFIK
Chargé d'Affaires a.i.
Mission d'Egypt, Genève

Mr Ahmed ABDEL LATIF
Third Secretary
Mission of Egypt, Geneva

Emirats Arabes Unis/United Arab Emirates/Emiratos Arabes Unidos

H.E. Dr Jamal Mohamed AL-MEHERI
Under-Secretary of Education
Chairman
(Head of Delegation)

H.E. Dr Ahmed Saad AL-SHARIF
Ass. Under-Secretary

H.E. Dr Hussein Obaid GHOBASH
Permanent Representative to UNESCO

Dr Obaid Ben Ali Ben Butti AL-MOHAIRI
Director
Center for Development of Educational Methods

Mr Awad Ali SALEH
Secretary General
U.A.E. National Commission

Mr Youssef Mohamed AL-NAJJAR
Director of General Education

Mr Fahd Abdalla AL-JASSEMI
Director
Under-Secretary's Office

Mr Mohamed Belhassen BEN AMARA
UAE Permanent Mission
Geneva

Erythrée/Eritrea/El Eritrea

H.E. M. Osman SALEH
Minister of Education
Ministry of Education

Espagne/Spain/España

Ilma. Sra. Doña. Isabel COUSO
Secretaria General de Educación y Formación Profesional
(Jefe de delegación)

Ilma. Sra. Doña. Pilar MARTÍN-LABORDA
Directora del Comité de la Secretaría General de Educación y Formación Profesional

Ilmo. Sr. Don Francisco LÓPEZ RUPÉREZ
Consejero de Educación de la Embajada de España ante la UNESCO

Ilmo. Sr. Don Jaime CISNEROS
Subdirector General de Administraciones Territoriales

Sra. Doña. Maria-Mireia MONTANÉ
Directora del Proyecto Educativo del Foro Universal de las Culturas
Barcelona 2004

Ilmo. Sr. Don Juan Angel ESPAÑA
Director General de Cooperación Territorial y Alta Inspección de este Ministerio

Doña María Victoria REYZÁBAL RODRÍGUEZ
Coordinadora de Area de la Dirección General de Promoción Educativa de la Comunidad de Madrid

Sr. Don Pedro ORTEGA GARCÍA
Coordinador de Area de la Dirección General de Ordenación Académica, igualmente de la Comunidad de Madrid

Estonie/Estonia

H.E. Mr Tõnis LUKAS
Minister
(Head of Delegation)

Mrs Epp REBANE
Adviser on Education Policy

Mr Andres KOPPEL
Head of the Policy Department

Ethiopie/Ethiopia/Etiopía

Mr Hiruy AMANUEL
Permanent Delegate of Ethiopia to UNESCO

Mr Girma ASFAW
Deputy Permanent Delegate of Ethiopia to UNESCO

**Fédération de Russie/
Russian Federation/Federación de Rusia**

H.E. Mr Vladimir FILIPPOV
Minister of Education
(Head of Delegation)

Mr Nikolai DUITRIEV
Head of the Department for International Cooperation
Ministry of Education

Mr Vladimir SOKOLOV
Head of Section
Ministry of Foreign Affairs

Ms Tatiana GUREEVA
Counsellor
Permanent Delegation of the Russian Federation to
UNESCO

Finlande/Finland/Finlandia

Mr Petri POHJONEN
Director of Planning Division
National Board of Education
(Head of Delegation)

Mrs Armi MIKKOLA
Counsellor of Education
University Division
Ministry of Education

Mr Heikki KOKKALA
Counsellor
Department for International Development
Cooperation
Ministry for Foreign Affairs

Ms Matti Sakari SUUTARINEN
Senior Researcher
Normaalikoulu/yläaste
University of Jyväskylä

Mrs Satu HEIKKINEN
Special Adviser
International Relations, Finnish National
Commission for UNESCO
Ministry of Education

France/Francia

Mme Suzy HALIMI
Professeur des universités
Présidente du Comité éducation et formation
de la Commission nationale française
pour l'UNESCO
(Chef de délégation)

Mme Sylviane LEGRAND
Deuxième secrétaire à la Délégation permanente
de la France auprès de l'UNESCO

M. Renaud RHIM
Adjoint au Délégué aux relations internationales
et à la coopération (DRIC)
Ministère de l'éducation nationale

M. Jean-Pierre BOYER
Secrétaire général de la CNFU

M. Patrick DEBUT
Chef de bureau des institutions multilatérales et de
la francophonie (DRIC)
Ministère de l'éducation nationale

Mme Colette GUILLOPÉ
Professeur des universités
Présidente de l'Association française "Femmes et
mathématiques"

M. Alain MICHEL
Inspecteur général de l'éducation nationale

M. Francis GOULLIER
Inspecteur général de l'éducation nationale

M. André GUYETANT
Adjoint au chef du bureau DRIC

Mme Marie-Josée DE FORNEL
Chargée de mission pour l'UNESCO à la DRIC

M. Jean-Pierre REGNIER
Secrétaire général adjoint de la CNFU

M. Gilles BRAUN
Chargé de mission à la direction de la technologie

M. François SAINT-PAUL
Représentant permanent adjoint de la France
auprès des Nations Unies

Gabon/Gabón

M. Jean-Marie BOUYOU
Secrétaire général
Commission nationale pour l'UNESCO

Gambie/Gambia

Mr Joseph Paul JASSEY
Deputy Permanent Secretary
Department of State for Education
(Head of Delegation)

Mr Momodou K. TOURAY
Principal Education Officer
Regional Education Office
Department of State for Education

Géorgie/Georgia

Mr Tamaz TATISHVILI
Deputy Minister of Education
National Coordinator "Education for All" Program
(Head of Delegation)

Dr Petre METREVELI
Secretary-General
Georgian Commission for UNESCO

Ghana

H.E. Prof. C. AMEYAW-AKUMFI
Minister of Education
(Head of Delegation)

H.E. Mr Konina WUDU
Ambassador and Permanent Representative
Ghana Permanent Mission
Geneva

Mr F. A. BEN-EGHAN
Ag. Chief Director
Ministry of Education

Prof. J. ANAMUA-MENSAH
Principal
University College of Education of Winneba

Mr J. KUSI-ACHAMPONG
Secretary-General
Ghana National Commission for UNESCO

Mrs Georgina QUAISIE
Basic Education
Co-ordinator Action-Aid
Ghana

Mr William AWINADOR-KANYIRIGE
Deputy Permanent Delegate
Ghana Permanent Delegation, Paris

Ms Victoria TETTEGAH
First Secretary
Ghana Permanent Mission, Geneva

Grèce/Greece/Grecia

Mr Georges MAVROIDIS
Vice President of the Pedagogical Institute

Guatemala

S.E. Sr. Mario TORRES MARROQUIN
Ministro de Educación
(Jefe de delegación)

Sra. Lorena ARAGON DE ARGUETA
Subdirectora de Profesionalización del Sistema
Nacional de Mejoramiento de los Recursos
Humanos
(SIMAC)

Sra. Blanca Estela COLOP ALVARADO
Coordinadora de la Unidad Técnica de Educación
Maya y Bilingüe Intercultural de
UNESCO/PROMEM

Sr. Iván ESPINOZA FARFAN
Primer Secretario

Srta. Araceli PHEFUNCHAL ARRIAZA
Primer Secretario

Srta. Sulmi BARRIOS MONZON
Primer Secretario

Sr. Pablo ARENALES
Premier secrétaire
Ambassade du Guatemala à Paris

Srta. Stephanie HOCHSTETTER SKINNER-
KLEE
Segundo Secretario

Sr. Carlos ARROYAVE PRERA
Tercer Secretario

Guinée/Guinea

S.E. M. Germain DOUALAMOU
Ministre de l'enseignement préuniversitaire
et de l'éducation civique
(Chef de délégation)

M. Saidou SOUARE
Conseiller
Coordonnateur national du PASE

M. Ibrahima MAGASSOUBA
Secrétaire général
Commission nationale guinéenne pour l'UNESCO

M. Alpha Mahmoudou DIALLO
Directeur national
Enseignement élémentaire

M. Laye Aboubacar KONATE
Fédération syndicale professionnelle de l'éducation

Honduras

S.E. Sra. Olmeda RIVERA
Embajadora
Representante Permanente de Honduras ante la
Ofician de las Naciones Unidas y demás
Organismos Internacionales con sede en Ginebra
(Jefe de delegación)

Sra. Gracibel BU
Consejero
Misión Permanente de Honduras

Sr. César Enrique LOPEZ
Primer Secretario
Misión Permanente de Honduras

Sra. Karen P. CIS ROSALES
Segunda Secretario
Misión Permanente de Honduras

Hongrie/Hungary/Hungría

Mr Gábor NÁRAY-SZABÓ
Deputy State Secretary
Ministry of Education
(Head of Delegation)

Mr Peter GRESICZKI
Secretary General
Hungarian National Commission for UNESCO

India

Mr Maharaj Krishen KAW
Secretary, Secondary and Higher Education
Central Government
(Head of Delegation)

Mr C. BALAKRISHNAN
Joint Secretary
Government of India
Ministry of Human Resource Development

Mr PURAN CHAND
Professor
NCERT India

Indonésie/Indonesia

H.E. Prof. Dr Bambang SOEHENDRO
Ambassador, Permanent Delegate of Indonesia
to UNESCO
(Head of Delegation)

Prof. Dr W. P. NAPITUPULU
Executive Chairman
Indonesian National Commission for UNESCO

Mr Ade Padmo SARWONO
Second Secretary
Permanent Mission of the Republic of Indonesia
Geneva

Irak/Iraq

H.E. Dr Ali ALMASHAT
Ambassador, Permanent Delegate of Iraq to
UNESCO
(Head of Delegation)

Mr Raad MAHMOUD
Second Secretary

Iran (République islamique d')/Iran (Islamic Republic of)/Irán (República Islámica del)

Mr Seyed Farhad EFTERKHARZADEH
Director General
Bureau of International, Scientific Cooperation
(Head of Delegation)

Dr Abbas SADRI
Consultant to the Minister
Director General
Office of Higher Technical Vocational Schools

Dr Jafar TOFIGHI
Deputy Minister for Education
Ministry of Science, Research and Technology

Mr Ali ZARAFSHAN
Consultant to the Minister

H.E. Mr Ahmad JALALI
Ambassador and Permanent Delegate of the
Islamic Republic of Iran to UNESCO

H.E. Mr Ali A. MOJTAHED SHABESTARI
Ambassador and Permanent Delegate
Permanent Mission
Geneva

Mr Shahabeddin GHANDALI
Director General
Education Department of Townships of Tehran

Mr Javad AMIN-MANSOUR
Counsellor of the Mission

Irlande/Ireland/Irlanda

Miss Anne O'MAHONY
Assistant Principal Officer
International Section
Department of Education and Science
(Head of Delegation)

Ms Liz HIGGINS
Senior Education Advisor
Development Cooperation Division
Department of Foreign Affairs

Islande/Iceland/Islandia

Mr Sveinn EINARSSON
President
Icelandic National Commission for UNESCO

Israël/Israel

S.E. M. Yitzhak ELDAN
Ambassadeur
Délégué Permanent d'Israël auprès de l'UNESCO

M. Daniel BAR-ELLI
Secrétaire général
Commission nationale d'Israël pour l'UNESCO

Italie/Italy/Italia

Mme Valentina APREA
Sous-secrétaire d'état
Ministère de l'éducation, de l'université
et de la recherche scientifique
(Chef de délégation)

M. Antonio DE GASPERIS
Ministère de l'éducation, de l'université
et de la recherche scientifique

Mme Dea PELLEGRINI
Ministère de l'éducation, de l'université
et de la recherche scientifique

Mme Ester GANINI GAMALERI
Ministère de l'éducation, de l'université
et de la recherche scientifique

M. Luigi CLAVARINO
Ministère de l'éducation, de l'université
et de la recherche scientifique

Mme Sandra CIGNI
Ministère de l'éducation, de l'université
et de la recherche scientifique

Mme Maria Letizia MELINA
Ministère de l'éducation, de l'université
et de la recherche scientifique

M. Giovanni PUGLISI
Secrétaire général
Commission nationale Italienne pour l'UNESCO

M. Paolo OREFICE
Commission nationale Italienne pour l'UNESCO

Mme Margherita SABATINI
Ministère des Affaires étrangères

M. Luigi DE CHIARA
Première Secrétaire
Mission permanente de l'Italie

M. Giuseppe MARUCCI
Ministère de l'éducation et de la recherche
scientifique

**Jamahiriya arabe libyenne populaire et
socialiste/Socialist People's Libyan Arab
Jamahiriya/Jamahiriya Arabe Libia Popular
y Socialista**

M. Abdalla ZARRUGH
Secrétaire général de la Commission nationale
(Chef de délégation)

M. Abdalla ABUJAFER
Professeur à l'Université Al Fatih

M. Abdalla TAGURI
Directeur des programmes
Centre national de planification de l'enseignement
et de l'apprentissage

M. Asad ELMASOUDI
Secrétaire de l'Unité UNESCO
Commission nationale

M. Mahmud DEGHDAH
Expert en Programmes
Commission nationale

Jamaïque/Jamaica

H.E. Mr Burchell WHITEMAN
Minister of Education and Culture
(Head of Delegation)

H.E. Mr Ransford SMITH
Ambassador/Permanent Representative
Permanent Mission of Jamaica
Geneva

Ms Symone BETTON
First Secretary
Permanent Mission of Jamaica
Geneva

Japon/Japan/Japón

Mr Yasushi MITARAI
Deputy Minister of Education, Culture, Sports,
Science and Technology
(Head of Delegation)

Mr Yuzuru IMAZATO
Director
Office of Planning and Coordination
International Affairs Division
Ministry of Education, Culture, Sports, Science
and Technology

Mr Hiroshi KATSUHIRA
Senior Specialist for Cooperation with UNESCO
Office of Director-General for International Affairs
Ministry of Education, Culture, Sports, Science
and Technology

Mr Akiyoshi YONEZAWA
Associate Professor
Research Institute for Higher Education
Hiroshima University

Mr Toshikazu ISHINO
Minister-Counsellor
Permanent Delegation of Japan to UNESCO
Paris

Mr Toru SATO
First Secretary
Permanent Mission of Japan to the International
Organizations in Geneva

Jordanie/Jordan/Jordania

Mr Hisham AL-ATRASH
Director General of Education and Information
Technology
(Head of Delegation)

Mrs Muna Mu'taman HA'UBSHA
Director of Educational Publications

Mr Waleed O'BEEDAT
Second Secretary
Permanent Jordanian Delegation for UNO /
Geneva

Kazakhstan

H.E. Mr Nurali S. BEKTURGANOV
Minister of Education and Science
(Head of Delegation)

S.E. M. Nurlan DANENOV
Ambassadeur, Représentant permanent
de la République de Kazakhstan auprès de l'Office
des Nations Unies a Genève

M. Murat TASHIBAYEV
Mission permanente de la République
du Kazakhstan auprès de l'Office des Nations
Unies a Genève

Kenya

H.E. Mr Henry KOSGEY
Minister for Education
Chairman of the Kenya National Commission for
UNESCO
(Head of Delegation)

Mrs Naomi WANGAI
Director of Education

Mr Benjamin Kapkiai SOGOMO
Secretary
Teachers Service Commission

Prof. Justin IRINA
Secretary
Commission for Higher Education

Mr Ephraim Waweru NGARE
Chargé d'affaires p.i.
Permanent Mission of Kenya
Geneva

Miss Tabu IRINA
First Secretary
Permanent Mission of Kenya
Geneva

Mr M. L. EMURUGAT
Third Secretary
Permanent Mission of Kenya
Geneva

Mrs Elizabeth K. WAFULA
Director, Adult Education
Ministry of Labour and Human Resource
Development

Mr Elmanus A. VODOTI
Secretary General
Kenya National Commission for UNESCO

Mr Josiah Obuog OKUMU
Senior Deputy Director of Education

Mrs Ruth CHERUIYOT
Assistant Secretary General
Kenya National Commission for UNESCO

Mr Francis NG'AN'GA
Secretary General
Kenya National Union of Teachers

Koweït/Kuwait

H.E. Dr Musaed Rashed AL-HAROUN
Minister of Education and Higher Education
(Head of Delegation)

H.E. Mr Dharar A. R. RAZZOQI
Ambassador, Permanent Representative
Permanent Mission of the State of Kuwait
Geneva

Dr Jafan AL-ARYAN
Secretary-General
Kuwait National Commission for UNESCO

Mr Taleb AL-BAGHLI
Acting Permanent Delegate of the State of Kuwait
UNESCO

Dr Jasem AL-KANDARY
Dean of the Faculty of Education
Kuwait University

Dr Abdullah AL-KANDARY
Dean of the Faculty of Basic Education
Public Authority for Applied Education and
Training (PAAET)

Dr Abdulmohsen AL-AKHORAFY
Public Authority for Applied Education and
Training (PAAET)

Mr Najeeb AL-BADER
Second Secretary
Permanent Mission of the State of Kuwait
Geneva

Mr Abdullah AL-KANDARY
Chairman of the Kuwait Society for Teachers

Mr Faisal Suliman AL-SAJARY
Headmaster

Mrs Khadeeja Salem AL-ABDULHADI
Headmistress

Mrs Entisar AL-ROOMY
Kuwait National Commission for UNESCO

Mr Mohsen AL-OTIABI
Ministers Office

L'Ex-République yougoslave de Macédoine/The former Yugoslav Republic of Macedonia/La ex República Yugoslava de Macedonia

H.E. Mr Nenad NOVKOVSKI
Minister of Education
(Head of Delegation)

Mrs Dragica ZAFIROVSKA
Chargée d'Affaires

Mr Nazif DZAFERI
Second Secretary
Permanent Mission

Lesotho

H.E. Mr Lesao LEHOHLA
Minister of Education
(Head of Delegation)

Mr Chabana MOSHAPANE
Principal Secretary for Education

Lettonie/Latvia/Letonia

Mr Nils SAKSS
Director
Department of European Integration and Technical Assistance Programme Co-ordination
Ministry of Education and Science
(Head of Delegation)

Mr Maris KRASTINŠ
Head
Center for Curriculum Development and Examination

Ms Dace NEIBURGA
Secretary-General
Latvian National Commission for UNESCO

Prof. Tatjana KOKE
Director Institute of Pedagogics and Psychology
University of Latvia
Educational Adviser of the Latvian National Commission for UNESCO

Liban/Lebanon/Libano

Dr Metanios HALABI
Directeur général de l'éducation
(Chef de délégation)

Dr Nemer FREIHA
Président du CNRDP

Lituanie/Lithuania/Lituania

H.E. Ms Vaiva VEBRAITE
Vice-Minister of Education and Science

Madagascar

S.E. M. Jacquit Nivoson SIMON
Ministre de l'enseignement secondaire et de l'éducation de base
(Chef de délégation)

S.E. M. Boniface LEVELO
Ministre de l'enseignement technique et de la formation professionnelle

M. le Professeur Rakotomanantsoa RABENANTOANDRO
Secrétaire général du Ministère de l'enseignement supérieur de Madagascar
Ministère de l'enseignement supérieur de Madagascar

M. Biclair ANDRIANANTOANDRO
Chargé d'affaires p.i.
Représentation permanente de Madagascar
Genève

M. Albert RAFALIMANANA
Directeur de la planification de l'éducation du MINESEB

Mme Cécile MANOROHANTA
Recteur de l'Université d'Antsirana
Ministère de l'enseignement supérieur de Madagascar

Mme Yolande PASEA
Conseiller
Représentation permanente de Madagascar
Genève

M. Koraiche ALLAOUIDINE
Secrétaire d'Ambassade
Représentation permanente de Madagascar
Genève

Malaisie/Malaysia/Malasia

H.E. Mr D.A. Rafie MAHAT
Director General of Education
(Head of Delegation)

Mr Rashdi RAMLAN
Deputy Director General of Education

Ms Sharifah Maimuah SYED ZAIN
Director of Curriculum Development Centre

Mr Ahmad SHAZALI
Assistant Secretary
International Relations Division
Ministry of Education

Mr Hamzah HASNUDIN
Deputy Permanent Representative
Geneva

Malawi

Mr B. MUNTHALI
Principal Secretary
Ministry of Education, Science and Technology

Mr C. GUNSARU
Director of Higher Education
Ministry of Education, Science and Technology

Mr David MULERA
Senior Programme Officer (Education)
Malawi National Commission for UNESCO

Mr Charles CHOKA
Ministerial Assistant
Ministry of Education, Science and Technology

Mali/Mali

M. Abou DIARRA
Directeur
Centre National d'Education
(Head of Delegation)

Mme Aminata SALL
Secrétaire général
Commission nationale Malienne pour l'UNESCO

Malte/Malta

Prof. Kenneth WAIN
Adviser to the Minister of Education
Professor, Faculty of Education
University of Malta
(Head of Delegation)

Mr Carmel BUSUTTIL
Senior Vice-President
Malta Union of Teachers

Maroc/Morocco/Marruecos

S.E. Pr. Najib ZEROUALI OUARITI
Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique
Président de la Commission nationale Marocaine
pour l'UNESCO
(Chef de délégation)

S.E. M. Nacer BENJELLOUN TOUIMI
Ambassadeur, représentant permanent du Maroc
à Genève

Pr Ali BEN BACHIR
Conseiller du Premier Ministre pour l'éducation

M. Aziz HASBI
Président de l'Université Hassan II – Aïn Chock

M. Ahmed LAMARINI
Secrétaire général du Ministère de l'éducation
nationale

M. Annis BIRROU
Chef du cabinet du Ministre de l'enseignement
supérieur, de la formation des cadres
et de la recherche scientifique

M. Abderrazzak KHALED
Directeur des Etudes juridiques et de la promotion
des droits de l'homme, Ministère des droits
de l'homme

M. Jamal KHALLAF
Directeur des études et des stratégies éducatives
Ministère de l'éducation nationale

M. Mohamed BENMAIZA
Chef du Service des programmes de formation
des cadres
Ministère de l'éducation nationale

Mme Naïma TABET
Secrétaire général de la Commission nationale
marocaine pour l'UNESCO

Mme Zakia EL MIDAOUI
Ministre Plénipotentiaire auprès de la Mission
permanente du Royaume du Maroc à Genève

Maurice/Mauritius/Isla Mauricio

H.E. Mr Steven OBEEGADOO
Minister of Education
(Head of Delegation)

Mr Shaffick OSMAN
Communication Adviser
Ministry of Education and Scientific Research

Dr Arjoon SUDHOO
Executive Director
Mauritius Research Council

Mrs Usha DWARKA-CANABADY
Minister Councillor
Permanent Mission of Mauritius to the UN

Mr Bipin Kumar RUDHEE
First Secretary
Permanent Mission of Mauritius to the UN

Mr Ravindranath SAWMY
Second Secretary
Permanent Mission of Mauritius to the UN

Miss Martine YOUNG KIMFAT
Second Secretary
Permanent Mission of Mauritius to the UN

Mr Haman Kumar BHUNJOO
Attaché
Permanent Mission of Mauritius to the UN

Mauritanie/Mauritania

M. Ould Moulaye Ahmed SALEH
Conseiller
Ministère de l'éducation nationale
(Chef de délégation)

M. Youba Abdallahi OULD KHALIFA
Premier conseiller
Représentation de Mauritanie auprès de l'UNESCO

Mexique/Mexico/México

Dr Reyes TAMEZ GUERRA
Secretario de Educación Pública
Presidente de la Comisión Mexicana de
Cooperación con la UNESCO (CONALMEX)
(Jefe de delegación)

Prof. Lorenzo GÓMEZ MORIN, M. en C.
Subsecretario de Educación Básica y Normal
Secretaría de Educación Pública

Dr Daniel GONZÁLEZ SPENCER
Director General de Relaciones Internacionales
Secretario General de la CONALMEX
Secretaría de Educación Pública

Lic. Isabel FARHA VALENZUELA
Directora de Relaciones Multilaterales y Secretaria
General Adjunta de la CONALMEX
Secretaría de Educación Pública

Sra. Lourdes SOSA MARQUEZ
Segunda Secretaria
Misión Permanente de México en Ginebra

Mozambique

H.E. Mr Alcido Eduardo NGUENHA
Minister of Education
(Head of Delegation)

Mrs Sarifa FAGILDE
National Director of Secondary Education

Mrs Paula MENDONCA
EFA Coordinator

Mrs Maria Teresa Miguel ANSELMO
Pedagogical Technician

Mr Antonio TUZINE
Pedagogical Technician

Ms Paula MENDOZA
EFA Co-ordinator

Mr Manuel CARLOS
Troisième Secrétaire
Mission du Mozambique a Genève

Myanmar

Mr Tin Maung AYE
Deputy Permanent Representative
Permanent Mission of Myanmar
Geneva
(Head of Delegation)

Mrs Aye Aye MU
Counsellor
Permanent Mission of Myanmar
Geneva

Mrs Ei Ei TIN
Second Secretary
Permanent Mission of Myanmar
Geneva

Namibie/Namibia

H.E. Mr James Ebrahim W. WENTWORTH
Deputy Minister of Higher Education, Training
and Employment Creation
Chairperson
Namibia National Commission for UNESCO
(Head of Delegation)

Dr Patti SWARTS
Director
Namibia Institute for Educational Development
NIED

Népal/Nepal

Mr Lava Kumar DEVACOTA
Secretary
Ministry of Education and Sports
(Head of Delegation)

Mr Chuman Singh BASNYAT
Director General
Department of Education

Mr Nabin Bdr SHRESTHA
Minister Counsellor
Permanent Mission of the Kingdom of Nepal to the
UN
Geneva

Nicaragua

S.E. Lic. Fernando ROBLETO LANG
Ministro de Educación, Cultura y Deportes
(Jefe de delegación)

Sra Ximena FLORES
Embajada de Nicaragua ante Francia

Sr. Alcides MONTIEL
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno

Lic. Emilio PORTA
Asesor de la Dirección Superior de este Ministerio

Sr. Santiago URBINA
Primer Secretario

Nigéria/Nigeria

H.E. Prof. Babalola BORISHADE
Honourable Minister of Education
Federal Ministry of Education
(Head of Delegation)

H.E. Prof. Michael OMOLEWA
Ambassador and Permanent Delegate
Permanent Delegation of Nigeria to UNESCO

Dr Samuel A. B. ATOLAGBE
Director, Education Support Services
Federal Ministry of Education

Prof. Mrs Ebele MADUEWESI
Executive Secretary
Nigerian Educational Research and Development
Council

Mr Tunji OLAOPA
Deputy Director (Policy)
Federal Ministry of Education

Mr Unubi Joseph IDACHABA
Deputy Director for Administration
Federal Ministry of Education

Eng. Julius Adebayo AYENI
Secretary General
Nigerian National Commission for UNESCO
Federal Ministry of Education

Mrs Ireti BORISHADE
Federal Ministry of Education
Federal Secretariat

Mrs Fatma OTHMAN
Delegation's Counsellor
Permanent Delegation of Nigeria to UNESCO

Mr A. JAJI
Specialist in Education
Federal Ministry of Education

Mr Michael UDOFIA
Media Assistant
Nigerian Permanent Delegation to UNESCO

Mr Isaac AFFRAM
Special Assistant
Nigerian Permanent Delegation to UNESCO

Mrs Hauwa YUSUF
Electronic Media Journalist

Mr Adamu HASSAN
Minister Counsellor
Nigerian Mission
Geneva

Norvège/Norway/Noruega

H.E. Ms Nina Tangnaes GRONVOLD
State Secretary
Ministry of Education,
Research and Church Affairs
(Head of Delegation)

Mr Dankert VEDELER
Deputy Director General
Department of Policy Analysis and International
Affairs
Ministry of Education,
Research and Church Affairs

Ms Tove BREKKE
Deputy Director General
Department for Education and Training
Ministry of Education,
Research and Church Affairs

Ms Ellen LANGE
Adviser
Department of Policy Analysis and International
Affairs
Ministry of Education,
Research and Church Affairs

Mr Tor E. GJERDE
Adviser
Multilateral Department
The Ministry of Foreign Affairs

Ms Monica DALEN
Vice President of the National Commission
Chair of Sub-Committee for Education
The Norwegian National Commission
for UNESCO

Ms Tone ABRAHAMSEN
Senior Executive Officer
The Norwegian National Commission
for UNESCO

Mr Jens Petter BERG
Board Member
The Norwegian Union of Teachers

Mr Roar GROTTVIK
Head of Department
The Teachers' Union

Ms Sigrid MELKERRAEN
Vice President
Norwegian School Student Union

Ms Doris JORDE
Associate Professor
University of Oslo

Mr Lars ULSNES
Adviser
Permanent Delegation of Norway to UNESCO

**Nouvelle Zélande/New Zeland/
Nueva Zélandia**

Mr Alyn WARE
Consultant
P.O Box 23-257 Cable Car Lane
Wellington

Oman/Omán

H.E. Mr Sayyid Hamoud BIN FAISAL AL
BUSAIDI
Minister, Secretary General of the Cabinet
(Head of Delegation)

H.E. Mr Mohammed ALTOBI
Under-secretary
Ministry of Education, Educational Planning and
Projects

H.E. Dr Moosa J. HASSAN
Ambassador, Permanent Representative of Oman
to UNESCO

Mr Mohammed AL YAGOUBI
Deputy Secretary
National Commission on Education, Culture and
Sciences

Mr Rashid ALMAZROI
Vice-President
Office of H.E. the Secretary General of the Cabinet
of Ministers

Mr Idris AL-KHANJARI
Chargé d'affaires and first secretary

Mr Ali AL-QASSIMI
First Secretary

Mr Zakarya AL-SA'DI
First Secretary

Ouganda/Uganda

H.E. Mrs Geraldine Namirembe BITAMAZIRE
Minister of State for Primary Education
(Head of Delegation)

Ms Florence MALINGA
Commissioner
Education Planning
Ministry of Education and Sports

Ms Anastasia NAKKAZI
Secretary General
Uganda National Commission for UNESCO

Mr Nathan NDOBOLI
First Secretary
Permanent Mission of Uganda to Switzerland

Pakistan/Pakistán

Mr Tariq FAROOK
Secretary Education
Government of Pakistan
(Head of Delegation)

Dr Mohammad Saleem RAJA
Assistant Educational Adviser
Ministry of Education

Dr Rukhasana ZIA
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of Pakistan to UNESCO

Paraguay

S.E. Sr. Darío ZÁRATE ARELLANO
Ministro de Educación y Cultura
(Jefe de delegación)

S.E. Sra. Blanca OVELAR DE DUARTE
Viceministra de Educación

Pays-Bas/Netherlands/Paises Bajos

Mr Fons VAN WIERINGEN
Member
National UNESCO Commission
Chairman of Working Group on Education
(Head of Delegation)

Mr Pieter DE MEIJER
Chairman
Council of the Bureau of Education

Mr Henricus J. SMEETS
General Secretary
National UNESCO Commission

Mr Dirk LAGEWEG
Vice-General-Secretary
National UNESCO Commission

Mr Jan OOIJENS
Member
National UNESCO Commission working group on
education

Mr Herald VOORNEVELD
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of the Netherlands to
UNESCO

Pérou/Peru/Perú

S.E. Sr. Manuel IGUIÑIZ E.
Vice Ministro de Gestión Institucional
Ministerio de Educación

Philippines/Filipinas

Hon. Raul S. ROCO
Secretary of Education
(Head of Delegation)

Mrs Ester GARCIA
Chairperson
Commission on Higher Education

Mrs Monina Estrella CALLANGAN-RUECA
First Secretary
Permanent Mission of the Philippines to the United
Nations Office in Geneva

Pologne/Poland/Polonia

H.E. Prof. Edmund WITTBRODT
Minister of National Education
(Head of Delegation)

Mr Jerzy ZDRADA
Under-secretary of State
Deputy Minister of National Education

Mr Tomasz KNOTHE
Plenipotentiary Minister
Permanent Mission of the Republic of Poland
to the UN Office and other International
Organizations at Geneva

Mr Wojciech FALKOWSKI
Secretary General
Polish National Committee for UNESCO

Mr Kazimierz KORAB
Director
Department of Strategy and Development
Ministry of National Education

Mrs Magdalena MAZINSKA
Director
Department of European Integration
and International Cooperation
Ministry of National Education

Prof. Alfred Andrzej JANOWSKI
Expert

Ms Krystyna ZUREK
Counsellor
Permanent Mission of the Republic of Poland
to the UN Office and Other International
Organizations at Geneva

Portugal

S.E. le Professeur Julio PEDROSA LUZ JESUS
Ministre de l'éducation
(Chef de délégation)

Mme Maria Eduarda BOAL
Directrice du Cabinet des affaires européennes et
des relations internationales
Ministère de l'éducation

Mme Isabel ANTUNES
Directrice adjointe du Département
de l'enseignement de base
Ministère de l'éducation

Qatar

H.E. Dr Alhmad K. ALMANSORI
Minister of Education
(Head of Delegation)

Dr AbdulAziz AL-HORR
Assistant Deputy Minister for Educational
Planning and Curricula

Dr Nawal ALSHEKH
Assistant Manager of Educational Curricula

Mr AbdulAziz F. ALANSARI
Secretary General of Qatar National Commission
for Education, Culture and Science

Mr Kalid ALKAWARI
Director of Minister of Education Office

**République arabe syrienne/Syrian Arab
Republic/República Árabe Siria**

S.E. Dr Mahmoud AL-SAIED
Ministre de l'éducation
(Chef de délégation)

M. Karim HANNA
Chef de la section de la traduction

M. Mohammad Wassim AL GHAZI
Directeur de l'Éducation Primaire

**République de Corée/Republic of
Korea/República de Corea**

H.E. Mr Jae Gil LEE
Ambassador
Deputy Permanent Representative
Permanent Mission of the Republic of Korea
at Geneva
(Head of Delegation)

H.E. Mr Joo-Seok KIM
Minister
Embassy of the Republic of Korea to the French
Republic

Mr Younsoo LEE
Counsellor
Permanent Mission of the Republic of Korea at
Geneva

Mr Jong Goo YEO
Education Attaché
Permanent Mission of the Republic of Korea at
Geneva

Mr Minsik HONG
Deputy Director
Ministry of Education and Human Resources
Development

Mr Yersu KIM
Secretary General
Korean National Commission for UNESCO
Miss Soon-Ho CHOI
Programme Specialist, Education Unit
Korean National Commission for UNESCO

Mr Samuel LEE
Director
Asia-Pacific Centre of Education for International
Understanding

Mr In-Jong PARK
Director, Office of Educational Credit Bank
System
Korean Educational Development Institute

Mr Sook Jong LEE
Professor
Kangnam University

République Démocratique du Congo/Democratic Republic of the Congo/República democrática del Congo

S.E. M. Omer KUTUMISA
Ministre de l'Education National
Président de la Commission nationale
de la République démocratique du Congo
pour l'UNESCO
(Chef de délégation)

M. Bolaluete NSAMBI
Secrétaire général
Commission nationale de la République
démocratique du Congo pour l'UNESCO

M. Giovanni N'Kwataata KWETWKADILA
Secrétaire particulier du Ministre de l'éducation
nationale

République dominicaine/Dominican Republic/República Dominicana

Dr Angel HERNÁNDEZ
Subsecretario de Estado de Educación
(Jefe de delegación)

Sr. Rafael ESPINAL
Subsecretario de Estado de Educación

S.E. Dr Federico CUELLO CAMILO
Embajador Permanente ante la Oficina de las
Naciones Unidas en Ginebra

Dr Magaly BELLO DE KEMPER
Consejero en la Misión Permanente, Ginebra

République populaire démocratique de Corée/Democratic People's Republic of Korea/República Popular Democrática de Corea

M. Se Pyong SO
Représentant permanent adjoint de la Mission
(Chef de délégation)

M. Tong Hwan KIM
2e Secrétaire de la Mission

République tchèque/Czech Republic/República Checa

H.E. Mr Eduard ZEMAN
Minister of Education, Youth and Sport
(Head of Delegation)

H.E. Mr Milan HOVORKA
Ambassador, Chargé d'affaires
Permanent Mission of the Czech Republic in
Geneva
Alternate

Mr Jan SOKOL
Adviser of the Minister of Education, Youth and
Sport

Mr Pavel CINK
Director
Department of Foreign Relations
and the European Integration
Ministry of Education, Youth and Sport

Mrs Jaroslava TLÁSKALOVÁ
Department of Foreign Relations and the European
Integration
Ministry of Education, Youth and Sport

Mr Ivan PINTÉR
Counsellor
Permanent Mission of the Czech Republic in
Geneva

République-Unie de Tanzanie/United Republic of Tanzania/Republica Unida de Tanzania

H.E. Hon. Joseph J. MUNGAI
Minister for Education and Culture
(Head the Delegation)

Hon. Sultan M. MUGHEIR
Deputy Minister
Ministry of Education, Culture and Sports
Zanzibar

Prof. Mohammed S. SHEYA
Deputy Permanent Delegate
Tanzania Permanent Delegation to UNESCO

Mr Alexander S. NDEKI
Commissioner for Education

Mrs Mwanaidi S. ABDALLA
Commissioner for Policy,
Planning and Administration
Zanzibar

Dr Nesta SEKWAO
Assistant to the Commissioner for Education

Mr Gordian Joseph MUKIZA
Education Programme Officer
UNESCO National Commission of Tanzania

Roumanie/Romania/Rumania

M. Radu Mircea DAMIAN
Secrétaire d'état pour l'enseignement supérieur
(Chef de délégation)

Mr Catalin CROITORU
President of National Education Federation (FEN)

Mme Veronica FUSELOVA
Chef du service Programmes et institutions
internationales

Rwanda

Dr Jean Damascène NTAWUKURIRYAYO
Secrétaire d'état à l'éducation
chargé de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique
(Chef de délégation)

M. Gratien MUREKUMBANZE
Responsable de la sous-commission éducation
à la Commission nationale rwandaise
pour l'UNESCO

M. Johnson NTAGARANBA F.
Chef de Division de l'enseignement secondaire
au Centre national de développement des
programmes au Ministère de l'éducation

**Saint-Kitts-et-Nevis/Saint Kitts
and Nevis/Saint Kitts y Nevis**

H.E. Mr Timothy HARRIS
Minister of Education
Ministry of Education
St Kitts and Nevis
Basseterre

Sénégal/Senegal

M. Diégane Samb THIOUNE
Chargé d'affaires p.i.
Mission du Sénégal

M. Elhadj Tamsir MBAYE
Conseiller technique
de Madame le Premier Ministre

M. Mbaye Ndoumbé GUEYE
Directeur de la planification
et de la réforme de l'éducation

M. Mohamadou Aly SALL
Directeur de l'enseignement élémentaire

Seychelles

Mrs Jeanne SIMEON
Director-General for Schools
Chairperson of the Seychelles Education for All
Forum
(Head of Delegation)

Mrs Marie-Therese PURVIS
Director
National Institute of Education

Sierra Leone/Sierra Leona

Mr Abass M. COLLIER
Deputy Minister of Youths,
Education and Sports
(Head of Delegation)

Dr Albert C. T. DUPIGNY
National EFA Coordinator

Dr Thomas YORMAH
Senior Lecturer
Fourah Bay College
University of Sierra Leone

Slovaquie/Slovakia/Eslovaquia

H.E. Mr Milan FTÁČNIK
Minister of Education
(Head of Delegation)

Mrs Mária HRABINSKÁ
Head of the NARID
Institute of Information and Prognosis of
Education

Mrs Jana BARTOSIEWICZOVÁ
Counsellor
Permanent Mission of Slovakia
Geneva

Slovénie/Slovenia/Eslovenia

H.E. Mrs Lucija COK, Ph.D.
Minister of Education, Science and Sport
(Head of Delegation)

Mr Darko ŠTRAJN, Ph.D.
President
Slovenian National Commission for UNESCO

Mrs Andreja BARLE LAKOTA, Ph.D.
Director of the Educational
Development Unit
Ministry of Education, Science and Sport

Mrs Zofija KLEMEN-KREK
Secretary General
Slovenian National Commission for UNESCO

Mrs Tatjana JURKOVIČ
Councillor to the Minister

Soudan/Sudan/Sudán

H.E. Mr Ali TAMIM FARTAK
Minister of Education
(Head of Delegation)

Dr Adil Ahmed M. KARDAWI
Secretary General
Sudanese National Commission for UNESCO

Mr Ibrahim Suliman EL-DASIS
Director
Education Planning

Mr M. Y. A. MOHAMED
Diplomat

Mr Christopher Leonardo JADA
Second Secretary
Permanent Mission to U.N. Office
Geneva

Suède/Sweden/Suecia

Mr Carl LINDBERG
Deputy State Secretary
Ministry of Education and Science
(Head of Delegation)

Mr Torgny DANIELSSON
Member of the Swedish Riksdag
Member of the Swedish National Commission to
UNESCO

Mrs Ulla-Stina RYKING
Senior Administrative Officer
Ministry of Education and Science

Mrs Gunilla ZACKARI
Special Advisor
Ministry of Education and Science

Ms Ann-Katrin WIRÉN
Senior Administrative Officer
Ministry of Education and Science

Suisse/Switzerland/Suiza

S.E. Mme Martine BRUNSCHWIG GRAF
Ministre de l'éducation de la République
et canton de Genève
Vice-présidente
de la Conférence suisse des Directeurs cantonaux
de l'instruction publique, Genève
(Chef de délégation)

S.E. M. Denis FELDMEYER
Délégué permanent de la Suisse
auprès de l'UNESCO
Paris

M. Bernard WICHT
Chef des affaires internationales
Conférence suisse des Directeurs cantonaux de
l'instruction publique
Berne

M. Marino OSTINI
Adjoint scientifique
Office fédéral de l'éducation et de la science
(DFI)
Berne

M. Bernard THEURILLAT
Secrétaire général
Commission nationale suisse pour l'UNESCO
DFAE
Berne

Mme Christine KÜBLER
Expert
Conférence suisse des Directeurs cantonaux de
l'instruction publique
Berne

M. Ahlin BYLL-CATARIA
Direction du développement et de la coopération
DFAE, Berne

M. Jean-Etienne BERSET
Chef des "Affaires internationales"
Office fédéral de la formation professionnelle et de
la technologie (OFFT)
Berne

Mr Marios VASSILIOU
Secondary School Inspector

Swaziland/Swazilandia

H.E. Mr John P. CARMICHAEL
Minister of Education
(Head of Delegation)

Mr Sibusiso Samuel MKHONTA
Acting Principal Secretary

Mr Bethuel S. NDLOVU
Chief Inspector Secondary

Mrs Dorothy LITTLER
Secretary General
Swaziland National Commission for UNESCO

Thaïlande/Thailand/Tailandia

Dr Sirikorn MANEERIN
Deputy Minister of Education
(Head of Delegation)

Dr Panom PONGPAIBOOL
Permanent Secretary
Ministry of Education
Deputy Head of Delegation

Dr Prapatpong SENARITH
Director-General
Department of Curriculum and Instruction
Development

Dr Nongram SETAPANICH
Senior Advisor on Educational Policy and Plan
Office of the National Education Commission

Mrs Weeranus POLNIKORN
Expert
Department of Fine Arts

Ms Duriya AMATAVIVAT
External Relations Division
Ministry of education

Mrs Asha DVITIYANANDA
Charge d'affaires
Permanent Mission of Thailand to the United
Nations in Geneva

Mr Nikordey BALANKURA
Second Secretary
Permanent Mission of Thailand to the United
Nations in Geneva

Mrs Pornnipha LIMPAPHAYOM
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Education

Togo

S.E. M. Kodzo Senanu NOGLO
Ministre Pleinpotentaire, Délégué du Togo a
l'UNESCO

**Trinité et Tobago/Trinidad and Tobago/
Trinidad y Tobago**

Senator Hon. Roy AUGUSTUS
Minister
Ministry of Education

Tunisie/Tunisia/Túnez

S.E. M. Moncer ROUISSI
Ministre de l'éducation
Président de la Commission nationale tunisienne
pour l'UNESCO
(Chef de délégation)

M. Salem EL MEKKI
Coordinateur général du programme national
d'enseignement pour adultes
(Secrétaire d'état)

Mme Fatma TARHOUNI
Secrétaire générale
Commission nationale tunisienne pour l'UNESCO

M. Omrane BOUKHARI
Directeur des programmes et des livres scolaires
(Ministère de l'éducation)

M. Nejb AYED
Directeur de l'Institut national des sciences
de l'éducation
(Ministère de l'éducation)

M. Adel GAALOUL
Directeur général de l'Institut national
de bureautique et de micro-informatique
(Ministère de l'éducation)

M. Farouk KRIAA
Responsable du bureau de la recherche,
de la planification et de la programmation
(Ministère de l'enseignement supérieur)

M. Ahmed MEDIMAGH
Directeur général de la normalisation
et de l'évaluation
(Ministère de la formation technique
et professionnelle)

M. M. Samir KOUBAA
Conseiller des affaires étrangères
auprès de la Mission

Mlle Samia Ilhem AMMAR
Conseiller des affaires étrangères
auprès de la Mission

Turquie/Turkey/Turquía

Mr Ahmet MUTLUOGLU
Education Counsellor

Ukraine/Ucrania

H.E. Mr Vasyl KREMEN
Minister of Education and Science
(Head of Delegation)

Mr Petro BEKH
Head of Department of International Relations
Kyiv National University

Uruguay

Sr. Carlos SGARBI
Ministro Consejero
Encargado de Negocios a.i.
(Jefe de delegación)

Sra. Alejandra DE BELLIS
Segunda Secretaria

Venezuela

S.E. Sr Héctor NAVARRO
Ministro de Educación, Cultura y Deportes
(Jefe de delegación)

Sr Madai HERNÁNDEZ
Consejero
Misión de Venezuela
Ginebra

Viet Nam

S.E. M. Sanh Chau PHAM
Ambassadeur, Délégué permanent à l'UNESCO
Représentant personnel du Président du Vietnam
à la Francophonie
(Chef de délégation)

M. Huu Anh HOANG
Attaché de la Délégation du Vietnam auprès de
l'UNESCO

Yémen/Yemen

S.E. Dr Fadel ABOU GHANEM
Ministre de l'éducation et de l'enseignement
Président de la Commission nationale
(Chef de délégation)

S.E. Dr Abdullah EL ZINE
Ambassadeur Délégué permanent
auprès de l'UNESCO

M. Mageed A. GHANEM
Deputy Minister of Curricula
Education Inspection Sector

M. Rushdi AL-KUSHAB
Directeur du Cabinet du Ministre de l'éducation et
de l'enseignement

M. Ali ALAMIR
Secrétaire de la Commission nationale

Yougoslavie/Yougoslavia

H.E. Mr Gaso KNEZEVIC
Minister of Education and Sports
Republic of Serbia
(Head of Delegation)

H.E. Mr Predrag IVANOVIC
Minister of Education and Sciences
Republic of Montenegro
(Head of Delegation)

Mrs Srbijanka TURAJLIC
Deputy Minister of Higher Education
Ministry of Education
Republic of Serbia

Mrs Tinde KOVAC-CEROVIC
Deputy-Minister
Sector for Development and International
Educational Relations
Republic of Serbia

Miss Natasa ZIVKOVIC
Advisor to the Minister of Education and Science
Republic of Montenegro

Mr Dragan BOGOJEVIC
Advisor to the Minister of Education and Science
Republic of Montenegro

Mrs Mirjana RADIC
Minister Counsellor
Chargée d'affaires p.i.
Permanent Mission of the FR of Yugoslavia,
Geneva

Mr Aleksandar RADOVANOVIC
Counsellor
Permanent Mission of the FR of Yugoslavia
Geneva

Zambia/Zambia

H.E. Mr Reuben MUSAKABANTU
Minister of Education
(Head of Delegation)

Ms Irene FUNDAFUNDA
Counsellor
Chargée d'affaires p.i.

Mrs Hilda MUSUMSA
Assistant Secretary
Ministry of Education

Zimbabwe

H.E. Dr Samuel C. MUMBENGEGWI
Minister of Higher Education and Technology
(Head of Delegation)

Dr Michael MAMBO
Permanent Secretary
Ministry of Higher Education and Technology

Mr Brighton MUGARISANWA
Diplomat
Zimbabwe Permanent Mission

Mr. Josiah MHLANGA
Deputy Permanent Delegate
Zimbabwe Permanent Delegation to UNESCO

Mr Elias K. MATIMATI
Civil Servant
Ministry of Education

Etats membres associés/Associate Member States/Estados Miembros Asociados

Macao, China

Ms Kit SAM
Adviser of the Secretary for Social Affairs and
Culture

Mr Chio Fai SOU
Deputy Director
Education and Youth Affairs Department

**Etats non membres/Non-member States/Estados no miembros
Observateurs/Observers/Observadores**

**Etats-Unis d'Amérique/United States of
America/Estados Unidos de América**

Mr Richard T. LA POINTE
Counsellor to the Deputy Secretary of Education
Department of Education
(Principal Observer)

Mrs Stephanie MULOT
Office of the United States Observer to the United
Nations
United States Embassy
Paris

Saint-Siège/Holy See/Santa Sede

Mgr. Lorenzo FRANA
Observateur Permanent du Saint-Siège
après de l'UNESCO
(Principal Observer)

Mgr. Edgar PEÑA PARRA
Conseiller
Mission Permanent du Saint-Siège à Genève

Abbé Dr Jean-Pierre SCHALLER

Palestine (Observateur)

H.E. Dr Naim ABU HOMOS
Minister of Education

H.E. Mr Ahmad ABDELRAZEK
Ambassador
Permanent Observer

Invités/Invites

Prof. Jaak AAVIKSOO
Rector
Professor
University of Tartu
Estonia

M. Benali BENZAGHOU
Recteur de l'Université des Sciences
et de Technologie
Alger
Algérie

Prof. Dr Christel ADICK
Lehrstuhl Vergleichend
Erziehungswissenschaft
Institut fuer Paedagogik
Bochum
Allemagne

M. Daniel BERNARD
Directeur
Leman Bleu Télévision
Genève
Suisse

Prof. Mohamed Abd Elkader AHMED
Professor, Bahrain University
Bahrain

M. Cesar BIRZEA
Directeur
Institut des Sciences de l'Education
Roumanie

M. Abdeljalil AKKARI
Professeur
Université de Fribourg
Suisse

M. Gabor BOLDIZSAR
Conseiller général d'administration
Ministère de l'Education
Hongrie

Mr Shigeru AOYAGI
Director
Literacy Promotion Division
Asia/Pacific Cultural Centre for UNESCO

M. Norberto BOTTANI
Directeur du SRED
Genève
Suisse

M. François AUDIGIER
Professeur
FAPSE
Université de Genève
Suisse

M. Alain BRUNSVICK
France

Mr Bal Gopal BAIDYA
Executive Member
Executive Committee
South Asia Partnership
Nepal

Dr Geraldine CASTLETON
Research Fellow
Center for Literacy & Language Education
Research
Griffith University
Brisbane
Australia

Mr Aaron BENAVID
Professor
Department of Sociology and Anthropology
Hebrew University of Jerusalem
Israel

M. Gustavo COSSE
Argentina

Mr Erik DE CORTE
University Professor
University of Leuven
Belgium

M. Cheikhe DEM
Président
GRETAF International
(Groupe d'Etudes sur l'Education en Afrique)
France

M. Abou DIARRA
Directeur général
Centre national de l'Education
Bamako
Mali

Mr Sveinn EINARSSON
Senior Advisor to the Minister
Chairman, Icelandic National Commission
for UNESCO
Ministry of Education, Science and Culture
Iceland

Mme Laura FUMAGALLI
IIEP
Buenos Aires
Argentina

Mr Tesfamicael GERAHTU
Director-General
Department of General Education
Ministry of Education
Eritrea

Mr Abdullah GHAITHY
Yemen

M. Jean-Pierre GONTARD
Directeur Adjoint
IUED
Genève

Prof. Antonio GUERRA CARABALLO
Uruguay

M. Guy HAUG
Expert
France

M. Ivan IVIC
Professeur Universitaire
Filozofski fakultet
Belgrade
Yougoslavie

Mr Jonathan JANSEN
Dean of Education at the University of Pretoria
South Africa

Mr Samir JARRAR
Director
Arab Resource Collective—ARC
Beirut
Lebanon

Mrs Maria Lourdes A. KHAN
Secretary General
Asian South Pacific Bureau of Adult Education
(ASPBAE)

Dr Johannan (Lahja) LASONEN
Professor
Institute for Educational Research
University of Jyväskylä
Finland

Mr Pablo LATAPI ORTEGA
Journalist
TV Azteca
Mexico

Dr Pablo LATAPI SARRE
Professor
Universidad Nacional Autónoma de México D.F.
Mexico

Sr. Luis Enrique LÓPEZ
PROIEB-ANDES
Cochabamba
Bolivia

Sr. Antanas MOCKUS
Alcalde de Bogotá
Colombia

M. Vis NAIDOO
Education Specialist
The Commonwealth of Learning
Vancouver
Canada

Mr Nicholas C. C. OLIVIER
Chief Technical Advisor
Pretoria
South Africa

Miss Heba RAMZY
Director
Kids & Youth Programmes
Regional Information Technology and Software
Engineering Center (RITSEC)
Cairo
Egypt

M. Jean-Marie SANI
Cité des sciences et de l'industrie
La Villette
Paris
France

Prof. Alexei SEMENOV
Rector
Moscow Institute of Teacher Development
Moscow
Russian Federation

Mr Gorgui SOW
Lead Moderator
Africa Network Campaign on Education for All
(ANCEFA)
Senegal

Mr Sobhi TAWIL
Research Associate
Graduate Institute of Development Studies
Geneva

M. Pierre THENARD
Conseiller au Cabinet du Ministre
Délégué à la coopération et à la Francophonie
Paris
France

Sr Alejandro TIANA
Facultad de Educacion UNED
Madrid
Espagne

Mme Judith TORNEY PURTA
Department of Human Development
College of Education
University of Maryland
USA

M. Uri Peter TRIER
Université de Neuchâtel
Suisse

Prof. Dr Theo J. M. VAN ELS
Professor Emeritus
Université de Nijmegen
Nijmegen
The Netherlands

Mr Daniel WAGNER
Director
International Literacy Institute
Philadelphia PA
USA

Mr Herb WALBERG
Editor
Chicago, IL 60611
USA

Mr Shigeo YOSHIKAWA
Senior Curriculum Specialist
Ministry of Education
Japan

Dr Ella YULAELOWATI
Head of Curriculum Division of Early and Primary
Education
National Office of Research and Development
Ministry of National Education
Indonesia

Mme Pari ZARRABI
Sociologue
Genève

Ms Madeline ZUÑIGA
Board Member
CEAAL (Transitory Coordinating Group-
CCNGOs/
EFA and Foro Educativo
Peru

**Représentants d'Organisations du système des Nations Unies/
Representatives of Organization of the United Nations System/
Representantes de Organizaciones del sistema de las Naciones Unidas**

**Conférence des Nations Unies
sur le commerce et le développement
(CNUCED)/ United Nations Conference on
Trade and Development (UNCTAD)**

Mr Lev KOMLEV
Senior Economic Affairs Officer
Office of the Special Coordinator for Least
Developed Landlocked and Island Developing
Countries

**Office de secours et de travaux des Nations
Unies pour les réfugiés de Palestine
dans le Proche-Orient (UNRWA)/The United
Nations Relief and Works Agency for Palestine
Refugees in the Near East (UNRWA)**

M. René AQUARONE
Chief Liaison Office
Geneva

**Organisation internationale du Travail
(OIT)/International Labour Office (ILO)**

Mr William RATTEREE
Senior Technical Specialist
Education Sector

**Programme d'alimentation mondiale/World
Food Programme**

Ms Katrin VON DER MOSEL
Programme Adviser
School Feeding Support Unit

**Université des Nations Unies/United Nations
University/Universidad de Naciones Unidas**

Prof. Marco Antonio DIAS
Advisor to the Rector of UNU

OBSERVATEURS/OBSERVERS/OBSERVADORES

**Organisations du système des Nations Unies/Organizations of the United Nations System/
Organizaciones del Sistema de las Naciones Unidas**

Banque mondiale/World Bank

Mme Michelle RIBOUD
Manager/Directrice
Groupe du Développement Humain
Institut de la Banque Mondiale

**Corps commun d'inspection/Joint Inspection
Unit**

Dr Doris BERTRAND
Inspector

**Organisations intergouvernementales/Intergovernmental Organizations/
Organizaciones intergubernamentales**

**Agence intergouvernementale
de la Francophonie (AIF)**

M. Roger DEHAYBE
Administrateur général

M. Hamidou A. SIDIKOU
Directeur de l'éducation et de la formation
technique et professionnelle

Mme Myriam SENGHOR-BA
Relations Publiques

M. Ousouf DIAGOLA
Animateur-Redacteur
Canal EF/DEFTP

Mme Murielle GAUTIER
Documentaliste

Bureau arabe de l'éducation pour les Etats du Golfe (ABEGS)/Arab Bureau of Education for the Gulf States (ABEGS)

Dr Saeed M. AL-MULLAIS
Director General
Saudi Arabia

Mr Abdulrahman M. AL-SHERAIMY
D.G. Office Manager
Saudi Arabia

Dr Rasheed ALHAMAD
Director
Arab Center for Educational Research for the Gulf States (GASERC)
Kuwait

Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN)/Conference of Ministers of Education of French-speaking Countries (CONFEMEN)

M. Bougouma NGOM
Secrétaire Général
Sénégal

Conseil de l'Europe/Council of Europe

Ms Michela CECCHINI
Chef
Division de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme

M. Jean-Pierre TITZ
Secrétaire le la Conférence permanente des ministres européens de l'éducation

M. Josep VARELA I SERRA
Membre
Commission de la culture, de la science et de l'éducation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Fédération arabe pour l'enseignement technique (FAET)/Arab Federation for Technical Education (AFTE)

Dr. Sharaf Eddin MOHAMAD
Secretary General

Ligue des Etats arabes/League of Arab States

H.E. Mr Saad ALFARARGI
Ambassador
Permanent Observer
Permanent Delegation of the League of Arab States

Mr Mohamed MOUAKI
Counsellor
Permanent Delegation of the League of Arab States

Mr Salah AEID
Member
Permanent Delegation of the League of Arab States

Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO)/ Arab League Educational, Cultural and Scientific Organization (ALECSO)

M. Mongi BOUSNINA
Directeur Général

M. Ahmed GABSI
Membre du Cabinet du Directeur général de l'Organisation

Organisation des Etats ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI)/ Organization of Ibero-American States for Education, Science and Culture

Sr. Francisco PIÑÓN
Secretario General

Sr. Roberto MARTÍNEZ
Asesor del Secretario General

Sr. Francisco DE LUCA
Asistente del Secretario General

Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO)/ Islamic Educational, Scientific and Cultural Organization (ISESCO)

Dr Abdulaziz ALTWAIJRI
Director General

Mr Mohamed RIFFI
Responsible of Public Relations Division

Mme Asmaa ABDALLA
Specialist in charge of Cooperation with International Organizations

**Organisations internationales non gouvernementales/
International non governmental organizations/
Organizaciones internacionales no gubernamentales**

**Association internationale des professeurs et
maîtres de conférences des universités
(IAUPL)/International Association
of University Professors and Lecturers (IAUPL)**

Professeur Louis-Philippe LAPRÉVOTE
Vice-président
Chargé des relations avec l'UNESCO

**Association mondiale pour l'école instrument de
paix (EIP)/World Association for the School as
an Instrument of Peace (EIP)**

Mme Monique PRINDEZIS

M. Ramdane BABADJI

Mme Gisella CELLINA

Mme Suzanne GALL

Mme Verdiana GROSSI
M. Yves LADOR

M. Edouard MANCINI

Mme Lucie N'KAKÉ

M. Michel VUILLE

**Association des universités
européennes/European University Association
(EUA)**

Mrs Andree SURSOCK
Programme Manager
10 rue Conseil General
1204 Geneva
Switzerland

Caritas Internationalis

M. Michel DEYGLUN
Représentant permanent auprès de l'UNESCO

**Confédération internationale des syndicats
libres (CISL)/International Confederation
of Free Trade Unions (ICFTU)**

Ms Marie-Thérèse BELLAMY
Assistant

**Conseil international des femmes
(CIF)/International Council of Women**

Mme Brigitte LEGOUIS
Représentante accréditée du CIF à l'UNESCO

Mme Brigitte POLONOVSKI
Vice-présidente
Représentante accréditée du CIF auprès des
Nations Unies de Genève

**Conseil international des médias éducatifs
(CIME)/International Council for Educational
Media (ICEM)**

Mr Maurice BETTEX
Membre du Comité exécutif

**Conseil international de la préparation à
l'enseignement/International Council on
Education for Teaching (ICET)**

Mr Darrell BLOOM
Executive Director

**Confédération syndicale mondiale
de l'enseignement (CSME)/World
Confederation of Teachers (WCT)**

M. Gaston DE LA HAYE
Secrétaire général

M. Herman BRINKHOFF
Consultant auprès du Secrétaire général
UNESCO et Enseignement supérieur

Mr Tinti E. RABOTAPI
National Professional Teachers' Organization of
South Africa
(NAPTOSA)

Mr Siphosethu NGCOBO
National Professional Teachers' Organization of
South Africa (NAPTOSA)
M. Claudio CORRIES
Vice-President
CSME
Argentina

**Fédération Africaine des associations
des parents d'élèves et d'étudiants (FAPE)**

M. Martin ITOUA
Président
BP 1113
Brazzaville
Congo

**Fédération internationale pour l'éducation
des parents (FIEP)/International Federation
for Parent Education (IFPE)**

M. Moncef GUITOUNI
Président

M. Luc DUPONT
Président de la région Amérique du Nord

**Fédération internationale des femmes diplômées
des universités (FIFDU)/International
Federation of University Women (IFUW)**

Ms Conchita PONCINI
Representation to the UN/ILO
Président NGO Status of Women Committee

Ms Murielle JOYE
Secretary General

Mlle Marise PASCHOUD
Représentante auprès de l'ONU

**Internationale de l'éducation (IE)/
Education International (IE)**

Mme Mary FUTRELL
Présidente

M. Elie JOUEN
Secrétaire général adjoint

M. Thomas Amgo BEDIAKO
Chef coordinateur pour la région Afrique

Mme Monique FOUILHOUX
Coordinateur éducation

M. Ulf FREDRIKSSON
Coordinateur éducation

M. Siva SIVA SUBRAMANIAM
Secrétaire général
NUTP (Malaisie)

M. Yves BAUNAY
Consultant de l'IE

Ms Ranka MANDIC
Directeur d'école
Bosnie-Herzégovine

Mr Jakov JUKIĆ
Directeur d'école
Bosnie-Herzégovine

Mr Mehmed ALIBEGOVIĆ
Directeur d'école
Bosnie-Herzégovine

M. Hans LAUGESSEN
Secrétaire international GL
Danemark

M. Jean-Marc BOUCHET
Secrétaire international
de la FNEC.FP-FO
France

M. Jean-Pierre RULIE
UNSA
France

Mme Anna GALETTI
Membre
SNS-CGIL

Mme Florence TRAUSCHT
Assistante professionnelle à l'IE

**Mouvement international ATD Quart
Monde/International Movement ATD Fourth
World**

M. Gérard BUREAU
Chargé de Mission

**Organisation internationale
pour le développement de la liberté
d'enseignement (OIDEI)/International
Organization for Development of Freedom
of Education (OIDEI)**

Mme Scarlet FLOHR

**Office international de l'enseignement
catholique (OIEC)/Catholic International
Education Office**

P. Gilbert ACCAMBRAY
Représentant de l'OIEC à Genève
Chef de délégation

Fr. André VERNHES
Enseignant Retraite

Chan. Xavier BURIN

M. Fulgence KONE
Représentation permanente auprès l'UNESCO

**Organisation du baccalauréat international
(OBI)/International Baccalaureate
Organization (IBO)**

Prof. George WALKER
Director General

Mr Ian HILL
Deputy Director General

Mrs Nélide ANTUÑA BARAGAÑO
Regional Director for Africa,
Europe and Middle East

M. Philip THOMAS
Représentant de l'OBI

**Organisation mondiale du mouvement scout
(OMMS)/World Organization of the Scout
Movement**

Mme Jacqueline COLLIER
Deputy Director
Youth Programme

M. Kjeld JESPERSEN
Deputy Director
European Scout Office

Fondations/Foundations/Fundaciones

Centre UNESCO de Catalunya

Mme Carme ROMIA
Présidente du groupe l'Université de Barcelone

M. Enric MASLLORENS
Président
Centre UNESCO de la Catalogne

M. Miquel MARTÍ
Secrétaire du groupe
Coordinateur des Ecoles associées

Mme Araceli VILARRASA
Institut d'éducation de Barcelone

Mlle Nicole DENAYROLLES
Ingénieur – Projet éducatif
Forum universel des cultures

Mme Josefina CAMBRA
Doyenne du Corps des licenciés de la Catalogne

Mme Anna PIGUILLEM
Association des enseignants "Rosa Sensat"

**Fondation Marangopoulos
pour les droits de l'homme (FMDH)**

Mme Alice MARANGOPOULOS
Présidente de la FMDH

M. Thomas GANIATSOS
Représentant permanent à Genève

Mme le professeur Elly SIALIANOU
Présidente de l'Université Ionienne
Athènes

Observateurs divers/Other Observers/Otros Observadores

Sr. Manuel CARDENAS MUÑOZ
South America Region Learning Advisor
PLAN International – Oficina Regional Sud
América

M. Michel CELI VEGAS
Président
Peru - Interandes

Sra. Susana FINOCCHIETTI
Consultora Temporal
UNESCO Lima

Mr Klevor FLORES
Export Rural Development
Peru - Interandes

Dr Michel LOOTS
Human Info NGO
Belgium

M. José MARIN
Assistant Anthropolog Matters
Peru – Interandes

Dra. Ursula OBREGÓN
Peru - Interandes

Sr. Juan Felipe SÁNCHEZ
Building Relations Project Leader
PLAN International

Mr Zvonimir ŠIKIĆ
President
Union of Higher Education & Science
Croatia

M. Conrado A. SURBER
Director
Peru - Interandes

Sra. Patricia VILCHEZ
Assistant Gender Matters
Peru - Interandes

Mrs Muoy YOU
Human Info NGO
Belgium

ANNEXE XX

Secrétariat

Organisation/Organization/Organizacion

I. UNESCO

M. K. Matsuura
Directeur général de L'UNESCO

M. J. Daniel
Sous-Directeur général pour l'éducation

M. A. Sayyad
Sous-Directeur général, Secteur des relations extérieures et de la coopération

M. J. Rao
Assistant exécutif, Secteur des relations extérieures et de la coopération

M. G. Malempré
Directeur, Bureau de liaison, Genève

Mme C. J. Stenberg
Secrétaire du Directeur général

II. Secrétariat général de la Conférence

Mme C. Bravlavsky
Directrice du BIE

Assistée de

M. P. Luisoni
M. M. Amadio
M. V. Adamets
M. T. Macelli

Assistants du rapporteur général

M. L. Tiburcio
M. M. Richmond

Assistants des modérateurs

M. A. Sannikov
M. R. Halperin
M. M. Amadio
M. F. Matoko
M. V. Chinapah
M. P. Luisoni

Liaison avec les rapporteurs

M. A. Sannikov

Assistants des rapporteurs

Mme I. Byron

M. S. Tawil

M. J. Aglo

Mme M. L. Clérico

M. A. Ouane

Secrétaires/Liste des intervenants

Mme C. Caparros

Mme G. Canahuati

Mme P. Siméant

M. R. Mariani

Mlle S. Rozemeijer

III. Directeurs des Instituts/Bureau de l'UNESCO et des bureaux hors Siège :

Mme F. Chung, IICBA

M. E. Hernes, IIEP

M. A. Khan, UNESCO/Dhaka

Mme A. L. Machado, UNESCO/Santiago de Chile

M. R. Maclean, UNEVOC/Bonn

M. A. Ouane, UIE

M. A. Parsuramen, UNESCO/DAKAR

M. S. Schaeffer, UNESCO/Bangkok

M. M. Tawfik, UNESCO/New Delhi

M. J. Werthein, UNESCO/Brésil

IV. Réunions organisées par le Secteur de l'éducation et les Instituts

Mme A. Bah-Diallo

Mme F. Chung

M. A. Parsuramen

Mme K. Kanno

Mme L. Buchert

Mme S. Schnuttgen

M. A. Singh

M. A. Hussain

Mme E. Khawajkie

M. R. Maclean

M. A. Bibtana

Mme C. Harvey

M. K. Grigsby

V. Autres participations de l'UNESCO

Mme A. Naanda
M. Q. Tang
M. N.-Z. Zhou

VI. Cérémonie de remise de la médaille Comenius

Mme N. Sikorsky
M. L. Tiburcio

VII. Médias

M. M. Barton
Mme N. Sikorsky
M. J. Hironaka
Mme I. Le Fournis
Mme T. Murtagh
Mme E. Salas Rossenbach
Mme H. T. Monekosso

VIII. Services de soutien

Administration

M. T. Zerihoun, Administrateur du BIE

Financiers

M. M. Milési, Assistant administratif
Mme S. Kawakibi
Mme L. Khalouta

Informatique

M. G. Viollet-Bosson
M. L. Maitret
M. G. Clavel

Secrétariat de l'administration

Mme S. Kawakibi

Salles des conférences

M. A. Perry
Mme N. Iliukhina
Mme S. Ruiz
M. G. Clavel
Mme F-V. Herbert
Mme A. Donnely MacDonald

Accueil/enregistrement

Mme F. Nacereddine
Mme S. Roux
Mme F. Fahner
Mme J. Thomas
Mlle C. Dafe
Mme T. Workou
Mme M. Lingani Jousson
M. N. Buhlmann

Messages des ministres

Mlle A. Gorga
Mme J. Bahl

Projet "BRIDGE"

Mme G. Emond
M. A. Anne
Mlle C. Derderian
Mme K. El-Talaoui
M. Y. Gertsch
Mlle M. Lethoko

Internet

Mme F. Nacereddine
Mlle S. Rozemeijer
M. R. Mariani
Mme V. Debellemanière

Liste des participants

Mlle M. Maguire

Coordination des expositions

M. J. Fox

Information sur le tableau électronique

M. J. Fox

Reproduction des documents

M. C. Leroy
M. L. Maitret

Distribution des documents

- *Documents de conférence*

Mlle B. Deluermoz
Mlle K. Desgeorges
Mme M. Ndiaye Mboup
Mlle Y. Amdeselassie

- *Rapports nationaux*

M. H. Bao
M. M. Severino
M. L. Severino
M. C. Brice
M. K. Stanisiere

IX. Services linguistiques

Interprétation

M. M. Boulares
Mme S. Farchakh
M. A. Bepalov
Mme B. Elsas

Traduction

- Arabe

M. Y. Younes

M. G. Megali

- Chinois

M. M. Yang

- Espagnol

Mme L. Pazos
Mme J. Montejo

- Russe

M. Y. Reznikov
Mme N. Moïnov

X. Autres services de la Conférence

Permanence au BIE

Mme C. Bruchet

Service médical

Mlle L Matheson
Infirmière